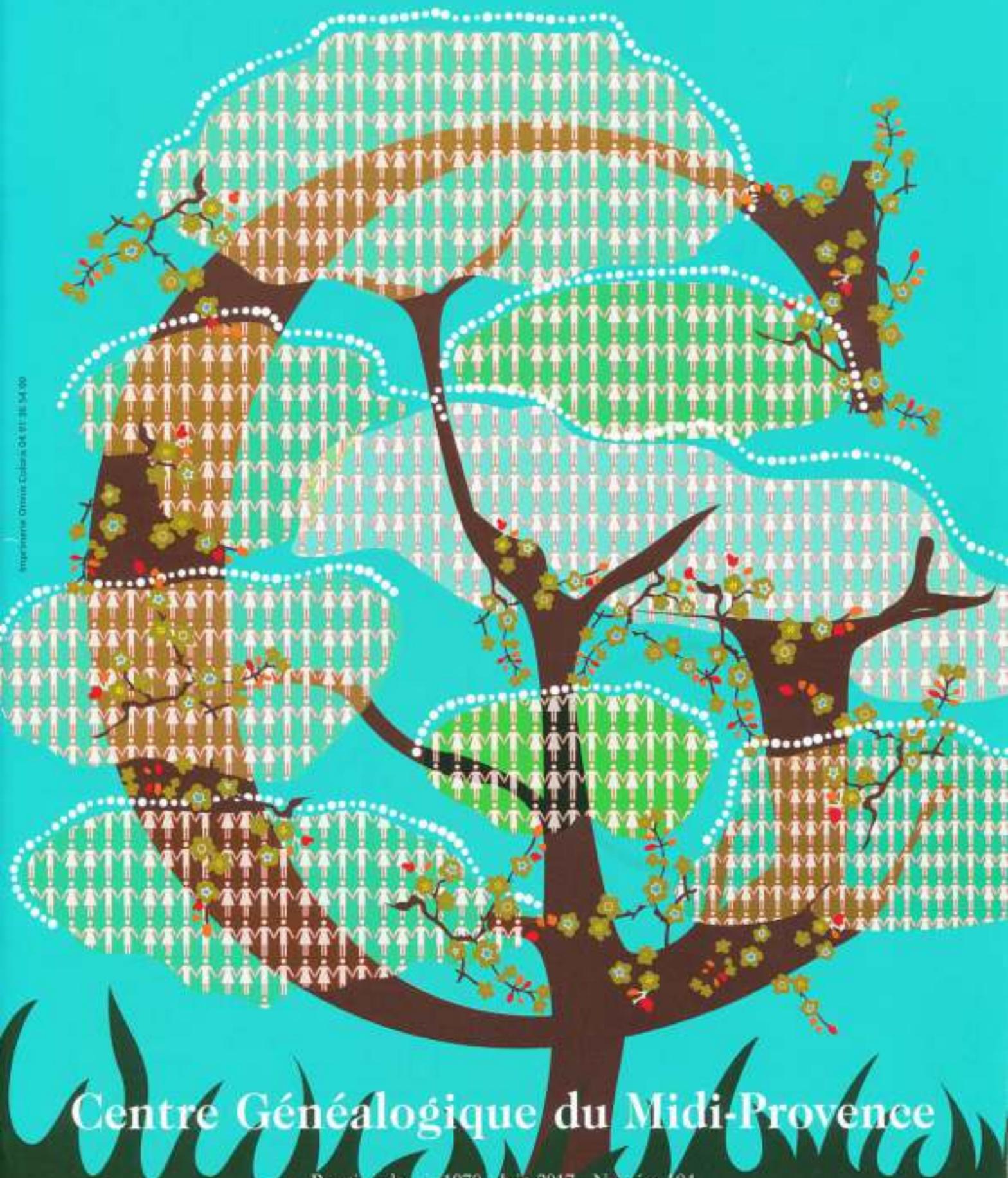


Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



Impression: Omnia Coloris 04 91 36 54 00

Centre Généalogique du Midi-Provence

Parution depuis 1970 - Juin 2017 - Numéro 184

N° ISSN : 1169 - 1808

Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



Illustration: Christa Colera 04 91 36 54 00

Centre Généalogique du Midi-Provence

Parution depuis 1970 / Juin 2017 - Numéro 184

N° ISSN : 1169 - 1808

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Nous attendons de nos adhérents qu'ils nous fassent parvenir des notes et articles permettant d'alimenter la revue.

Par ailleurs, toutes les réactions aux articles passés sont les bienvenues pour la rubrique « Courrier des lecteurs ».

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation de l'auteur et de « Provence Généalogie ». Pour toute réclamation, s'adresser au C.G.M.P.

RAPPEL

Si vous n'avez pas reçu « Provence Généalogie »

- du 1^{er} trimestre avant mai ;
- du 2^e trimestre avant août ;
- du 3^e trimestre avant novembre ;
- du 4^e trimestre avant février ;

Veillez le signaler au président de votre association.

COMITÉ DE RÉDACTION

Éliane BÉGUOIN	Christiane GRONLIER
Pierre BIANCO	Jean-Claude BARBIER
Jacques BLANC	Catherine MERCIER
Georges REYNAUD	Anne-Marie RUBINO

<u>Paléographie</u>	Sandy-Pascal ANDRIANT
---------------------	-----------------------

<u>Questions-Réponses</u>	Bernard GUI
---------------------------	-------------

<u>Revue des Revues</u>	Colette CHAPOIX
-------------------------	-----------------

<u>P.A.O.</u>	Sébastien AVY Pierre MASSA-TRUCAT
---------------	--------------------------------------

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Publication trimestrielle éditée par le Centre
Généalogique du Midi-Provence
Diffusion nationale et outre-mer (association loi 1901)
Archives et Bibliothèque départementales Gaston-
Defferre, 18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03
Date dépôt légal : janvier 2017
N° ISSN : 1169 - 1808
Directeur de publication : Éliane BÉGUOIN
Responsable de la rédaction : Georges REYNAUD
Imprimeur : Omniscoloris - imprimeur à Marseille
107, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille
Tél. : 04.91.36.54.00
Courriel : devis@omniscoloris.fr
Prix du numéro : 6 euro

CPPAP N° 0319G89825

Le Sommaire

<u>ÉDITORIAL</u>	1
<u>LE CGMP ET LES ASSOCIATIONS</u>	
CGMP	2
Vos associations	8
Dans vos agendas	12
<u>QUESTIONS / RÉPONSES</u>	16
<u>NOS ANCÊTRES</u>	
<i>Un pâtissier embarqué de force sur une galère comme soldat du Roi Soleil en 1704</i>	20
Jacques Blanc	
<i>Maurice Amieux, sur les traces des marchands du canton de La Grave</i>	26
Éliane Denante, Michèle Chêne, Raymonde Eynaud	
<u>LA VIE D'AUTREFOIS</u>	
<i>Anne de Bretagne et Louise de Savoie, ou le jeu de Dames</i>	29
Joëlle Gallinelli	
<i>Marseillais morts lors de la guerre d'indépendance américaine</i>	34
Georges Reynaud	
<i>Les temples du Tricastin et de l'Enclave</i>	37
Pierre Vallerey	
<u>PERSONNAGES ILLUSTRES</u>	
<i>Jean-Gaspard Vence</i>	40
Marie-France Dami	
<u>TOUS COUSINS</u>	48
<u>DROITS ET OUTILS</u>	
<i>Les classes sociales en Provence</i>	50
Sébastien Avy	
<u>NOUVELLES & RESSOURCES</u>	52
<u>COURRIER DES LECTEURS</u>	54
<u>À LIRE</u>	56
<u>LA REVUE DES REVUES</u>	58

Un bel hommage au bénévolat !

Si nous n'en étions pas déjà intimement convaincus, notre environnement généalogique se chargerait de nous l'apprendre : nos associations sont de véritables trésors. Trésors de connaissances, de convivialité, d'entraide, de dévouement et d'altruisme bien sûr, mais pas seulement !

Depuis plus de quarante ans, elles dispensent aussi des séances d'initiation et de formation à la généalogie, à la paléographie, à la chronologie des lois ; celles qui, à travers les siècles, sont à l'origine de notre état civil moderne, nous permettant ainsi de reconstituer nos ascendances et découvrir ce que fut la véritable Histoire, celle de nos familles !

Nos associations ne cessent de présenter à nos contemporains toutes sortes de manifestations, d'expositions, de conférences sur tous les sujets susceptibles d'éclairer les multiples facettes de nos histoires familiales et celle des lieux dans lesquels elles ont évolué. Elles proposent des interventions sur des disciplines de toutes natures telles l'héraldique, la génétique, l'hérédité, la démographie historique et bien d'autres encore.

Bien sûr il n'entra jamais dans leurs intentions de rivaliser avec ces Universités qui délivrent, en fin d'études, un diplôme de généalogie successorale en contrepartie d'une contribution financière qui peut parfois dépasser les deux mille euro. Bien plus modestes, elles se contentent de partager leur savoir et se satisfont de la reconnaissance et de la sympathie de leurs adhérents.

Dans cet inventaire à la Prévert, il faudrait aussi prendre en compte l'énorme gisement des relevés systématiques qu'elles ont engrangés au fil de plusieurs générations d'adhérents dans la seule intention de venir à leur secours et d'accélérer leurs recherches.

Ces mêmes relevés qu'aujourd'hui de nombreux intervenants extérieurs se proposent de divulguer, exigeant en contrepartie des indemnités financières souvent très élevées.

Ces fameux « grands distributeurs » qui font leur miel de données très souvent constituées par nos associations, qui elles, ont l'habitude de les proposer gracieusement à leurs adhérents.

À voir le nombre de ces sociétés se développer de façon exponentielle, on peut étalonner la richesse de nos activités et tenir cette concurrence comme un bel hommage rendu à l'ensemble de nos généreux bénévoles.

Considérant la multitude des services rendus, il n'est donc pas étonnant que deux associations du CGMP aient obtenu la *reconnaissance d'intérêt général*.

Certes, elles ne sont pas les seules à mériter ce qualificatif, nos autres associations sont aussi à même d'y prétendre. Gageons simplement que l'expérience des unes entrainera bientôt les autres. La crédibilité de nos activités auprès des pouvoirs publics en sera bonifiée, notre image valorisée et nos sollicitations favorisées.

Cependant, ne tirant aucun profit de nos réalisations, nous demeurerons toujours dépendants de nos adhérents pour régenter le flux financier de nos activités. Ce fut particulièrement le cas ces derniers mois lorsque l'ensemble des membres du CGMP fut sollicité pour venir en aide à « Provence Généalogie », revue régionale qui est aussi l'indispensable bulletin de liaison commun à nos huit associations.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont répondu favorablement à notre appel en souscrivant un abonnement ! Geste d'autant plus généreux qu'il émane parfois d'amis qui n'ont pas de racines profondes dans notre région et qui nous offrent régulièrement beaucoup de temps pour assurer le bon déroulement de nos activités associatives. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants !

Nos activités qui vont se poursuivre durant toute une saison estivale que nous vous souhaitons excellente avec peut-être l'occasion de nous y rencontrer à Saint-Bonnet-en-Champsaur ou à Aspres-sur-Buëch dans le courant du mois de juillet en attendant notre grand rendez-vous de septembre.

Jean-Marie delli Paoli



CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE

Siège social : Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre,
18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Correspondance : C.G.M.P. - B.P. 70030 - 13243 Marseille cedex 01

Courriel : cgmp.asso@gmail.com

Site internet : <http://www.cgmp-provence.org>

Membre de la **Fédération Française de Généalogie** et de la **Fédération Historique de Provence**.

Créé en 1970, le CGMP regroupe les associations de généalogistes de la Provence, du Comtat Venaissin, du Pays Niçois, de la Corse, et de la Drôme Provençale.

ANCIENS PRÉSIDENTS

† Yvan MALARTE (1970-1982)
† Paul GUEYRAUD (1982-1986)
Christiane GRONLIER (2004-2007)
Éliane BÉGUOIN (1987-2004 et 2007-2014)

BUREAU

Président honoraire Éliane BÉGUOIN
Président Jean-Marie DELLI PAOLI
1^{er} vice-président Jean-Paul BERBEYER
Secrétaire Véronique GENNET
Trésorier Jean-Pierre BAUX
Vice-présidents Claude BAROZZI
Éliane BÉGUOIN
Régine BON
Francel GENAUZEAU
Marie-Dominique GERMAIN-CIAMEN
Christiane PADOVANI
Guy VENTURINI
Secrétaire adjoint Claude BAROZZI
Trésorier adjoint Sébastien AVY

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Régionale Yvan-Malarte
Port-de-Bouc-Généalogie
Centre culturel Elsa-Triolet
Rue Charles Nédélec
13110 Port-de-Bouc
Horaires d'ouverture :
⇒ tous les jeudis de 18h00 à 19h30
⇒ 3^e samedi de chaque mois de 13h30 à 18h30
⇒ Fermeture lors de la période estivale

CORRESPONDANT

Paris
M. Alain Rossi
16, rue de l'église
92200 Neuilly

Nos Peines



Adieu Patrice Riotte ! Dans la nuit du 27 au 28 mars tu nous a quittés après de longs mois de souffrances.

Malgré les nombreuses et successives périodes d'hospitalisation, tu venais souvent nous voir le lundi rue Abbé de l'Épée. Tu réglais les problèmes informatiques qui étaient advenus durant ton absence et nous prodiguais tes conseils précieux. Au sein de notre association, tu assurais la lourde tâche de la maintenance du site, de l'informatique et la gestion des relevés.

Tu étais membre du conseil d'administration, secrétaire adjoint et représentant au conseil de coordination du Centre Généalogique du Midi-Provence. Toujours prêt à rendre service et à aider tous ceux qui avaient besoin de conseil et d'assistance. Nous t'avons accompagné, par la pensée ce vendredi 31 mars à ta dernière demeure, dans ville de Pouilly-sur-Loire que tu aimais tant.

Le samedi 8 avril nous étions très nombreux, auprès de ta famille à assister à une cérémonie religieuse célébrée en la chapelle du Lycée Lacordaire à Marseille où un hommage t'était rendu.

Patrice, merci pour tout ce que tu nous as fait partager. Tes Amis qui ne t'oublieront pas.

Rapport moral de l'assemblée générale du CGMP

L'exercice 2016 est à marquer d'une pierre blanche grâce à l'arrivée au sein de notre équipe de nos amis de Recherches sur l'Histoire des Familles Corses venus donner un relief supplémentaire à nos activités, tant les études généalogiques Provençales et Corses sont historiquement mêlées.

En 2016, toutes nos actions se sont articulées autour de la manifestation phare des années paires, nos Journées Régionales de Généalogie, magistralement organisée pour sa XXIII^e édition, par le Cercle Généalogique des Alpes-de-Haute-Provence à Gréoux-les-Bains.

Mais cette année encore le temps qui passe, nous enlève de trop nombreux amis. Ce fut le cas cette année pour :

- Josyane Grilli et Pascal Delrieu dans les Alpes-de-Haute-Provence,
- Jean Destelle dans le CGENEAS83,
- M^{lle} Abeil, M^{me} Playoust, Édouard Bégou, Michel Pourroy et Paul Prat pour les Hautes-Alpes,
- Jean-Pierre Monville époux de notre amie Lydie, Henri Clément, Albert Garaix, Marcel Guénot et Christian Jannet pour les Bouches-du-Rhône,
- Jean Grazy époux de notre administratrice Élise Grazy pour la Corse.
- La mère de Roland Odore, administrateur du CGV

Et récemment Gilberte, la maman de Nadyne Chabanne-Eyraud, présidente honoraire du CGDP, et celle de Agnès Airaud-Chiara, secrétaire de l'AG13.

Recueillons-nous en leur mémoire.

Avant-propos

Avant d'évoquer les activités de l'exercice écoulé, il nous semble important de rappeler, afin d'en instruire nos nouveaux adhérents, et plus particulièrement ceux qui nous ont rejoints en 2016 avec « Recherches sur l'Histoire des Familles Corses », les particularités qui régissent les actions du CGMP, particularités qui, soulignons-le, sont toujours à ce jour uniques en Provence :

1- L'adhésion, à une seule des 8 associations départementales qui le composent, permet de participer à toutes les expositions, manifestations ou conférences qu'elles proposent dans les départements qu'elles couvrent **sans l'obligation de recourir à de multiples adhésions.**

2- Tous les adhérents sont **invités à écrire** dans notre Revue commune « **Provence Généalogie** », qui offre un potentiel de près de 2 000 lecteurs et **prémisse l'étude** qui lui est confiée, grâce au dépôt légal ISSN qui en permet l'identification au sein des plus grandes bibliothèques régionales ainsi qu'à la Bibliothèque Nationale (*l'abonnement à cette Revue devient un acte de solidarité particulièrement recommandé pour en assu-*

rer la santé financière et suivre le fil de nos nombreuses activités).

3- Participer au **Forum Régional du CGMP**, qui couvre tous les départements de la Provence, la Corse et la Drôme Provençale, offrant ainsi un potentiel de 2 000 généalogistes, et sur lequel toutes informations, demandes et réponses y trouvent instantanément un très large écho.

4- Participer à la confection du **Dictionnaire des noms de Familles** étudiés par les adhérents du CGMP dont le dernier Cédérom version 3 a été édité, courant 2015.

État des effectifs

Au 31 décembre 2016, nous constatons une évolution erratique du nombre d'adhérents suivant les associations. Si certaines associations y constatent de sérieux coups de frein, d'autres font de très belles avancées. Au final nous ne relevons qu'une modeste érosion de 43 adhérents sur un total initial de 1921, soit une baisse de 2,23 % des effectifs, ramenant notre population à 1 878 personnes.

Le site du CGMP

Le fil de l'actualité qu'il dévoile, contribue à rendre plus lisibles les diverses manifestations de nos associations, ce qui permet aux visiteurs de constater l'interactivité de nos huit associations et développe la lisibilité de chacune d'entre elles.

Le sentiment de solidarité et d'union qui s'en dégage renforce l'image de notre efficacité et de la philosophie associative qui nous anime.

Nous pourrions certainement faire encore beaucoup mieux en réfléchissant aux éléments que nous pourrions y inclure pour en augmenter l'attractivité, voire le rendre incontournable pour accéder aux recherches sur la région.

Activités de l'année 2016

L'année 2016 s'est inscrite entre deux Congrès Nationaux, celui de Poitiers en 2015 et celui de 2017 qui se déroulera au Havre à l'occasion des 500 ans de la fondation de la ville.

Ce sont donc les XXIII^e Journées Régionales du CGMP qui en furent le point d'orgue.

Magistralement organisées par le Cercle Généalogique des Alpes de Hautes Provence dans la ville thermale de Gréoux-les-Bains elles furent l'objet d'un compte rendu largement commenté et illustré dans la livraison du dernier trimestre 2016 de Provence Généalogie.

logie portant le numéro 182 auquel nous vous renvoyons pour plus de détails.

Mais nos adhérents ont eu également de multiples autres occasions de se retrouver en Provence et ailleurs.

En voici une liste non exhaustive :

- 16 janvier 2016 – AG du CGDP à Montélimar
- 21 janvier 2016 – AG du Cercle Généalogique 83 à St Raphaël
- 30 janvier 2016 – AG du CEGAMA à Roquefort-les-Pins
- 31 janvier 2016 – AG du CGAHP à Manosque suivie d'une conférence intitulée : « Le flottage sur la Durance et ses affluents » présentée par Denis Furestier
- 3 février 2017 – à Marseille, RHFC présente une Expo conférence de Nicole Bonsignori : « L'autre exilé de Ste Hélène » et présente le livre : « La Corse Génoise ».
- 6 & 7 février – Rencontres et remise de BMS à Malaucène organisée par le CGV et l'association au Fil du Groseau.
- 12 & 13 février 2016 - L'antenne de La Ciotat est présente au Salon des Séniors.
- 5 mars 2016 – AG de l'AG13 aux Pennes-Mirabeau
- 12 mars 2016 – AGE de l'AGHA convoquée à Gap pour la modification de ses statuts en présence de Gaël Chenard, archiviste des Hautes-Alpes de M^{me} Bénédicte Perotin, conseillère départementale en charge du Patrimoine Culturel et de M^{me} Raymonde Eynaud, Conseillère Municipale représentant Roger Didier, maire de Gap, et profite de cette réunion pour présenter la convention passée entre les parties en présence. L'après midi est consacrée à une conférence proposée par Michel Clément et Patrick Caffarel auteurs d'un livre sur « l'émigration des hauts alpins aux Amériques ».
- 19 & 20 mars 2016 – Participation du CGMP accompagné du CEGAMA, de RHFC, du CGV et du CGDP aux XV^e Rencontres Historiques et Généalogiques de Manguio organisées par le Cercle Généalogique de Languedoc.
- 2 & 3 avril – Le CGMP participe au 2^e Forum de Généalogie en Libournais organisé par UTLIB Libourne affiliée à la Fédération Girondine de Généalogie.
- 10 avril 2016 - Journée des adhérents du CGDP à Die.
- 11 et 12 mars 2016 - Grand Salon de la Généalogie de la Mairie du XV^e, à Paris.
- 14, 15 & 16 mai 2016 – Participation de RHFC à l'Exposition et aux Ateliers « Généalogie histoire de vie » organisée par le Club généalogique de la ville de Bouc-Bel-Air.
- 23 avril 2016 - Assemblée Générale du CGMP organi-



Stand du CGMP lors des Journées Régionales de généalogie à Gréoux.

sée par l'AGHA à Gap. A la suite de celle-ci, en présence de Roger Didier maire de la ville, Éliane Denante se voit remettre la Médaille de la FFG des mains de son 1^{er} vice-Président Jean-Paul Cornu, représentant Thierry Chestier empêché, en reconnaissance de ses 20 années passées à la présidence de l'association.

- 20, 21 & 22 mai 2016 – Participation de l'AGHA aux 40 ans de l'Office Municipal de la Culture de la Ville de Gap.

27 mai 2016 – L'AGHA accueille dans leurs locaux les auteurs du livre « Émigrations des Hauts-Alpins aux Amériques » pour une séance de dédicaces.

- 18 juin – l'AGHA remet à la Mairie les relevés de Pont-du-Fossé au cours d'une journée organisée par l'association du Pont Blanc.

- 25 juin 2016 – Traditionnelle rencontre « Généafoli » organisée par CGENE83 à Seillans

- 6 & 7 juillet 2016 – Le CGDP participe aux Barberoussades du Château des Adhémar à Montélimar.

- Les 3 & 4 août 2016 – l'AGHA participe aux rencontres généalogiques d'Arvieux où elle était invitée.

- 27 août 2016 – Exposition « Le Ventoux dans le cœur des Poilus » proposée à Bonnieux par l'antenne locale du CGV.

- 27 août 2016 – Exposition du CGV en hommage aux Poilus de Malaucène.

- Les 24 & 25 septembre 2016 – Géné@2016, le forum national de généalogie aux Archives Nationales, Hôtel de Soubise à Paris 3^e

- 3 septembre 2016 – Rencontre traditionnelle des généalogistes du 04 et du 05 à Savines avec remise de relevés BMS et NMD à la Mairie du lieu qui remet la médaille de la Ville à l'AGHA.

- 3 septembre 2016 – Le CGV participe à la journée des associations de Pennes-les-Fontaines.

- 3 septembre 2016 – L'AG13, par l'intermédiaire de son antenne des Pennes-Mirabeau, participe aux Forum des associations du village.

- 3 et 4 septembre 2016 – Le CGV participe au Forum des Associations d'Avignon.

- 10 septembre 2016 - Le CGV participe à la journée des associations à l'Isle-sur-la-Sorgue.

- 10 et 11 septembre Le CGDP participe au Forum des associations de Montélimar.

- 11 septembre 2016 - l'AG13 présente sur le cours Mirabeau d'Aix-en-Provence à l'ASSOGORA du Pays d'Aix.

- 17 septembre 2016 – Le CGV organise une exposition sur la généalogie du 17 au 29 septembre aux Archives municipales d'Orange, avec remise des relevés BMS au maire de la commune le 17/09.

- 17 et 18 septembre – à l'occasion des journées du pa-

trimoine, l'antenne du CGV de Pernes-les-Fontaines organise l'exposition : « La crue de la Nesque au XVII^e siècle et la culture du safran », dont les textes anciens étudiés serviront de supports pour les cours de paléographe.

- 24 & 25 septembre 2016 – Plusieurs de nos membres représentent le CGMP sur le Forum Géné@2016 organisé à Paris par la Fédération Française de Généalogie dans les jardins de l'Hôtel de Soubise, patronné par les Archives Nationales.

- 15 & 16 octobre 2016 – XXIII^e Journées Régionales de Généalogie du CGMP organisées par le Cercle Généalogique des Alpes-de-Haute-Provence au Centre des Congrès « l'Étoile » à Gréoux-les-Bains en présence de Jean-Pierre Baux adjoint à la culture représentant le maire Paul Audan empêché, Madame Nathalie Ponce-Gassier conseillère départementale, et Jean-Christophe Labadie directeur des archives départementales des Alpes de Haute Provence.



Le stand du CGMP lors du Salon de la Généalogie de la mairie du XV^e arrondissement de Paris.

- 18 octobre et 8 & 22

novembre 2016 - à Gap, module d'initiation gratuite à la généalogie auprès de l'Université du temps Libre par l'AGHA.

- Les 29 octobre, 5 & 26 novembre, 10 décembre 2015 – l'AGHA en partenariat avec l'ASPPC (*l'Association de Sauvegarde et de Promotion du Patrimoine Caturige*) organise des Ateliers de généalogie à Chorges deux fois par mois gratuitement aux personnes intéressées.

- du 29 octobre au 6 novembre – Exposition à Port de Bouc « Naissance d'une commune il y a 150 ans » par l'antenne de l'AG13 Port-de-Bouc Généalogie.

- 11 au 13 novembre 2016 – Exposition « Le vaisseau de pierre dans la tourmente » à Ménerbes présentée par l'antenne du CGV de Bonnieux sur le tragique destin des Poilus du lieu.

- 13 novembre 2016 - Journée des adhérents du CGDP à Montélimar.

- 11 au 16 novembre 2016 – à Montélimar le CGDP présente l'exposition « La médecine du XIX^e siècle à 1920.

- 12 & 13 novembre – Participation le CGMP est représenté par le CGV aux XIX^e rencontres Généalogiques du Gard organisées par le l'UGG au stade des Costières à Nîmes.

- 28 novembre 2016 – Visite à Draguignan des archives départementales du Var par le CGENA83.

Outre les multiples réunions et conférences données dans les locaux de nos huit associations et de leurs antennes, il faut noter les différents cours d'initiation aux recherches généalogiques, à l'informatique et à l'utilisation de ses principaux logiciels, ainsi qu'aux cours de

paléographie qui sont généreusement proposés par plusieurs d'entre elles, tels les cours mensuels pour débutants ou confirmés diffusés dans la plupart de nos associations ou de leurs antennes.

Changements impactant la constitution des Bureaux associatifs relevés au cours des A.G.

Au CEGAMA, Bernard Serpette quitte la région et démissionne de la présidence. Il y est remplacé par Francel Génauzeau. D'autre part, Monique Basso et Jean-Claude Bruel se retirent du conseil d'administration et y sont remplacés par Jean-Claude Caron et Josiane Amiel qui prend le poste de Secrétaire.

Au CGDP, Marilou Simiand remplace Monique Reynier au poste de secrétaire adjointe.

Autres Actions Remarquables

- le CGV a créé une antenne à Pernes les Fontaines sous la responsabilité de Roland Odore qui tient permanence les lundis de 14 à 16 heures, Centre municipal des Augustins.

- Suzanne Le Gall du CGV reçoit la Médaille de la ville d'Orange en reconnaissance de son immense travail bénévole fait sur les relevés.

- Dans le courant de l'été le CGDP a mis en ligne les 72 premiers numéros de la revue du Cercle : « La lettre ». Il a également proposé à tous les visiteurs la consultation libre et gratuite des relevés de catholicité, d'état civil et de registres protestants non filiatifs.

- L'Académie de Vaucluse attribue le Prix Paul Faucher à notre collègue et amie Anne-Marie de Cockborne, présidente honoraire du CGV, pour ses travaux d'érudition et la conduite du CGV durant une vingtaine d'années. Le CGMP lui présente ses chaleureuses félicitations.

- C'est également dans le courant de cet exercice que la convention tripartite passée entre les archives des Hautes Alpes, le conseil départemental et l'AGHA vient effectivement de démarrer.

- Nos associations complètent inlassablement la numérisation et l'informatisation des actes de catholicité, d'état-civil ou notariés de leur département participant ainsi à un devoir de mémoire qui facilite aussi le travail de recherche des généalogistes en général et de nos adhérents en particulier.

- Les sites internet des associations de notre union sont

revisités et améliorés en permanence grâce aux connaissances précieuses de certains de nos adhérents. Ils offrent une meilleure lisibilité et de précieux renseignements avec, entre autres, la mise en ligne de dépouillements accessibles à leurs adhérents et parfois même à l'ensemble des visiteurs.

- La plupart de nos relevés sont confiés à Généabank permettant ainsi de répondre à des questions ciblées mais manquant singulièrement de souplesse pour l'établissement d'une généalogie descendante. En l'absence d'un partage universel de nos dépouillements, il serait utile de réfléchir à une technique d'accès transversal sur les sites des associations du CGMP tout en respectant la volonté de chacun.

- Il nous semble bon aussi, de rappeler que pour les adhérents qui n'ont pas la possibilité d'accéder à Internet ou qui ne peuvent se rendre dans les diverses permanences que nous proposons, c'est à notre revue « Provence Généalogie » que revient la charge d'en divulguer les informations et d'en faire partager un compte rendu détaillé.

Édition d'ouvrages

Nos adhérents ne se contentent pas seulement de présenter le résultat de leurs études dans Provence Généalogie, ils ont parfois l'opportunité d'en faire bénéficier un environnement plus large en ayant recours à l'édition.

C'est le cas cette année pour la liste non exhaustive des ouvrages que nous avons détectés :

- ◊ Pierre Bianco, « Le crime de la Robine » ;
- ◊ Luc Antonini, « Les Politiques de A à Z » ;
- ◊ Paul Vacher, « Chabottes et la plaine, histoire oubliée d'un village alpin » ;
- ◊ Georges Reynaud, réédition « Les Marseillais de La Marseillaise » ;
- ◊ Annie Skrhak, « Le Roucas Blanc, souvenir d'un quartier de Marseille » ;
- ◊ Patrick Caffarel et Michel Clément, « L'émigration des Hauts-Alpins aux Amériques » ;
- ◊ Max Tiano, « Les chemins des hommes » ;

- ◊ Sandy-Pascal Andriant a collaboré avec Gilbert Picon à une biographie de « Charles Dupuy-Montbrun, sa vie, ses exploits, sa famille » ;
- ◊ Pierre G. Pascal, « Émile Roux, la neige pour passion ».

Provence Généalogie s'est aussi faite l'interprète de nombreux autres ouvrages intéressant la généalogie ou l'histoire régionale mais nous n'avons pas pu déterminer si les auteurs figuraient parmi nos adhérents ou les lecteurs de PG.

Conclusion

Malgré toute la méticulosité que nous avons déployée pour réaliser ce rapport d'activités, nous n'avons pu relever toutes les actions réalisées par nos adhérents au cours d'un exercice particulièrement riche en événements de toutes natures.

D'autre part comment recenser les heures passées à relever ces milliers d'actes que chacune de nos associations partage avec les utilisateurs de Généabank et de Bigenet, parfois aussi avec ceux de Généanet ou même tout simplement avec tous les chercheurs qui consultent leur site ? Et le temps passé dans les permanences de nos associations pour informer, aider et parfois former tous les passionnés qui les fréquentent ?

Il est indéniable que l'étendue de ces activités, de ces animations, des travaux généalogiques et historiques qui en découlent, ne pourrait atteindre une telle ampleur sans la collaboration, la participation et l'implication de chacun de nos adhérents.

Dans une époque où certains stigmatisent la domination de l'égoïsme et du repli sur soi, nos adhérents apportent un cinglant démenti et doivent être fiers de perpétuer ces vertus cardinales que nous rencontrons souvent dans la mentalité de nos ancêtres : la convivialité, l'aide et le partage.

Merci et bravo à chacun d'entre vous pour cette contribution aux actions du CGMP et d'en porter si haut les couleurs. ■

Idée cadeau !

Vous cherchez une idée de cadeau pour vos fêtes de famille, pour le départ en retraite de votre collègue de travail ... Ne cherchez plus, pensez à offrir un abonnement à notre revue « Provence Généalogie ».

Ainsi vous ferez deux heureux : le récipiendaire et votre association qui gagnera un adhérent supplémentaire.



Salon de Généalogie de la Mairie du XV^e - Paris 10 & 11 mars 2017

Grande affluence dès l'ouverture à 10 h du matin. Nous avons à peine eu le temps de prendre un café et de saluer les collègues occupés à installer leurs stands depuis 09 h.

Éliane Béguoin (13), Jean-Pierre Baux (04) et moi-même (26) le vendredi, renforcés de Marie-Dominique Germain-Ciamain (83) le samedi, le CGMP est monté en force à la capitale. Heureusement nous étions placés au rez-de-chaussée dans une « petite salle ». Tout à côté du stand de la Fédération Française de Généalogie.

Dans le salon d'honneur du premier étage au plafond en voûte peinte, c'était un vacarme assourdissant.

Bon accueil donc même si soleil et mistral n'étaient pas au rendez-vous ! Des visiteurs pour des recherches sur l'ensemble des départements affiliés au CGMP ainsi que des Parisiens membres de nos associations qui ont eu la gentillesse de venir nous rendre visite alors qu'ils n'avaient aucune recherche à faire.

Nous avons pu apporter une aide appréciée pour les recherches en Provence et donner beaucoup de filiations grâce à la consultation de nos bases déposées dans GénéaBank. Quel outil !

Expérience à renouveler, les années où la Fédération n'organise pas le salon Gene@20- à l'Hôtel de Soubise.



Sandy-Pascal Andriant

Cousins – Cousines



N'hésitez pas à faire paraître l'histoire de votre famille dans notre revue, illustrée, si vous le désirez, par des portraits de vos ancêtres.

N'hésitez pas à compléter les généalogies parues dans nos précédents numéros.

N'hésitez pas à établir des tableaux de cousinage (s) qui seront publiés dans une prochaine édition de « Provence Généalogie ».

Vos associations



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE

Maison des Associations
209, Boulevard de Temps-perdu
04100 Manosque

Courriel :
genealogie04@orange.fr
Internet : <http://www.geneat04.fr/>

■ Permanences

Samedi de 14h à 17h

■ Paléographie

1^{er} vendredi du mois

Base de données sur Généabank et Bigenot



Association de Généalogie des Hautes-Alpes

19, rue de France
05000 Gap

Tél : 04 92 51 99 63
Courriel : correspondance@agha.fr
Internet : <http://www.agha.fr/>

■ Permanences

vendredi de 14h à 18h

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenot

Le local AGHA a pris nouvelle tournure ! Déménagement des armoires, des tables, des ordis... dans le but de gagner de l'espace et d'être plus convivial. Nous vous invitons à venir vous en rendre compte sur place le vendredi de 14h à 18h en continuant vos recherches. Pas d'interruption dans l'été.

Nos cours d'initiation à l'UTL (Université du Temps Libre) se sont terminés le 4 avril dernier. Devant le succès rencontré, 4 nouveaux modules de trois séances seront proposés pour la saison 2017/2018. Nous vous donnerons davantage de détails dans le prochain numéro mais d'ores et déjà un grand merci au personnel de l'UTL qui nous a facilité la tâche, à tous les intervenants AGHA, et bien sûr aux participants.

Comme avec chaque fin d'année scolaire, les cours de lecture de textes anciens s'achèvent pour reprendre en octobre, le lundi après-midi au local AGHA. Les adhérents éloignés, qui ne peuvent y assister, auront



Les cours de l'AGHA à l'Université du Temps Libre

encore la possibilité de recevoir par mail les textes et transcriptions de l'année 2017/2018. Seule condition : se faire inscrire (ou ré-inscrire) sur correspondance@agha.fr. Merci à Pierre Faure pour l'animation et l'aide apportée, à Gérard Godrie pour la mise en forme informatique et à Gilbert Guiony pour la diffusion.

Une journée de l'amitié s'est tenue le samedi 27 mai à Réallon, préparée par nos amis et adhérents Max et Vivien Tiano, en lien avec l'association du patrimoine. Max et Vivien ont fait la généalogie de deux mamies du village et ont souhaité que nous remettons le fruit de leur travail à ces personnes. Moment émouvant qui a permis la présentation de notre association ainsi que l'utilisation de notre site et de nos bases à toute l'assemblée. Nous nous sommes retrouvés ensuite autour d'un bon repas. Des contes, musique irlandaise, jeux de boules... ont clôturé cette belle journée.

Désolés de devoir vous annoncer du retard dans la parution en ligne sur notre site des ouvrages de notre bibliothèque. Enregistrer tous les livres en notre possession prend beaucoup plus de temps que ce que nous aurions souhaité. De plus, nous en avons réceptionné des nouveaux, ces derniers jours, dons de Mr Cochard que nous remercions infiniment.

Ce n'est donc pas avant septembre que nous pourrions mettre en ligne la liste de tous les documents que nous possédons au local AGHA.

Nous préparons une exposition pour le congrès du Havre en septembre. Deux haut-alpins y seront à l'honneur puisque Ferdinand Marrou, ferronnier et Camille Albert architecte se sont illustrés notamment avec la construction des bâtiments de la Bénédictine de Fécamp.

Vous pourrez bénéficier de l'avant-première de cette exposition à la journée de Généalogie du samedi 8 juillet à Aspres-sur-Buech organisée par notre adhérent et ami Jean-Paul Métailler et sa compagne Giuliana. Au

programme : rencontres, expositions, visites, informations, documentation... Nous vous y espérons très nombreux.

À son tour le Champsaur connaîtra de l'animation. Sylvain Athenour, adhérent AGHA aidé des deux auteurs du livre « l'immigration des Haut-Alpins aux Amériques », prévoit une semaine de grandes cousines franco-américaines à Saint-Bonnet-en-Champsaur et alentours, du 10 au 16 juillet 2017. Notre président du CGMP Jean-Marie delli Paoli, des bénévoles et autres membres AGHA participeront. Vous y êtes bien sûr aussi tous conviés.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous un bon été.



Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs

707, chemin du Camouyer
cidex 406
06333 Roquefort-les-Pins

Courriel : contact@cegama.org
Internet : <http://www.cegama.org>

■ Permanences

Maison des Associations de Roquefort-les-Pins
2^e jeudi à partir de 18h

Bases de données sur Généabank et Bigenot



Recherches sur l'Histoire des Familles Corses

Maison de la Corse
69, rue Sylvabelle
13006 Marseille

Tél : 06 20 02 20 02
Courriel : rhfc.corsica@gmail.com
Internet : <http://genealogie-rhfc.fr/>

■ Permanences

lundi de 14h30 à 17h

Bases de données sur le site de l'association

2017 : la RHFC a 15 ans !

Que de chemin parcouru depuis la première réunion en février 2002 !

Une poignée de personnes, des curieux, impatients de trouver des informations, réunis autour d'une table à la Maison de la Corse.

Rapidement le cercle s'est agrandi ... preuve que nous répondions à un besoin.

Et pourtant ! nous n'avions pas grand-chose à offrir : un microfilm (les registres paroissiaux de Sainte Marie Sicche) qui nous avait été aimablement donné par les Archives Départementales de Corse du Sud ... pour voir ... et une immense volonté, celle de faire avancer la RHFC, de répondre à la demande de ceux, de plus en plus nombreux, qui nous faisaient confiance.

Et les années ont passé Chacune apportant de plus en plus de richesse, d'échanges, de partages, d'amitié, et chacun sa participation à la construction de la RHFC. L'informatique a permis le développement des logiciels de saisie, de généalogie, de relevés ... fini la retranscription des documents, fini les relevés manuels. Les photos numériques sont arrivées. Un travail énorme a été fourni grâce aux nouvelles technologies. Que de temps gagné !

Et nos fonds se sont enrichis ... beaucoup ! Nous avons pu mettre à la disposition des chercheurs des milliers d'actes, de documents. Nous étions loin du microfilm de nos débuts.

« Quand le chemin te paraît long ... » C'est une phrase que je me suis souvent répétée.

Internet a facilité grandement les contacts. Des liens se sont créés au fil du temps, on échange sur les forums, par mail, on se connaît sans s'être rencontrés physiquement et on s'apprécie quand même, le courant passe ...

Mais rien n'aurait pu se faire sans le travail de l'équipe fidèle qui anime notre association, rien n'aurait pu se faire sans la fidélité de tous les adhérents qui nous ont renouvelé massivement leur confiance, d'année en année.



Cercle Généalogique de la Drôme provençale

Maison des Services Publics,
3^e étage Nord,
1, avenue Saint-Martin,
26200 Montélimar

Tél : 04.75.51.22.03
Courriel : cgdpr@wanadoo.fr
Internet : <http://www.genea26provence.com>

■ Permanences

mardi de 10h à 17h
1^{er} samedi de 10h à 17h

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenot



Cercle Généalogique 83

Villa « les Myrtes »
avenue du Parc des
Myrtes
83700 Saint-Raphaël

Tél :
Courriel : cgenea83@free.fr
Internet : <http://cgenea83.free.fr>

■ Permanences : Saint-Raphaël

2^e jeudi de 14h30 à 17h
4^e samedi de 14h30 à 17h

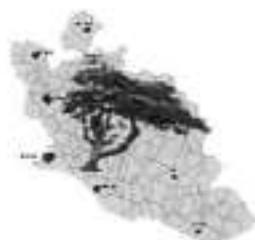
■ cours de paléographie : Saint-Raphaël

3^e jeudi de 14h30 à 17h00

■ Permanences : Draguignan - Salle des Archives départementales

4^e jeudi de 14h30 à 16h30

Bases de données sur le site de l'association
et Généabank



Cercle Généalogique de Vaucluse

École Sixte-Isnard
31ter, avenue de la Trillade
84000 Avignon

Courriel : courriel.cgvauchuse@gmail.com
Internet : <http://www.cgvauchuse.org/>

■ Permanences

Avignon - École Sixte-Isnard, 31ter, avenue de la Trillade

- mercredi de 13h30 à 18h
- dernier samedi du mois de 13h30 à 17h00

Bonnieux - 12 Rue des Pénitents

- 2^e et 4^e jeudi de 14h30 à 16h30
- 1^{er} vendredi du mois
- 1^{er} et 3^e jeudi du mois, atelier « généalogie et informatique »

Pernes-les-Fontaines - Centre Culturel des Augustins, place Louis Giraud

- lundi de 14h00 à 16h00

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet.

Chères adhérentes, chers adhérents,

Depuis le dernier Provence généalogie nous avons tenu notre assemblée générale à Jonquières, le 4 février 2017. Lors de cette journée, Madame Nicole Feugas-Chiron et Monsieur Alain Léglise ont désirés ne pas rester administrateur du CGV. Je veux ici les remercier pour tous le travail accompli temps au niveau de notre association que celui du CGMP. Bienvenu à nos nouveaux administrateurs : messieurs Gilbert Allemand, Michel Legerot, Jack Toppin.



Assemblée générale à Jonquières.

Nous étions présent les 18 et 19 Mars aux journées généalogique de Mauguio avec le CGMP, le CG Drôme provençale, le CEGAMA et l'association de recherche sur l'histoire des familles corses.

Nous avons participé aux réunions du CCR et à l'AG du CGMP à Brignoles.

En juillet, vous pouvez nous rejoindre à Lacoste pour une exposition sur la boulangerie.

Les 7, 8, 9, 10 Septembre je serais présent ainsi que Véronique Gennet sur le stand du C.G.M.P. au Havre pour le congrès national de la Fédération Française de Généalogie.

En ce qui concerne les forums associatifs 2017 d'Avignon, de l'Isle-sur-la-Sorgue et de Pernes-les-Fontaines nous n'avons pas encore les dates précises.

Le 17 Septembre pour les fêtes du patrimoine, une exposition aura lieu à Lapalud, en partenariat avec la mairie.

Pour plus d'information consulter notre site qui est régulièrement mis à jour, ce site nous a permis de faire progresser le nombre de nos adhérents avec la consultation de notre base sur Expoactes.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances culturelles, généalogique, sportives, ou autres et vous dit à la rentrée.

Claude Barozzi



Association Génomique des Bouches-du-Rhône

194, rue Abbé de l'Épée
13005 Marseille

Tél : 04.96.12.49.93
Courriel : agbdr@wanadoo.fr
Internet : <http://www.ag13.org>

■ Permanences

Aix-en-Provence

Le Ligourès, 16 pl. Romée de Villeneuve
Jacques Raffi - 06.71.11.45.97 -
jacques.raffi@orange.fr

Aubagne

24, rue du Jeu de ballon
Bernard Guis - 04.42.03.83.26 -
bernard.guis@wanadoo.fr

Allauch-Château-Gombert

Foyer des Anciens, le Logis Neuf
Jacqueline Astier - 04.91.68.43.98 -
jacastier@wanadoo.fr

Châteauneuf-lès-Martigues

Maison des Associations, place Bellot
Andrée Gombert - 04.42.79.82.54 -
andreegombert@wanadoo.fr

Eyguières - Centre Culturel, rue Bel Air

Marie-Françoise Buis - 04.90.57.97.63 -
lescheminsdupatrimoine@yahoo.fr

La Ciotat - Archives, rond-point des messageries maritimes

Daniel Gronlier - 06.81.10.55.85 -

Les Pennes-Mirabeau

Le CALM, centre Jean Giono, chemin de Val Sec, La Gavotte
Jean-Claude Barbier - 06.35.44.07.06
Patricia Miceli - 06.31.32.26.53 -
ag13.lespennesmirabeau@gmail.com

Marseille - siège administratif

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 Marseille
Tél. 04.96.12.49.93

Port-de-Bouc - Centre Elsa Triolet, Bd Charles Nédélec

Henri Girard - 04.42.86.02.97 -
girard.henri@wanadoo.fr

Salon-de-Provence

Maison de la vie associative, rue André-Marie Ampère
Albert Galmard - 04.42.74.08.82 -
albert.galmard@orange.fr

Venelles - Le Triboulet, 9 impasse de La Roberte

Michèle Laurin - 04.42.54.02.07 -
geneavenelles@gmail.com

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet

Assemblée générale ordinaire à Lamanon le 24 Juin 2017

Chers Adhérents

Notre Assemblée générale 2016 n'ayant pas pu se tenir au mois de mars comme prévu nous vous invitons à venir très nombreux nous rejoindre à Lamanon le 24 juin prochain pour partager cette journée d'amitié et de convivialité.

09 H 30 Accueil des participants
10 H 30 Assemblée générale ordinaire

Ordre du jour

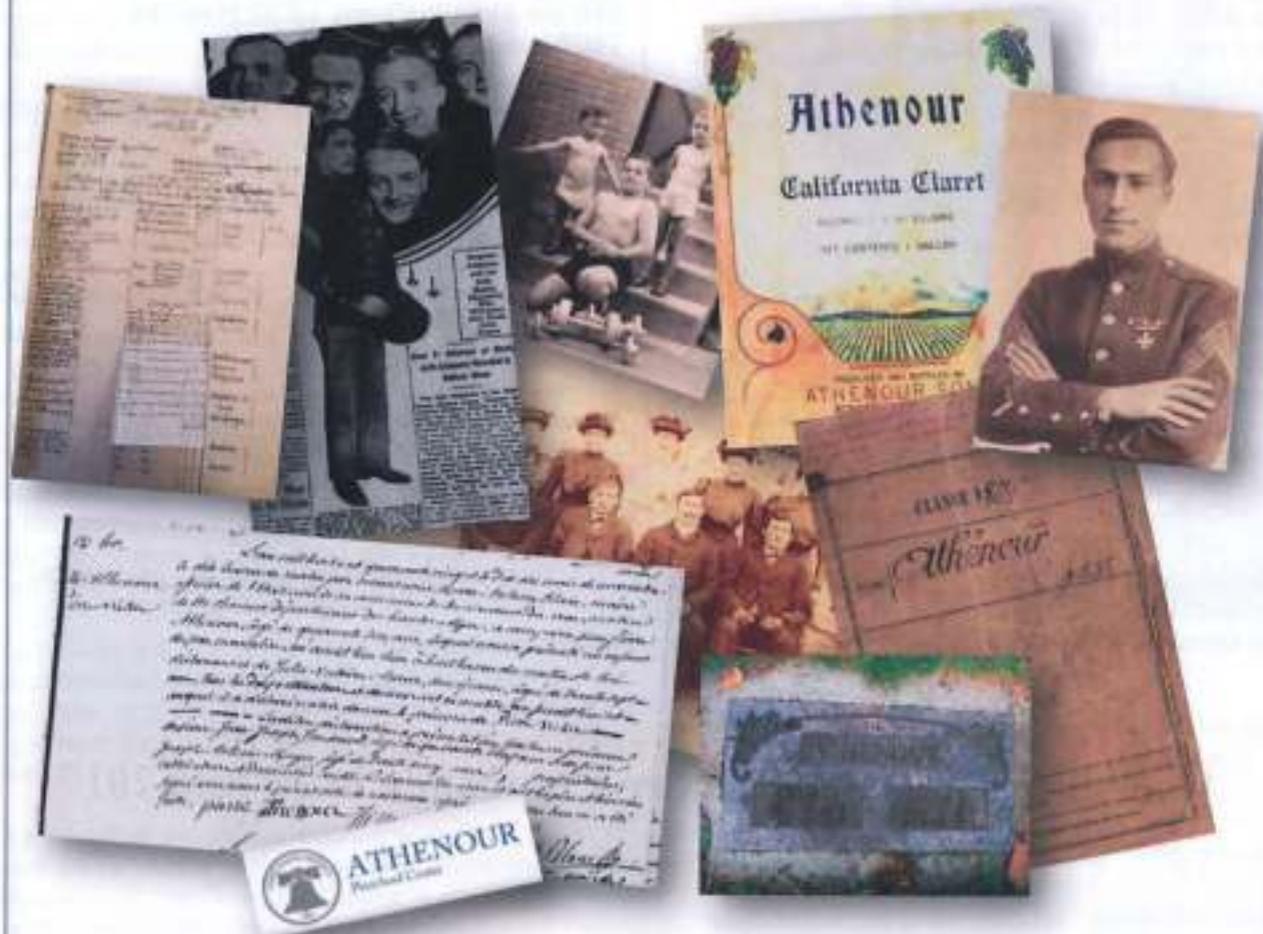
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Questions diverses
- Remise des Brevets 1^{er} et 2^e degrés
- Remise des Relevés d'état civil de la commune à Monsieur le Maire.

À l'issue de l'Assemblée Générale un repas sera pris en commun et une visite de Lamanon sera proposée l'après-midi.

La convocation vous parviendra ultérieurement par courriel ou par courrier avec tous les renseignements nécessaires.

Dans vos agendas

COUSINADE
ATHENOUR
ATHENOUX, ATHENOUS
ET APPARENTÉS



14 AU 16 JUILLET 2017

SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

HAUTES-ALPES



Cher(e) cousin(e)

Dans les années 80, deux cousines avaient donné l'occasion aux descendants de Guillaume Athenour et Suzanne Bonthoux, couple de paysans nés vers 1685 dans la vallée du Champsaur, de se retrouver au Pradet, dans le Var, puis à Saint-Bonnet-en-Champsaur, dans les Hautes-Alpes.

Ces événements avaient été l'occasion pour tous les participants venus de France et des États-Unis de se retrouver, de se connaître, de découvrir leurs racines communes et de partager des moments qui trente ans après, restent gravés dans les mémoires.

Depuis, beaucoup de choses se sont passées. Une partie de nos anciens nous a quittés tandis que les jeunes générations ont donné naissance à une multitude de petites pousses qui sont sur l'arbre familial les branches de demain.

Outre le renouvellement démographique, les recherches généalogiques et historiques ont bien avancé et de nouveaux liens ont été créés avec des cousins et cousines de par le monde.

La mise en ligne de nombreux documents d'archives ainsi que de riches échanges d'informations entre cousins ont permis de mieux appréhender le vécu de nos grand-parents, arrière-grand-parents et de ceux qui les ont précédés. Des événements du quotidien inscrits dans les registres aux guerres européennes du XIX^{ème} siècle, des phénomènes migratoires aux conflits mondiaux, les traces écrites laissées sur nos ancêtres viennent compléter les récits que l'on se transmet aujourd'hui oralement, le tout contribuant à lever peu à peu le voile sur un arbre familial au ramage majestueux.

La cousinade de 2017 sera un autre jalon dans l'histoire de notre famille et nous espérons que vous pourrez dire des années après avec un pincement au cœur et des étoiles plein les yeux : "j'y étais !"



*signé avec nous
non la mire est
Prenoi approuvé*

Athenour

Emile D

et. Jauras

Journée Généalogique le samedi 8 juillet 2017

« Nos ancêtres des Pays du Buëch et des Baronnie Orientales »

Maison pour Tous d'Aspres-sur-Buëch (05140)

JOURNÉE GÉNÉALOGIQUE 2017 PAYS du BUËCH et BARONNIES ORIENTALES



à la Maison pour tous
d'Aspres-sur-Buëch (05140)

Entrée libre



Un groupe de généalogistes organise le samedi 8 juillet 2017, de 9 h. à 18 h., à Aspres-sur-Buëch, une Journée Généalogique sur le thème : « Nos ancêtres des Pays du Buëch et des Baronnie Orientales ».

Les personnes intéressées et les généalogistes débutants, amateurs ou confirmés pourront échanger sur les familles originaires de cette région et alentours. Ils sont invités à venir exposer le résultat de leurs recherches. Ils rencontreront des généalogistes dont les travaux portent sur les patronymes de l'ouest des Hautes-Alpes et le sud-est de la Drôme : Gorges de la Méouge, Haut-Buëch, Haute-Ouvèze, Larnagnais, Orpierois, Rosannais, Séderonnais, Serrois, vallée de l'Oule et Veynois...

Cette Journée Généalogique se tiendra à La Maison pour Tous d'Aspres-sur-Buëch. Pas de repas organisé : le pique-nique sur place ou à proximité est possible ainsi que le repas dans trois restaurants proches. Entrée libre. Réservez dès à présent cette date sur votre agenda ! La convivialité généalogique sera au rendez-vous.

Programme

- Exposition de travaux généalogiques.
- Présence de l'Association Généalogique des Hautes-Alpes (AGHA) et du Cercle Généalogique de la Drôme Provençale (CGDP) avec leurs bases de données numériques.
- Échanges avec les organisateurs et visiteurs sur les familles originaires des Pays du Buëch et

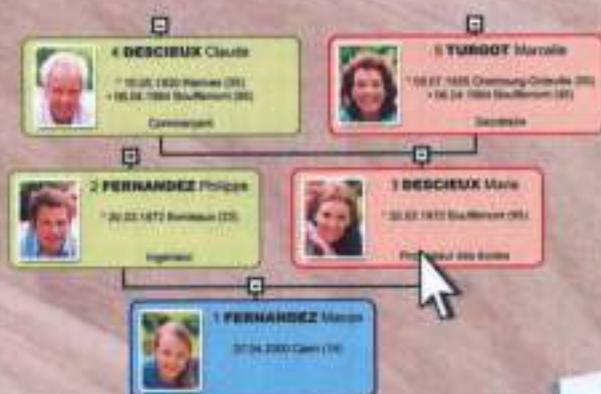
des Baronnie Orientales.

- de 10 h. 30 à 12 h., Régine Bon (présidente de l'AGHA) et un(e) représentant(e) des Archives départementales des Hautes-Alpes feront un exposé, suivi de questions/réponses, sur le thème « Archives, généalogie et numérique dans les Hautes-Alpes ». Invité : Sandy Andriant, vice-président du CGDP et webmaster de l'AGHA qui présentera « le numérique au CGDP et à l'AGHA ».
- de 14.00 h. à 15.30 h., Fanny Clément (qui vivait à Agnielles-en-Bochaine dans les années soixante), Cécile Roger-Assmann (qui y vivait dès les années quarante-cinq), Claude Piot (historien et généalogiste d'Agnielles) et Jean-Baptiste Richardier (qui y vivait dès les années quarante-cinq) feront un exposé sur le thème : « Pourquoi et comment vivait-on à Agnielles-en-Bochaine de 1943 à 1963 ? »
- de 16 h. 00 à 17 h. 15, visite guidée du vieil Aspres et de l'église Saint-Géraud (une quinzaine de personnes maximum).

GENEATIQUE

LE LOGICIEL DE GÉNÉALOGIE

LA RÉFÉRENCE POUR RETRACER L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE !



Retrouvez sur votre écran à la fois, la zone de saisie des informations et l'arbre généalogique qui se construit.

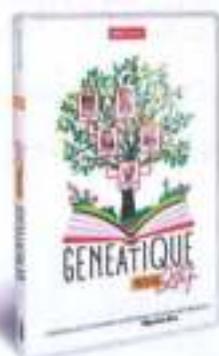
Changez de personne d'un simple clic et ajoutez facilement des photos et des copies d'actes.



Avec **Généatique 2017** bénéficiez des toutes dernières innovations :

Comme le choix visuel du modèle d'arbre, le recueil d'arbres à imprimer, etc.

PARTEZ À LA CHASSE AUX ANCÊTRES AVEC LE MEILLEUR DES OUTILS !



OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir **Généatique 2017 Prestige** en coffret à un prix préférentiel. Rendez-vous sur :

www.geneatique.com/asso

et introduisez le code de remise suivant

REDUCASSOGENEA

(Vous utilisez déjà une ancienne édition de **Généatique Prestige** ?
Bénéficiez d'une réduction supplémentaire, plus d'informations sur le site)

140 €

95 €



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.geneatique.com
ou téléphonez au **01 34 39 12 12** (10h-12h et 14h-16h)

Questions / Réponses

Questions

IMPORTANT

Adressez vos questions et vos réponses à :

Bernard Guis
Les Boyers
505, chemin du Garde
13400 Aubagne

Courriel : bernard.guis@wanadoo.fr

avant le **1^{er} juillet 2017** pour parution dans :

« **Provence-Généalogie** » n° **185 de septembre 2017**

- Précisez vos nom, adresse, numéro d'adhérent complet comportant le numéro de votre association.
- Posez une question par feuille de format A4 (210 x 297 mm).
- Nous vous prions de limiter, si possible, le nombre de vos questions à 5 par bulletin ; merci de votre compréhension.
- Écrivez les patronymes en caractères majuscules d'imprimerie et précisez le département où se situent les petites communes que vous citez.
- N'attendez pas de recevoir le bulletin pour poser des questions destinées au bulletin suivant. Posez vos questions dès que la nécessité s'en fait sentir.
- Les personnes désirant transmettre un courrier de remerciements ou autre, à des adhérents, peuvent le faire par l'intermédiaire du responsable de « Questions-Réponses ».
- Numérotation des questions : les deux premiers chiffres indiquent l'année de leur publication ; chaque réponse porte le numéro de la question à laquelle elle répond.
- Les demandeurs sont invités à signaler dans quels documents ils ont cherché, de même que les répondants, même si les recherches ont été négatives.

Abréviations utilisées :

A.I.C. = Aide Inter Cercle ; aide ponctuelle apportée aux membres d'associations extérieures au C.G.M.P., en espérant la réciprocité.

Naissance	"	Veuf, veuve	vf, vve
Baptême	b	Avant 1693	/ 1693
Mariage	x	Après 1693	1693 /
Remariage	x2, x3	Environ	ca
Contrat mariage	cm	Douteux	?
Divorce	∩	Testament	Test
Descendance	desc.	Sans postérité	sp.
Ascendance	usc.	Sans alliance	sa.
Fils, fille	fs, fa	Union libre	&
Décès	+		

Appel aux bonnes volontés :

N'hésitez pas à nous adresser vos questions, et surtout vos réponses : ne vous dites pas que sans doute quelqu'un se chargera de répondre au demandeur.

Les lecteurs sagaces ne manqueront pas de retrouver des questions et des réponses qui parurent au forum du CGMP. Il nous a semblé que les deux outils, loin d'être en concurrence, pourraient se relayer. Au forum la rapidité, à la présente rubrique « Questions-Réponses » la pérennité du document-papier pour ceux qui y sont attachés, et la concision. Ici, on trouvera sans doute, dans cette nouvelle formule, des points perfectibles ; qu'à cela ne tienne, vos commentaires nous aideront. Merci à Jacques Blanc et Rosette Adam qui ont eu la faiblesse d'accepter de faire l'exégèse des conversations du forum.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

17/44 CHABRIER-LEOTARD/LIEUTARD (Jean-Jacques CHABRIER-04)

Tous renseignements sur le couple Jean CHABRIER x Jeanne LEOTARD(LIEUTARD) ca. 1655 dont :

- Antoine x Louise SILVE, le 02/08/1682 à 04 Peyruis x2 Lucresse BONNET, le 27/05/1706 à 04 Châteauneuf Val St Donat.
- Jean x Marguerite MOTTET, le 02/06/1692 à 04 Cruis.
- Clère x Jacques FAUQUE, le 09/07/1693 à Peyruis.
- Arnoux x Anne AYMARD, le 03/02/1684 à Peyruis.
- Honoré x Anne AILHAUD, le 26/02/1791 à Sigonce.
- Anne x André Magnan, le 18/06/12704 à Peyruis.
- Michel x Elisabeth GASTINEL, le 07/07/1704 à Peyruis.
- Magdeleine x Joseph BERAUD, le 22/02/1691 à Peyruis.
- Nicolas x Elisabeth BELLON, le v04/02/1712 à Peyruis.

HAUTES-ALPES

17/48 BRUN (Roland COUDERC-26)

° et asc. d'Anthoinette BRUN, de 05 Chanousse, x le 01/07/1660 avec Gabriel de MONTCOCU à 26 Tulette, où elle est + le 11/10/1673.

ALPES-MARITIMES

17/52 TEISSEIRE-RICORD (Jocelyne NIAULO-13 + de Jacques TEISSEIRE entre 1901 et 1916 où ? Il est ° en 1827 à 04 St André les Alpes et x en 1860 à 06 la Trinité Victor avec RICORD Antoinette.

BOUCHES-DU-RHÔNE

17/50 MICHEL (Reine MICHEL-04)

L'ancêtre de M^{me} MICHEL, Jean Henri MICHEL, ° le 04/02/1783 à 13 Marseille- Major, et + le 26/12/1867 à Marseille, fs. de Claude MICHEL (° le 01/08/1746 à Marseille La Major, + le 3/mess/an 3 à l'Hospice) et de Madeleine OBSCUR, (° ca. 1766 à 13 Cuges, + le 09/02/1788 à Marseille la Major, x le 01/11/1781 à Marseille-Major).

Jean Henri a perdu sa mère à 5 ans, son père à 12 ans. Qui l'a pris en charge au + de sa mère, ou de son père ? où ? à Marseille ou à Cuges ? a-t-il pu avoir un frère ou une sœur ? ses parents sont restés mariés six ans.

Au remariage de son fs. Benjamin Jacques (03/11/1821-02/09/1884, Marseille) Jean Henri a fait acte d'autorité en enlevant à son fs. ses trois enfants du 1er lit et les a répartis dans la famille.

17/54 PATERO-DEMANUELLI (Sylvette PATERO -04)

Tous renseignements sur asc. de la famille de Barthélémy Jean PATERO, ° le 30/09/1853 à Scarnafigi, Province de Cunéo, Italie et x le 00/05/1887 à 13 Marseille Consulat d'Italie, avec Marguerite DEMANUELLI, ° le 20/07/1862 à Borgoratto Alessandrino, Province d'Alexandrie, Italie.

17/55 SOLLIERS-RENAUD (Éliane BÉGUOIN-13)

Je recherche le + et x de Boniface SOLLIERS, + /1785 à 13 Marseille et x /1773 avec Félicité RENAUD à Marseille ?

17/56 VITALIS-CHAIX (É. BÉGUOIN)

° et x de Mathieu VITALIS, fs. de Jacques et Jeanne NICOLAS, ° ca. 1740 ?

Et x avec Marie Jeanne CHAIX, /1771 à 13 Marseille.

17/57 ISNARD-LYON (É. BÉGUOIN)

° et x des parents de Christian ISNARD, ° vers 1728 à 13 Marseille, fs. de Joseph ISNARD et Thérèse LYON à Marseille ?

17/61 GRANGET-RICAUD (Pierre BARNIER-13) date et lieu de remariage de notre ancêtre Henri GRANGET avec Suzanne RICAUD, natif de 84 Viens, ca. 1621, + Gardanne 1687.

Vf. de Suzanne BONNATIERE, + 1672 à 04 Reillanne, et date et lieu de ° de leur fils François, x Jeanne ANDRE le 26/05/1693 à Aix St Sauveur.

VAR

17/59 RAMPAL-BAUMIERE /BOMELLE (Éliane BÉGUOIN)

°, x et + de Jehan RAMPAL, ° ca 1540 où ? + ca 1594 où ? x à Alix BAUMIERE/BOMELLE à 13 Marseille ? 83 Le Beausset, Signes ca. 1590.

VAUCLUSE

17/45 CORNILHAC (Roland COUDERC-26)

° et + d'Elisabeth CORNILHAC, fa. de François et de Marie LIGIER, x à 84 Bollène, avec Raphaël PEY-REMORTE

17/46 ROUX-ROUX (R. COUDERC)

°, asc., cm. et + de Jean Baptiste ROUX et Elisabeth ROUX, d'où Baptiste, ° le 04/04/1780 à 84 Bollène.

17/47 PEYREMORTE-TABOUR (R. COUDERC)

°, asc., x, cm. et + de Laurent PEYREMORTE et Anne TABOUR, d'où Raphaël, ° à 84 Bollène le 01/03/1749.

17/49 BERNARD (R. COUDERC)

° et +, diocèse de 84 Orange, de François BERNARD, fs. d'André et Françoise BALDIER, x le 30/04/1780 à 30 Thauraux, avec Marie (Marguerite) DUCROS/DUCRAUX.

17/53 GARCIN-DAVOUST (Éliane BÉGUOIN-13)

Réponse dans ce numéro.

°, x et + de François GARÇIN et de Marie Césarine DAVOUST.

Leur fs. François Hypolite est ° à 84 la Bastide des Jourdan, le 05/12/1821 et s'est x le 25/08/1853 à 04 Pierrevert, avec Marie Césarine CARRETIER.

17/58 JEAN (É. BÉGUOIN)

° /1755 de Joseph JEAN, à 84 Apt, fs. de Pierre JEAN et Marie Anne MOUTTET.

17/60 GARCIN-VIGUIER (É. BÉGUOIN)

° de Joseph (Jean) GARCIN, ° ?, + /1739 ? x le 05/02/1704 à 84 La Bastide des Jourdans, avec Anne VIGUIER, ° le 08/03/1691 La Bastide des Jourdans, + /1739 ?

Joseph GARCIN, fs. de Jean GARCIN laboureur, ° ? + ? x où ? avec Martine Clère ° + ?

Anne VIGUIER fa. de Gaspard VIGUIER °, + ?, x ? avec Sibile CARALTERE, ° et + ?

DIVERS

17/51 Recherches à AIX (ALLOUN Fatma-Algérie)

En train de faire des recherches sur le parcours de mon père, je m'adresse à vous pour de l'aide.

Mon père, ALLOUN ALI dit ALOUANE ben DAOU et de CHABI Aïcha, né le 21/09/1906 à M'chedallah, ex-Maillot-Algérie, décédé en 1964 à Alger, a résidé à Thil et travaillé dont les mines de Meurthe et Moselle et de nationalité française en 1932 d'après ce qu'il racontait.

Il y a des documents aux archives d'outremer, mais ils sont consultables uniquement dans la salle.

Comme

- Indigènes, accession à la qualité de citoyen français, naturalisations : circulaires, instructions pour l'application de la loi de 1919, correspondance, copies de jugements, listes manuscrites des indigènes « naturalisés » depuis 1935, 1919-1937.

- Recensement : liste nominative 1948-1952

Réponses

NDLR : Nous remercions très vivement nos collègues qui, ayant donné ou obtenu directement la réponse à une question posée dans « Provence-Généalogie », nous en envoient copie pour publication.

Dans la mesure du possible, veuillez indiquer les cotes d'archives où les renseignements ont été puisés.

17/1 VIEL/VIOU-RAVEL (Colette CHAPOIS-13)

Le cm. du couple GAZEL Guillaume X REVEST Anne a été adressé à l'intéressée.

VIEIL Gabrielle est ° le 24/11/1685 à 13 Aix-en-Provence Sainte Madeleine.

x le 03/07/1684 à Aix-en-Provence Sainte Madeleine de VIEL Louis et REVEST Anne.

x le 24/08/1632 à Aix-en-Provence Sainte Madeleine de VIAL/VIEL Thomas et AILLAUD Jeanne.

x le 10/10/1607 à Aix Saint Sauveur de AILLAUD Antoine et PEIS Louise.

17/3 EBRARD (Danièle BOUTEUIL-04)

Relevé dans la collection communale.

Paul EBRARD, ° à 04 Serennes le 04/Brum/an 3, soit le 25/10/1794, fs. de Paul et Marguerite CHAURAND.

17/11 BONNET-GRASSETTE (D. BOUTEUIL)

Registre 2E10672, test. le 23/11/1614, de Pierre BONNET.

17/12 AMAIENC-CORBON (D. BOUTEUIL)

Pas de notaires à 04 Peipin / 1602.

Registre 2E10676, folio 463, test. de François AMAIENC, le 09/03/1623, fs. d'Anthoine, x à Honorade CORBONE, de 04 Châteauneuf le Charbonnier, actuellement Châteauneuf Val Saint Donat.

17/37 AMIEL-DEMOL (D. BOUTEUIL)

Registre 2E 9761, folio 341, cm. le 22/01/1714, à 04 St Jurs, entre Antoine AMIEL, fs. de Reymond et Elisabet ISNARD, et Jeanne DEMOL, fa. de Christophe et + Françoise AMIEL, Vve d'André MICHEL (cm. du x1, le 04/02/1712).

Antoine AMIEL, ° le 12/11/1682, à 04 St Jurs.

Jeanne DEMOL, ° le 24/09/1691, à St Jurs.

Registre 2E 9757, folio 65, cm. du 16/06/1686, entre Christol DEMOL, fs. de Christol et

Honorade BONNEFOY, et Françoise AMIEL, fa. de Balthazar, ménager, et + Marie GINIÉS (+ à St Jurs)

*
**

17/53 GARCIN-DAVOUST (Annie AIMAR-04)

Le patronyme de l'épouse n'est pas DAVOUST mais ADAVOUST

François GARCIN x le 15/01/1821 à 13 Jouques, avec Marie Césarine ADAVOUST, ° le 25/Fruct/an 5 à Jouques, fa. de Pierre ADAVOUST (+ le 22/05/1819 à 13 Peyrolles, âgé de 57a) x le 27/01/1783 à Jouques avec Magdeleine ARBAUD (+ le 22 /Pluv/an12 âgée de 45a).

Pierre ADAVOUST fs. de Gaspard ADAVOUST, ménager (24a.) x le 01.03.1745 à 13 Peyrolles avec Marie Rose ROBERT (19 Ans)

Gaspard ADAVOUST, fs. de Anthoine ADAVOUST x ? Elisabeth COULON.

YAHOO! GROUPES
FRANCE

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur notre forum Yahoo pour partager et progresser dans votre généalogie :

<https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/c-g-m-p/info>

C.G.M.P.



Dictionnaire des noms de familles



Le **dictionnaire des noms de familles** n'est pas simplement la compilation de simples listes éclairs sous Word ou Excel. Ce cédérom contient un programme spécialement conçu : VisuFam.

Grâce au logiciel, vous pouvez faire des **recherches multi-critères** dans toutes les listes éclairs incluses. Recherchez un patronyme, un lieu ou toutes autres données en quelques clics.

Retrouvez vos cousins parmi les adhérents des associations membres du CGMP ; dès qu'un ou plusieurs noms de familles ou autres données vous intéressent contacter directement par messagerie électronique l'auteur de la ou des données grâce à un message pré-formulé.

Listes éclairs de 857 adhérents des associations membres du CGMP
201 824 lignes de référence
44 624 patronymes différents
14 136 communes de la France entière ...
... et même du monde (96 pays sur les 5 continents)

Prix de vente pour un cédérom expédié par voie postale sous enveloppe bulle après commande auprès du

Centre Généalogique du Midi-Provence
BP 70030
13243 Marseille cedex 01

règlement par chèque :

12 euros
(frais postal compris)

cédérom
version 3
mai 2018

Coupon à retourner accompagné de votre règlement

Dictionnaire des noms de familles

M. Mme Melle Nom Prénom :

(rayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

Un pâtissier embarqué de force sur une galère comme soldat du Roi-Soleil en 1704

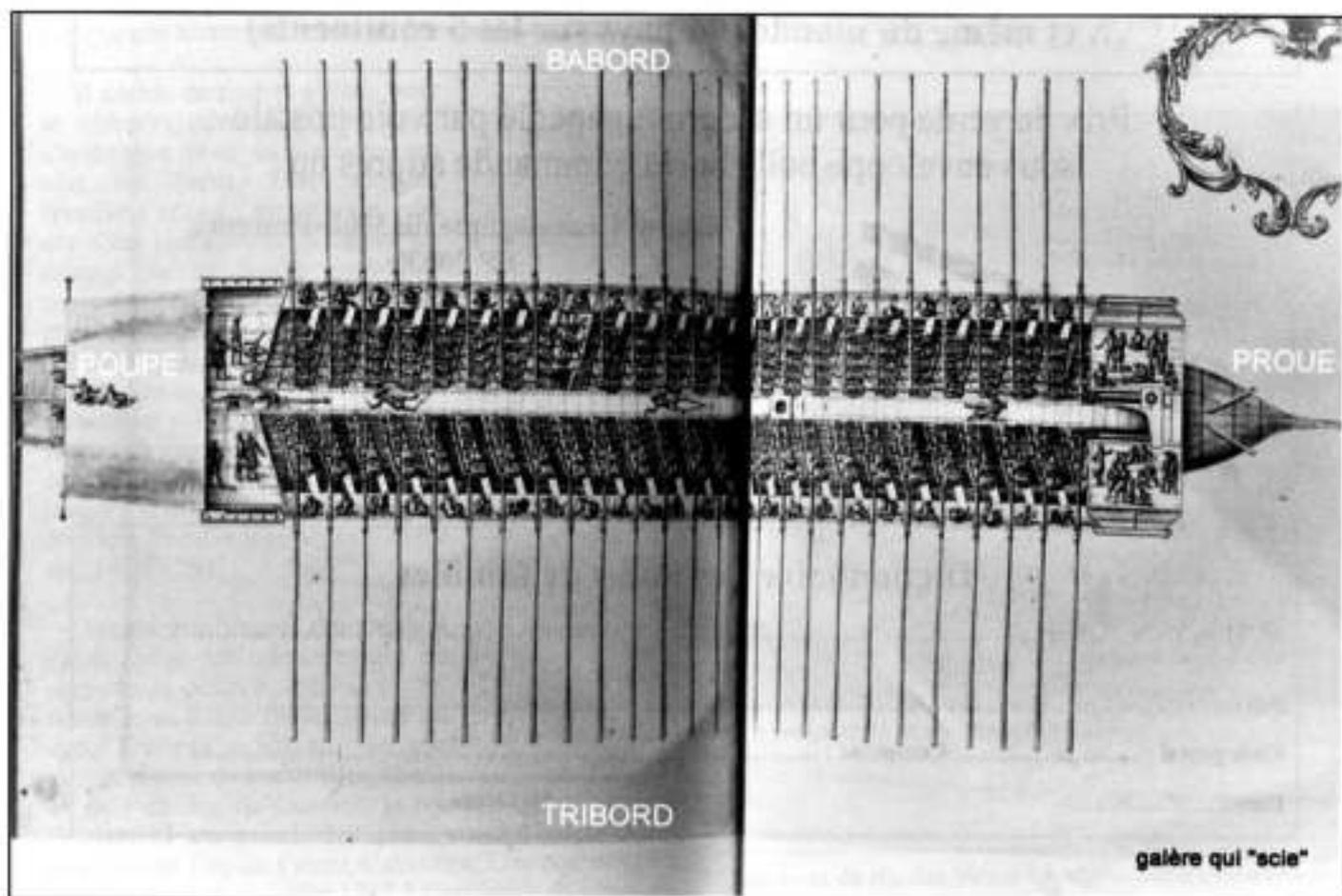
Jacques Blanc (13)

Il s'agit d'un certain Pierre Blanc, mon ancêtre d'une branche cousine. Il signe le 8 octobre 1704 devant notaire une quittance de dette d'un montant de 27 livres qu'il doit rembourser à Louis Legrand, sous-comite (sous-officier qui commande la chiourme d'une galère) pour « *fourniture d'aliments et habillement pendant la dernière campagne que les galères ont faite à Cadix* »¹ C'est l'époque de la guerre de Succession d'Espagne (1702-1713) qui oppose Louis XIV à la coalition de l'Empire des Habsbourg, de l'Angleterre et des Provinces-Unies qui ne veulent pas d'un roi français, Philippe V, son petit-fils, sur le trône d'Espagne. Le roi de France a besoin de soldats, par tous les moyens, y com-

pris la force si les volontaires manquent, sur terre comme sur mer.

Les galériens sont assis enchaînés sur des bancs disposés en « arêtes de poisson inversées » et rament normalement le dos face à la proue. La gravure restitue bien l'extraordinaire entassement humain sur le pont d'une galère. Au total, 26 bancs de rame (« brancades ») à tribord et 25 à bâbord compte tenu de la place occupée par le « fougou » (fourneau) qui servait à cuire la soupe de fèves pour la chiourme, mais aussi la cuisine raffinée pour l'état-major. A raison de 5 rameurs par rame, et par brancade, cela fait un total de 255 galériens, auxquels il faut rajouter une centaine de soldats (dont Pierre Blanc) accroupis ou recroquevillés tout le long des deux « courroirs », entre les rames ; et une autre centaine de personnes comprenant des mariners, des canoniers, des surveillants de la chiourme, argou-

¹ Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 351 E 1063, f° 1063, 8 octobre 1704, quittance de Jacques Blanc à son frère Pierre.



Un extraordinaire entassement sur le pont d'une galère (*Album de Colbert*, 1670, Archives de Vincennes).

sins, pertuisaniers, et comites, ces derniers circulant le long de la coursive centrale, corde à la main et sifflet d'argent à la bouche; enfin une poignée d'officiers, sans oublier le prêtre : au total, 450 hommes pour 450 m², le calcul est vite fait. L'état-major s'abrite sous la « guérite » de la poupe sur le toit de laquelle sont juchés deux personnages. Dans les cales, tout ce qui sert à faire fonctionner une galère qui est aussi un voilier et à faire vivre l'équipage. Seul l'état-major dispose de petites cabines individuelles et d'une chaise percée collective. Le tout pour un vaisseau de 46 m de long pour 6 m de large.

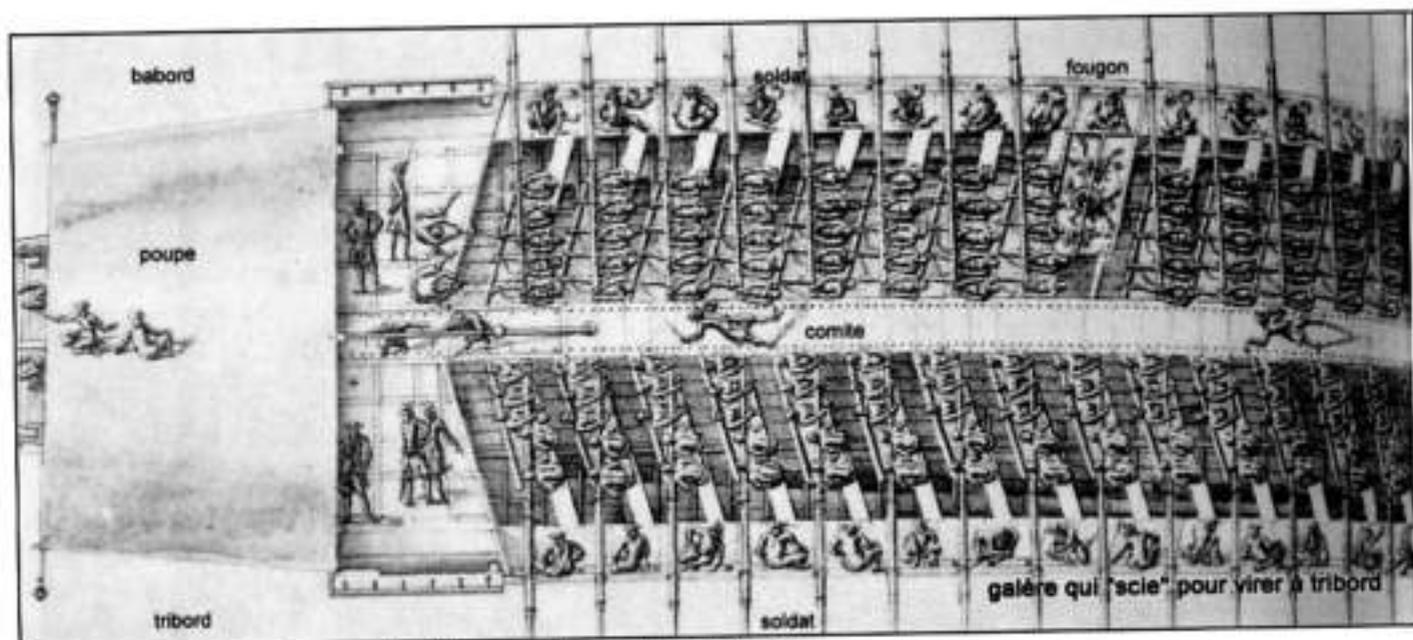
À bâbord, les cinq rameurs sont penchés en arrière le dos tourné vers la proue en tirant sur la rame afin de propulser la galère vers l'avant ; mais à tribord, trois des cinq rameurs, les plus solides pour chaque rame, ont quitté leur banc pour se tourner face à la proue et tirent sur la rame dans le sens contraire, aidés par les deux derniers rameurs, les moins forts, qui poussent sur la rame dans le même sens que leurs camarades. Par ce

pour 50 livres l'an . C'est Jacques, le frère aîné, qui avance 20 livres à son frère Pierre, encore mineur, pour payer une partie de sa dette à Pierre Legrand, sous-comite.

Comme Marius trois siècles plus tard, rêvait-il de dépasser la « gargata », la passe du port, pour voir ce qu'il y avait au-delà de l'horizon, et s'est-il enrôlé ? Ou bien, plus vraisemblablement, s'est-il retrouvé contraint et forcé dans l'enceinte des forts Saint-Nicolas ou Saint-Jean, victime d'une rafle ? En 1789, les cahiers de doléances marseillais dénoncèrent encore cette pratique.

Pourquoi Pierre Blanc devait-il de l'argent à un sous-comite ?

Le comite était le maître d'équipage qui dirigeait les manœuvres à la rame et à la voile. Il avait deux assesseurs. La modestie des soldes favorisait la corruption à tous les niveaux. Même les galériens pouvaient acheter



La gravure montre la galère en train de virer sur place en « battant la scie ».

dispositif, la galère virait sur elle-même vers tribord : c'était « battre la scie ». Possibilité fort commode pour accomplir des manœuvres d'accostage sur un espace réduit. Si les deux côtés voguaient de concert, la galère pouvait reculer sur quelques dizaines de mètres.

L'attrait pour les horizons lointains ou embarqué de force ?

Né en 1682 Pierre était pâtissier après une formation chez maître Matheron à Marseille et un compagnonnage. Il bénéficiait de revenus puisqu'il avait hérité avec deux de ses frères de jardins horticoles situés en dehors de l'enclos de Marseille, dans ce qu'on appelle de nos jours les « quartiers nord », aux Petites Crottes. C'était une zone humide (« bachas ») irriguée par le ruisseau la Caravelle, qui servait de zone alimentaire à Marseille. De par leur rareté les terres irriguées avaient de la valeur. Pierre louait son terrain à un de ses deux frères

la protection ou l'indulgence des comites pour éviter les coups et améliorer leur alimentation. Malheur à ceux qui ne pouvaient pas payer : ils devaient supporter le pire.

Comme soldat, Pierre ne touchera qu'une solde très faible et sera nourri comme les galériens par la « ration du roi » qui consistait en un kilo de biscuit et 120 gr de fèves bouillies, par jour, que les cinq galériens d'une « brancade » se partageaient dans une gamelle commune. Là encore, les « faibles » ramassaient les miettes. En 1685, Michel Bégon, intendant général des galères, améliora l'ordinaire en y faisant ajouter de la viande de bœuf, du lard, et du riz trois jours par semaine ; enfin du vin en plus de l'eau. Mais cette mesure fut-elle réellement appliquée ?

Heureusement que les escadres de galères ne s'éloignaient jamais de la côte. Sur les trois mois de service imposé au pauvre Pierre, les périodes de navigation

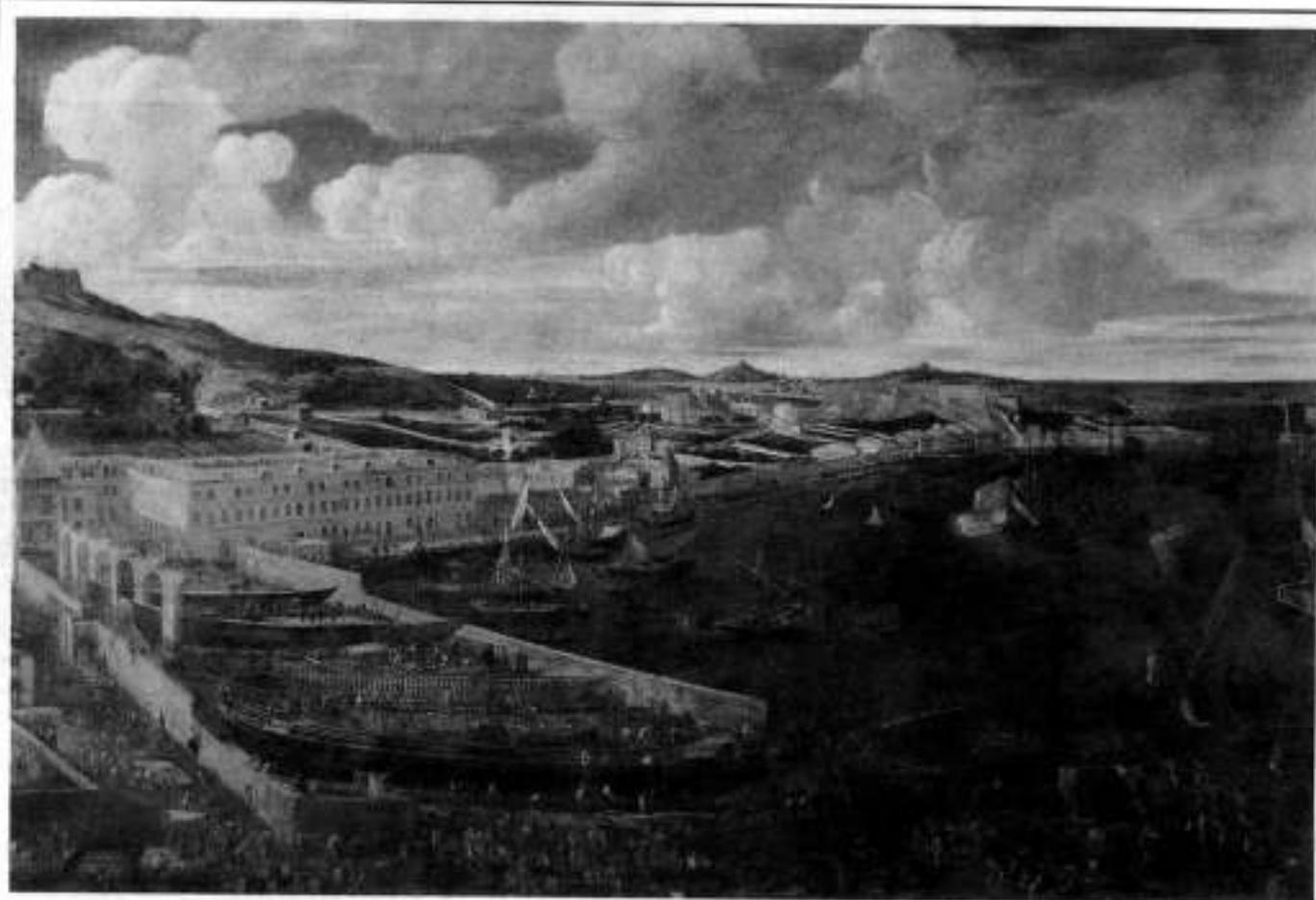
proprement dite n'ont dû représenter que le quart du total, soit entre deux à trois semaines. Le reste du temps était occupé par les mouillages près des rivages ; les arrêts techniques imposés par les réparations et les vents trop forts ; et surtout par les « aiguades » ou approvisionnement en eau.

Car l'eau était le « carburant » vital pour hydrater suffisamment les 255 rameurs avant tout et le reste de l'équipage : une galère ne pouvait pas naviguer plus de deux ou trois jours sans reconstituer ses réserves. Soit 500 barils de 50 litres pesant chacun 60 kg : 30 tonnes au total. Des galériens mal hydratés ne pouvaient plus ramer, même accablés de coups de corde. Un rameur buvait sept litres par jour. Sans compter l'eau de la cuisson pour 450 personnes. Aussi tout l'équipage profitait de ces aiguades indispensables pour s'approvisionner en vivres frais.

Mais, dans sa malchance, si Pierre avait été raflé à Toulon, il se serait retrouvé sur un vaisseau de haut-bord qui partait pour de nombreux mois en pleine mer, donc sans vivres frais régulièrement consommés : c'était l'avitaminose assurée, c'est-à-dire le terrible scorbut qui décimait les équipages, officiers compris. Au moins a-t-il pu échapper à ce fléau en se retrouvant sur une galère.

Les galériens, paysage familier des Marseillais

Les escadres de galères ne naviguaient en Méditerranée que d'avril à octobre ; le reste du temps, les trente-quatre galères s'alignaient le long du quai de l'Hôtel-de-Ville et servaient de dortoir aux galériens à l'abri sous une bâche ; abri précaire car en 1709 le froid tua ou mutila des centaines de malheureux.



Arsenal des Galères de la ville de Marseille, Jean-Baptiste de La Rose, 1666, Musée de la Marine de la Chambre de commerce de Marseille.

Les galériens qui avaient de l'argent pouvaient acheter ces produits frais à chaque escale ; ou bien, il fallait emprunter auprès de l'encadrement de la galère. C'est ce que Pierre fut obligé de faire pour améliorer l'ordinaire peu ragoûtant et hypocalorique ; ainsi que pour se procurer du tabac à priser et s'en bourrer les narines afin de supporter la puanteur exhalée par une chiourme envahie par la vermine et que seule la pluie tombée du ciel lavait épisodiquement, comme le reste de l'équipage d'ailleurs.

Le matin, les comites laissaient sortir en ville une grande partie des 12 000 galériens pour servir de main-d'œuvre bon marché aux Marseillais : des métiers les plus ingrats comme curer le fond du port ; remuer le savon en train de cuire ; porter des charges lourdes ; aux plus valorisants comme artisans dans tous les corps de métiers (tricotage de bonnet). Le soir, ils retrouvaient leurs chaînes à bord de leur galère. Les comites prélevaient une somme sur ce trafic. Les évasions restaient exceptionnelles car, avec leurs costumes rouges et leur stigmates, les galériens étaient facilement repé-

rables. Les déserteurs surtout, à qui, jusque aux années 1680, on coupait les oreilles, le nez et à qui on apposait au fer rouge une fleur de lys sur les joues. Le secrétaire d'État de la Marine, Seignelay, demanda à celui de la Guerre de cesser de faire couper le nez aux déserteurs car cela les rendait incapable de ramer efficacement. Cet argument convainquit Louvois, peu connu pour son humanité, et on se contenta de leurs raboter au couteau l'arête du nez. En cas de fautes graves, de terribles supplices dissuasifs, comme l'écartèlement entre quatre chaloupes, à la vue de tous, étaient pratiqués devant l' Arsenal ; ou bien des coups de cordes mouillées, parfois jusqu'à la mort.

La brancade : l'incroyable exigüité du banc de galère

On a vu sur la gravure que les soldats étaient logés nuit et jour sur un long et étroit (80 cm) parapet situé entre la tête des bancs et le plat-bord, sur chacun des deux côtés de la galère. Heureux ceux de petite taille car, assis en tailleur, ils pouvaient mieux échapper au risque d'être assommés ou envoyés à la mer par un coup de rame ; mais grands et petits devaient supporter le soleil ou les vagues car ils ne se trouvaient qu'à un mètre au-dessus des flots. D'où la fourniture d'habillement.

En plus, ils n'avaient rien à faire sauf observer de très près les cinq rameurs qui trimaient devant eux, entassés comme des sardines dans un espace de 2,3 mètres de long sur 1,25 de large, soit 45 cm par rameur, alors que la carrure moyenne d'un homme de 1,60 m est déjà de 40 cm environ.

Il faut oublier la scène mythique où l'on peut admirer Ben Hur obligé de ramer sur une galère romaine en suivant une cadence de plus en plus infernale imposée par le choc de deux maillets sur une poutre. La carrure somptueuse de Charlton Heston (taille de 1,91 m) devait à coup sûr dépasser les 45 cm de large attribués à chaque rameur. C'était justement le rôle des comites de disposer les cinq rameurs le plus judicieusement possible pour équilibrer l'efficacité des 51 brancades : les plus forts et les plus grands étaient placés le plus près de la coursive centrale car ce sont eux qui devaient exercer le plus de force pour manoeuvrer le lourd aviron avec les mouvements les plus amples : c'étaient les « vogues-avant, » les plus expérimentés. À sa droite, successivement de plus en plus vers le bord : « l'apostis » ; le « tiercerol » (troisième) ; « quarterol » et « quinterol » Les deux derniers pouvaient être les moins vigoureux car ils ne pouvaient que suivre les mouvements imposés par leurs trois autres camarades. Tous ramaient peau contre peau ; sueurs mélangées ; le pied droit enchaîné au banc à tribord où le pied gauche côté bâbord. La brancade était une étroite caisse où ils devaient tout à la fois ramer, manger, boire, dormir,

déféquer, pendant une douzaine de semaine. Vermine et poux y croissaient : la nuit, les galériens se grattaient jusqu'au sang, faisant ainsi tintinnabuler leur chaîne, ce qui gênait le sommeil des pauvres officiers sous la guérite de la proue. Ils se réveillaient mécontents et faisaient fustiger les galériens.

Un auteur anonyme aixois a composé en 1666, un poème en provençal décrivant la misère des galériens et qui a inspiré Mistral : *La souffranso e miseri des forcas que son en galero*.

*La galero es nouestr'houstaou
Plogue ou neve, sian a l'erto
N'aven ni lansou ni coberto (...)
Dourmen quatre ou cinq dins un ban
Que n'a pas tres pan de carruro
Semblo tout a fet la mesuro
D'une caisso per pourta un mouert (...)
Fau que dins aquelle brancado (...)
Mangen e caguen tout ensen (...)*

La galère est notre maison
Sommes à l'air qu'il pleuve ou qu'il neige
N'avons ni drap ni couverte (...)
Qui n'a pas trois pans de large
Dormons à quatre ou cinq dans un banc
Et semble tout à fait à la mesure
D'une caisse pour porter un mort (...)
Il faut que dans cette brancade (...)
Mangions et chions tous ensemble (...)

Extrait du poème de Frédéric Mistral, *La souffranso e miseri des forcas que son en galero*.

Cette constatation très réaliste est le reflet atténué de celle employée par Aristophane, deux mille ans plus tôt dans sa pièce « Les grenouilles » où il se moque des rameurs des trières athéniennes. En effet, pour gagner de la place, les 170 rameurs étaient répartis par rangs de trois rameurs superposés et décalés avec chacun une rame : 62 thranites au plus haut ; 54 zeugites au milieu ; 54 thalamites au plus bas.

Les thalamites bénéficiaient d'une rame plus courte donc moins lourde que celle des thranites qui pouvaient en échange se payer le luxe de : « péter sur la bouche du zeugite et chier sur son copain thalamite ».

Le poème provençal continue d'énumérer les souffrances qui assaillent sans répit les malheureux galériens : les coups de corde pour la moindre hésitation à obéir aux ordres ; la nourriture insuffisante et infâme ; la manipulation des lourdes voiles et des vergues ; la vogue rapide harassante pour impressionner le visiteur de marque.

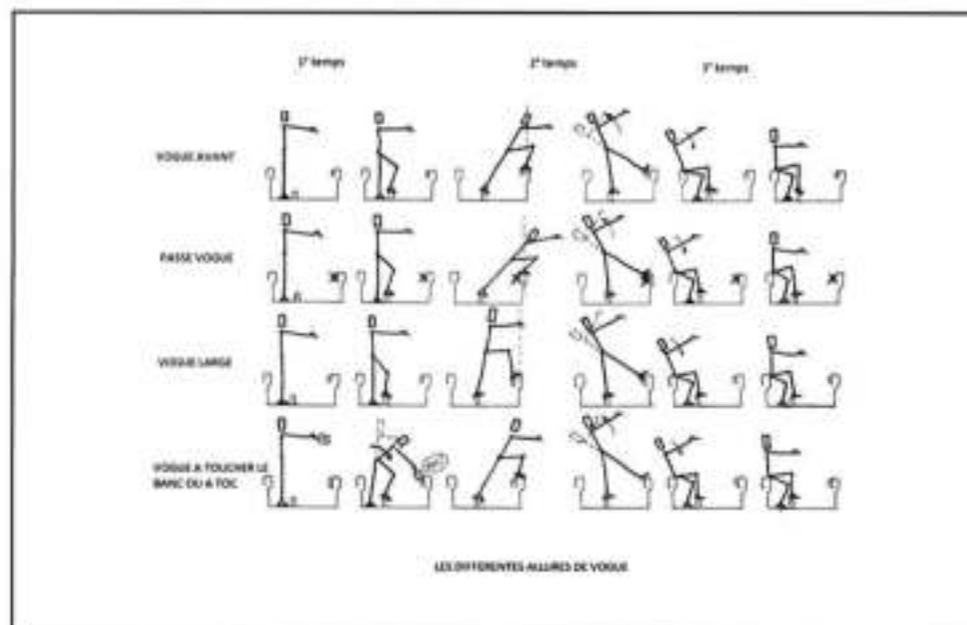
Peut-être la galère de Pierre a participé à la bataille de Vélez-Malaga en août 1704

C'est la dernière bataille navale du règne de Louis XIV entre les escales réunies des flottes du Ponant et du Levant contre celles des anglo-hollandais : une centaine de vaisseaux de haut-bord sur une mer formée. Elle fut meurtrière et indécise car le comte de Toulouse, amiral de France, ne sut ou ne put exploiter son avantage. Le scorbut et les maladies infectieuses avaient affaibli la flotte française². Les galères n'avaient qu'un rôle de sur-

² *Louis XIV et la mer*, Nicolas Siméon, éditions de Conti, Paris, 2007, pp.44 et 66.

veillance ou bien servaient à tracter vers la côte les vaisseaux de haut-bord avariés. Heureusement pour Pierre Blanc.

Les galériens utilisaient surtout avant tout la force de leurs jambes pour ramer



En effet, de sa place inconfortable, Pierre Blanc voyait les galériens se lever puis se laisser tomber sur leur banc, rembourré, les bras toujours tendus parallèlement devant eux, et simultanément soulever et abaisser la rame dans l'eau pour la tirer en arrière puis la repousser. C'est ce qu'explique le schéma ci-dessus.

Dans la vogue avant, le galérien se lève, bras tendus ; il avance son pied droit enchaîné sur une petite marche, la pédagne, pour prendre son élan en se penchant en avant ; il pose sa jambe gauche sur une marche plus haute, la contre-pédagne ; il lève ses bras tendus pour plonger la rame dans l'eau ; il se laisse tomber en arrière avec la détente violente de sa jambe gauche qui, comme un ressort, lui permet de tirer la rame vers lui, toujours les bras tendus ; à peine les fesses heurtent le siège rembourré, qu'il abaisse ses bras pour sortir la rame de l'eau ; il se redresse et s'apprête à recommencer le cycle : au rythme de vingt coups de rame par minute, soit trois secondes par cycle !

Il est évident que la vogue large par quartier était le rythme préféré (quinze coups à la minute) et les galériens se penchaient moins en avant ; la chiourme était partagée par moitié entre la proue et la poupe, pendant une demi-heure, selon un sablier. C'était la vogue par temps calme, quand rien ne pressait ; elle servait aussi à former les rameurs néophytes, qui avaient intérêt à vite apprendre pour réussir l'impitoyable et éprouvante « passe vogue » ou « vogue avant toute ».

C'était la vogue pour fuir un danger et rentrer au mouillage le plus vite possible ; c'était celle qui impressionnait le plus les passagers de marque au grand dam des comites pragmatiques qui voyaient la chiourme

s'épuiser, s'époumoner, jusqu'à en crever pour suivre la cadence de 27 coups de rame par minute avec une inclinaison en avant bien plus prononcée au point d'être obligée de poser la jambe non plus sur la contre-pédagne, mais encore plus haut et plus loin, sur le banc de la brancade de devant. Là, la moindre hésitation, la moindre erreur ne pardonnait pas : la rame de derrière

cognait le maladroit et les coups de corde pleuvaient pour l'obliger à suivre cette cadence infernale. Des capitaines « rigoureux » imposaient cette vogue tous les matins pour « dégraisser » et endurcir la chiourme pendant une heure ! À ce rythme, les rameurs obtenaient des jambes hypertrophiées de coureurs cyclistes professionnels, avec des dorsaux et abdominaux idoine. Par contre, les épaules, les bras et la poitrine restaient moins musculeux car moins sollicités. La marquise de Sévigné, visiteuse de marque sur la galère « La Réale » en janvier 1673 à Marseille et qui n'avait pas les yeux dans sa poche, avait remarqué la vigueur des jambes des galériens. Les gravures contemporaines de Cornélius de Wael corroborent ce témoignage.

temporaires de Cornélius de Wael corroborent ce témoignage.

Enfin, la « vogue à toucher le banc » ou « à toc » était celle des parades, à la sortie et à l'entrée des ports. Dès le deuxième temps, le rameur se penchait pour heurter la contre-pédagne avec le genou de l'aviron et produire un choc si possible parfaitement synchrone très impressionnant. De plus, le spectacle était aussi très beau car la « palamente » (l'ensemble des rames), avec ses pelles multicolores, s'élevait comme un aile de papillon, avant de plonger dans la mer. C'était une vogue lente pratiquée sur un court laps de temps car ces chocs menaçaient la structure fragile des galères.

Mais heureusement que les galères étaient des navires mixtes à rames et à voiles, ce qui permettait de soulager la chiourme, non par humanité, mais par souci d'efficacité.

Les galères étaient aussi de magnifiques voiliers rarement utilisés à leur maximum

Avec ses 900 m² de voilures, réparties sur trois mats, les galères naviguaient au vent le plus possible. On a vu plus haut que la durée de vogue moyenne d'une galère ne représentait que le quart du total d'une campagne de trois mois, soit deux à trois semaines. Sur cette période, pour le temps d'une journée de navigation, la vogue à la rame seule occupait 30 % ; la vogue mixte à rame et à voile 20 % ; à voile seule 50 %.

À la rame seule, la galère se révélait un bâtiment lent, poussif, donc peu efficace pour le combat : dès que la mer se formait ou que le vent fraîchissait, elle se ré-



Galère amirale *La Réale* construite en 1679 - Musée de la Marine

vélait peu maniable. Il fallait utiliser la voilure, à condition que le vent ne soit pas trop fort et qu'il souffle de côté. Les virements de bord au lof (face au vent) et surtout lof pour lof (vent arrière) étaient délicats car, avec une quille de petite dimension, et un faible tirant d'eau, la galère gîtait fortement et prenait l'eau. De plus, la chiourme s'épuisait à manoeuvrer les lourdes voiles et les vergues ; il fallait utiliser la palamente comme contre-poids. Le mistral ou la tramontane constituaient un danger notable : le 19 avril 1579, une escadre espagnole de 25 galères qui voguait au large de Collioure fut dispersée et obligée de « surfer » plutôt mal que bien jusqu'aux côtes de la Sardaigne et même de la Sicile, tandis que six galères coulèrent³.

Aussi, la plupart des capitaines n'utilisait qu'une voile latine sur un seul mât car tous n'avaient pas le niveau d'un Jean Bart. La voilure complète était déployée pour la parade avec des décorations somptueuses qui cependant ne masquaient pas l'odeur de ces « cloaques puants ».

Un système homme-machine poussé à son maximum

Ce n'est pas par cruauté gratuite que les ingénieurs de l'Arsenal des Galères de Marseille fabriquaient des galères qui obligeaient les rameurs à garder les bras tendus en permanence tout en se levant et en s'asseyant pour tirer et repousser de lourdes et longues rames ; le tout dans un espace très restreint.

La construction d'une galère obéissait à des contraintes techniques impératives de rapports entre la longueur, la largeur et le poids. Ce dernier élément avait été augmenté par l'apparition de l'artillerie embarquée au XVI^e siècle. Les ingénieurs vénitiens de l'époque mirent au point cette façon de ramer, seule capable de faire avancer de lourdes galères. Les gondoliers actuels sont les derniers avatars de la vogue debout et à bras tendus. Mais, à la fin du XVII^e siècle, les navires de

haut-bord, bien plus rapides et maniables, prirent l'avantage sur les galères lentes et poussives qui furent de plus en plus reléguées à un rôle de flotte de prestige, de surveillance et d'assistance, malgré leur gros canon et quatre petits placés à la proue.

Il fallait de l'audace pour oser attaquer une frégate hollandaise isolée par une meute de six galères. Jean Marteilhe, condamné aux galères parce que protestant, le raconte dans ses mémoires. Mais une autre fois, un vaisseau anglais tendit un piège et tira à bout portant sur la galère. Jean Marteilhe eut beaucoup de chance car, grièvement blessé, il reprit ses esprits avant d'être laissé pour mort et jeté à la mer. En Méditerranée, les galères ne combattaient plus.

La mortalité était plus forte à terre pendant la morte-saison qu'en mer

Tous les condamnés aux galères ne « fauchaient pas le grand pré de France » : c'étaient en majorité des soldats déserteurs (45%) ; des contrebandiers pour le sel (15%) ; des droits communs rarement criminels (35%) et des protestants (3,7%). Un vol de poireaux ou de linge en train de sécher était suffisant pour se retrouver sur une galère.

Une grande partie mourait pendant les terribles « chaînes » qui de Rennes ou Paris amenaient vers Marseille, à pied et en bateau, des condamnés de toute la France. À l'arrivée, une sélection rigoureuse menée par les comites choisissait ceux jugés aptes à ramer. Ils ne voulaient s'encombrer de « crevards » qui ne résisteraient pas aux conditions imposées à la chiourme. Les exclus étaient envoyés à l'hôpital de l'Arsenal et à des vaisseaux-pontons où 30 % ne dépassaient pas une survie de trois ans.

Par contre, la mortalité pendant la navigation entre avril et septembre ne dépassait pas 1 à 2 % ! Preuve a contrario, après Louis XIV, lorsque les galères ne sortaient pratiquement plus en mer, la mortalité resta aussi élevée pour les hommes restés à terre, dans l'Arsenal. C'est le double collapsus physiologique et psychologique à l'arrivée au bagne qui décimait les plus faibles, les plus isolés et les plus malchanceux. Les témoins des univers concentrationnaires des XIX^e et XX^e siècles ont souvent décrit cet effondrement. Pierre Blanc a approché le premier cercle de l'enfer. ■

Sources

« *Gloire et misère des galères* », par André Zysberg et René Burlot, Découvertes Gallimard, Paris, 1988.

Méthodologie

C'est grâce à une seule quittance de dette que j'ai appris l'aventure subie par mon ancêtre. Comme quoi il ne faut pas négliger le dépouillement systématique de ces quittances en apparence formelles qui alourdissent par leur nombre les registres notariaux.

³ *La Méditerranée et le monde méditerranéen*, Fernand Braudel, Armand Colin, Paris, 1966, T.I, p.231.

Maurice Amieux sur les traces des marchands du canton de La Grave

Éliane Denante, Michèle Chêne et Raymonde Eynaud (05)

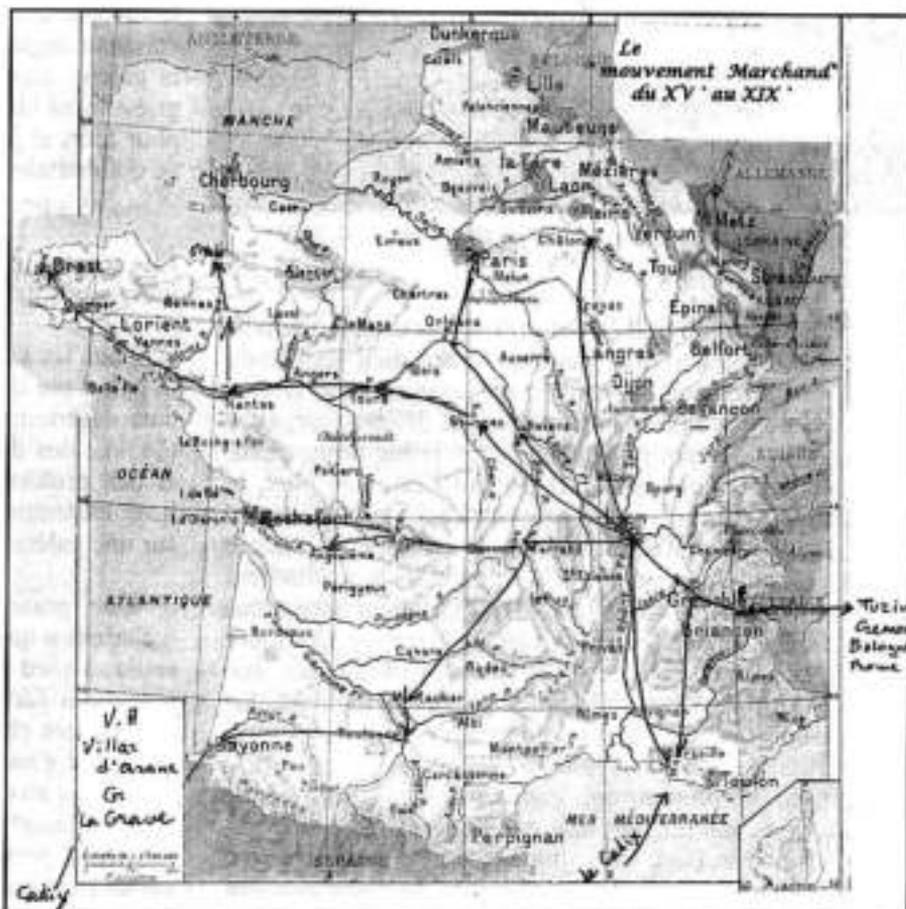
Il est surprenant de parler de richesses dans ce pays montagnard où les ruraux peinaient beaucoup pour tirer des ressources de leurs terres. Mais ce n'est pas savoir que ces montagnards rudes à la besogne, habitués à l'économie et avides de ressources se tournèrent vers ce qu'ils nommaient « les beaux pays ». Ils rêvaient de grandes foires, des possibilités qui pouvaient être offertes par le marchandage.

Le commerce de ces habitants des Alpes a commencé par des déplacements durant l'hiver dès le XVI^e siècle. Nous appelions ces marchands : les porte balles, les colporteurs ; ce sont très souvent de petits merciers. Ils profitaient de la mauvaise saison pour aller gagner quel qu'argent souvent en Isère et dans des grandes villes. Les déplacements n'étaient pas trop aisés, la route qui conduisait à Grenoble n'était en réalité qu'un « grand chemin » praticable par les piétons et les bêtes. Ces difficultés ne les arrêtaient pas devant le rêve d'apporter un peu d'aisance à la ferme. Ces pécules amassés à force de volonté, d'énergie ont dû contribuer à la création de petites affaires qui ont rapidement évolué.

Le mémoire de J. Brun-Durand, sur l'état du Dauphiné en 1698, précise que les hommes et femmes allaient se placer dans les manufactures des villes durant la mauvaise saison. Les femmes étaient plus facilement employées dans les filatures. Et tous, ils rejoignaient la haute vallée pour les travaux des champs.

L'ouvrage de Thérèse Sclafert « Le haut Dauphiné au Moyen-Âge » indique qu'au XV^e siècle il n'y a pas de commerçant dans le canton de La Grave et deux siècles plus tard ce pays donne beaucoup de marchands. C'est en étudiant les dons faits à leur communauté que l'on voit leur essor.

Paul-Louis Rousset dans son ouvrage remarquable « Au Pays de la Meije » retrace la vie et l'évolution de ce peuple montagnard et documente fortement l'odyssée des marchands de ce canton. Il cite ces marchands qui réussissent, les repère et suit leur évolution grâce à leur générosité. Voici quelques exemples qu'il met en vue :



Les mouvements marchands du XV^e au XIX^e siècle

- en 1668, Monsieur Louis Mathonnet, fils d'un marchand de Lyon, natif du Chazelet donnait 1 000 livres à la paroisse pour ouvrir une école ;
- en 1670, Henri Aymon avait fondé et fait bâtir la chapelle de Valefroide ;
- en 1818, Paul Clot, marchand à Bonifacio, offre un do à la paroisse du Chazelet.

Les registres des paroisses nous indiquent également d'autres dons importants : les paroisses des Hières et de la Grave reçoivent 6 000 livres au décès de Jean Arthaud, né aux Hières vers 1600 ; celle de Villar d'Arène reçoit 120 livres d'Antoine Arnaud tour à tour négociant à Toulouse et à Lyon. Jean Giraud de La Grave cultivateur et marchand Huguenot des Hières fonde même une société financière. Les Gonnet de Villar d'Arène œuvraient dans la canne à sucre.

Joseph Clot, né en 1845 à La Grave, créa une fabrique de conserves à Strasbourg et un grand magasin « Aux Provençaux » qui sous le nom de UGMA poursuivait son activité en 1977.

D'autres noms des familles des Graverots et des Fa-renchins ressortent parmi ces marchands installés en Bretagne comme : Liauthaud, Bois, Julien, Salomon, Juge, Bouillet, Gravier, Aymond, etc.

Et cela perdurera puisqu'en décembre 1967, Jean-Baptiste Albert, juge de paix du canton de La Grave, déplorera le départ des hommes attirés par le commerce. Il dira : « Aujourd'hui, le canton de La Grave compte 650 de ses enfants dispersés dans diverses villes de France et 50 dans divers points de l'étranger ; la plupart de ces messieurs sont dans le commerce et chefs de maison où ils ont des employés ; et ils recherchent de préférence leurs compatriotes de telle sorte que presque toute la jeunesse mâle émigre dès l'âge de 15 à 16 ans. »

Ces marchands restent très fidèles à leur pays, les 241 correspondants du notaire graverot Jean Baptiste Albert, originaires des villages du canton de La Grave : La Grave, Les Fréaux, Le Chazelet, Ventelon, Les Hières, Villar d'Arène, Les Cours, Le Pied-du-Col ; se trouvaient entre 1839 et 1868 dans 146 villes françaises (réparties dans 55 départements) ou étrangères : en Algérie, au Brésil, en Cochinchine, à La Réunion, à l'île Maurice, en Italie, au Mexique, en Suisse, en Ukraine, aux USA.

Parmi ces marchands il y en a un que nous ne pouvons passer sous silence, il s'agit de Maurice Amieux. Il est né en 1807 à Villar d'Arène, c'était le fils d'un aubergiste, tenancier d'un relais de poste. Sa famille a d'ailleurs gardé la tradition de la restauration à Villar-d'Arène. Maurice Amieux se marie le 1^{er} juin 1831 avec Catherine Poyet. Ils vivent alors à La Grave auront quatre enfants Catherine félicité décédée à l'âge de trois ans, Catherine Virginie en 1836, Jean Maurice en 1839, et Emile en 1840. Ils vont s'installer à Voiron en 1850 avec un négoce de toiles.



Maurice AMIEUX, né à Villar d'Arène dans les Hautes-Alpes en 1807, crée à Rennes la Maison AMIEUX et CARRAUD, s'installe à Nantes en 1856.

Deux cousins du père de Maurice ont fait du commerce à Lorient et se sont enrichis. Ceci ne peut que faire rêver ceux qui ont des difficultés à travailler les terres de montagne. Maurice Amieux fait des re-



cherches, il va rencontrer des parents de Catherine Poyet, installés en Bretagne pour étudier la possibilité de monter un commerce. Monsieur Aimond lui trouve un local à Rennes.

Le 30 août 1850, la mairie de Voiron lui délivre un passeport à l'intérieur en sa faveur. Cette même année, il déménage à Rennes où il devient marchand de comestibles. Il s'associe avec Benjamin Carraud, épicier à Montluçon, son futur gendre. Il entreprend alors la fabrication de conserves de petits pois. L'année suivante il crée une conserverie de sardines à Etel ; la maison Amieux devient « Amieux et Carraud ». En 1851, leurs conserves sont vendues sous l'enseigne : « Aux frères provençaux, production du midi de la France et d'Italie, Amieux et Carraud jeune, rue des Foulons et rue de Bordeaux à Rennes ».

Cette conserverie va s'établir à Nantes en 1856. Ils deviennent marchands de poissons en gros. Il voyage beaucoup pour vendre sa marchandise et meurt lors d'un déplacement à Toulouse, le 4 mars 1865.

Après le décès de leur père, Émile et Jean Maurice Amieux créent leur propre conserverie « Amieux frères » rue Haudandine à Nantes. Ils créent une nouvelle sardinerie à Quiberon qui produit jusqu'à 600 000 boîtes annuellement. En 1873, une succursale est ouverte à Paris avec la préparation de champignons de couche. Cette succursale permet de recevoir des clients de passage de toutes les régions concernées et de fonder une nouvelle conserverie de légumes.

La firme grandit à pas de géant. La publicité dite « réclame » à ce moment-là se fait avec la devise « toujours à mieux » et avec la règle imposée depuis la création de l'entreprise Amieux : « Nous nous imposons la loi de ne jamais livrer que des produits irréprochables ». Elle prend un caractère international en s'im-

plantant au Portugal, en Afrique, ou en Amérique du Sud.

Il faut dire que c'est grâce à leur ténacité, à leur travail acharné que durant cent années leur industrie progresse et a une bonne réputation. En 1919, la société « Carraud Amieux » continue administrée par Louis et Maurice Amieux qui succèdent à leur père.

La famille Amieux doit aussi le développement de son entreprise de marchand de comestibles, à la découverte de Nicolas Appert qui inventa le procédé de l'appertisation, procédé toujours utilisé.

Nicolas Appert, né en 1749 à Châlons-sur-Marne, s'installe comme confiseur en 1784 après avoir travaillé à l'auberge de son père. Insatisfait des moyens de conservation dont il dispose il met au point ce procédé qui consiste à chauffer les aliments dans un récipient hermétique. Son brevet sera déposé en 1810. ■



imprimeur en ligne à prix cassés
www.omniscoloris.fr

Promo
cartes de visite

100
cartes de visite

9,92€

Quadrichromie recto
Couché mat 350 g/s

LIVRAISON
GRATUITE

PTF
PROFORMA

et + de 32500 prix promo en ligne



Omnis Coloris 107, bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille - Tél. : 04 91 36 54 00 - devis@omniscoloris.fr

La vie d'autrefois

Anne de Bretagne et Louise de Savoie, ou le jeu de Dames

Joëlle Gallinelli (06)

Le CEGAMA s'enorgueillit de compter parmi ses membres Joëlle Gallinelli une écrivaine passionnée d'histoire. Elle a publié au début de l'année 2015 «Jeu de dames» un roman historique publié aux éditions Amalthée.

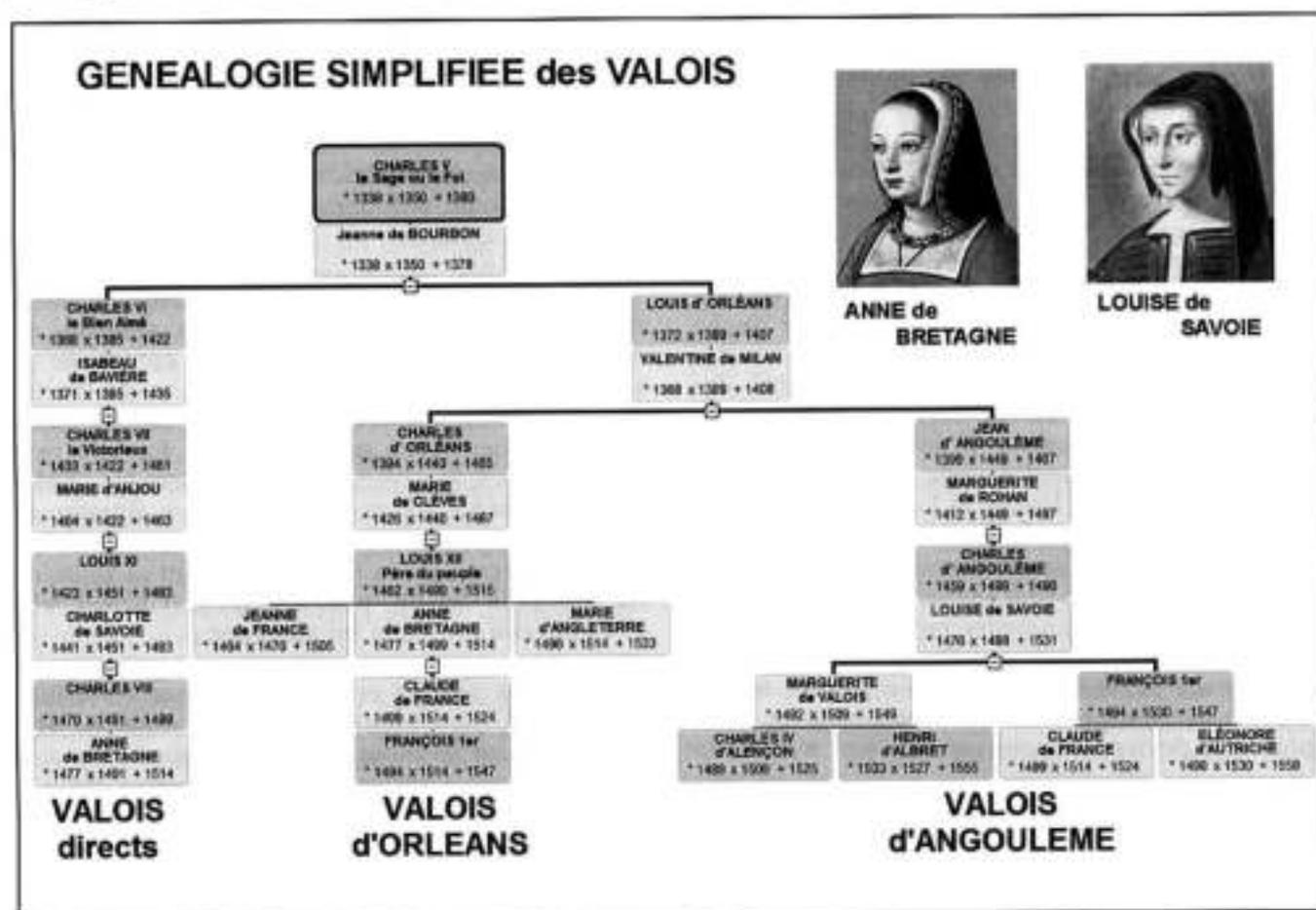
Dans le contexte historique des années 1480 à 1515, ce roman nous plonge au cœur de la lutte d'influence que vont se livrer la reine de France Anne de Bretagne et Louise de Savoie la mère du futur roi François 1^{er}, cette dernière attendant plus de vingt ans la réalisation de la prophétie de Saint François de Paule prédisant à son fils un destin royal.

L'auteur nous fait découvrir les personnages, leur vie dans les châteaux de la Loire, leurs luttes pour le pouvoir et les principaux événements historiques.

L'histoire se déroule sous le règne de Louis XII. Mais qui est donc ce roi méconnu du grand public que ses sujets avaient surnommé «Père du peuple» ?

C'est le fils de Charles d'Orléans qui, après avoir croupi vingt cinq ans à la tour de Londres suite à la défaite d'Azincourt, s'est illustré comme prince poète rivalisant volontiers avec François

Villon dans des joutes oratoires. Il se maria en troisièmes noces avec Marie de Clèves, de trente ans sa cadette. Elle avait la cuisse hospitalière et il lui fit coup sur coup trois enfants dont Louis d'Orléans. Cette naissance agaça le roi Louis XI qui n'avait pas encore d'héritier et voyait d'un mauvais œil cette branche cousine doté d'un enfant mâle qu'il dut parrainer à contre cœur. Que faire de cet enfant qui pouvait un jour devenir un rival dange-



reux pour l'héritier légitime, peut-être même s'allier à d'autres princes pour secouer la tutelle de leur suzerain? Le marier avant qu'il n'aille épouser quelque princesse et joigne le duché aux possessions de sa future, enclave possible à toutes les subversions.

Le destin répondit aux vœux du roi puisque son épouse, la reine Charlotte de Savoie, mit au monde vingt-deux mois plus tard une fille : Jeanne de France. Louis XI se précipita pour la fiancer au petit Louis d'Orléans à peine âgé de deux ans. Le vieux Charles d'Orléans flatté par cette demande royale accepta et signa le contrat prometteur en bonne et due forme.

Quelques temps plus tard, ce que redoutait Louis XI s'avéra exact. Plusieurs grands princes auxquels s'était lié le vieillissant Charles d'Orléans avaient noué des relations avec le duc de Bretagne devenu au fil des ans un vassal rebelle pour le roi de France. Plutôt que de désavouer les menées du Duc de Bretagne, Charles d'Orléans rompit ses relations avec son royal cousin Louis XI. Le sort voulut qu'il mourût peu après laissant Marie, jeune veuve inexpérimentée nantie de trois jeunes enfants, gérer plus ou moins maladroitement l'opulent duché de Blois, toujours objet de la convoitise du roi.

Les années passant, certains événements renforcèrent les vieilles peurs du roi Louis XI. Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, toujours à court d'argent, échafaudait de riches mariages pour ses enfants dérangeant considérablement les plans du vieux souverain. Aussi, à la grande fureur de la duchesse, le roi, qui spéculait sur l'infécondité de Jeanne pour tarir la lignée encombrante des Orléans, s'empressa-t-il de brusquer les choses confirmant la promesse de mariage du petit Louis qui n'avait que onze ans avec sa fille, Jeanne, dont les multiples malformations laissaient espérer une fin prochaine. Jeanne, élevée bien loin de la cour, était en effet pourvue de tant d'infirmités qu'il s'avérait peu probable qu'elle puisse engendrer quelque descendance : auquel cas, pensait Louis XI, le duché reviendrait à la couronne de France. Lorsqu'ils découvrirent Jeanne de France, élevée à l'abri des regards, mère et fils furent horrifiés à la vue de cette si vilaine princesse. D'une seule voix, ils s'opposèrent violemment à cette union. Mais, nonobstant leur révolte, Jeanne et Louis furent mariés de force sur l'ordre de Louis XI. Louis d'Orléans n'avait que quatorze ans et Jeanne de France douze. Lorsque l'on traîna le tout jeune homme devant le lit conjugal, les chroniqueurs rapportent qu'il cria « J'aimerais mieux mourir que je le fisse ! » tandis que la douce Jeanne pleurait à ses paroles humiliantes. À ce jour, personne ne peut dire si les deux adolescents devinrent époux ce soir-là.

Gâté par sa mère, tout aussi impulsive que lui, Louis d'Orléans était à quatorze ans un jeune homme capricieux, impuissant à gérer ses mouvements

d'humeur. Si comme tous les Valois, ce jeune prince était lettré il était, comme sa lignée, pourvu d'une certaine sensualité et très jeune il se laissa aller volontiers à la débauche. Durant les vingt-deux ans que dura ce mariage, si Louis d'Orléans fit subir à son épouse une montagne d'humiliations, Jeanne, quant à elle fit preuve d'une force d'âme assez extraordinaire acceptant tout ce qui avait été décidé pour elle, d'abord par son père, puis par son époux.



Jeanne de France canonisée en 1950 par Pie XI

On retrouvera notamment la générosité et le dévouement de Jeanne au moment où Louis d'Orléans, prince turbulent, n'acceptant pas d'être supplanté par Anne de Beaujeu pour assurer la régence de Charles VIII se rebellera contre le pouvoir royal. Furieux d'avoir été écarté par la fille aînée de Louis XI, dans laquelle le feu roi plaçait toute sa confiance, le jeune duc d'Orléans tentera d'abord de soulever les Parisiens. Puis, il s'engagera dans cette fameuse « Guerre folle » aux côtés de François II, Duc de Bretagne, auquel son propre père avait déjà apporté son soutien. Mieux, il demandera la main de la petite duchesse Anne après avoir déposé à Rome une demande d'annulation de son mariage avec Jeanne.

Fait prisonnier à Saint-Aubin-du-Cormier, Louis d'Orléans fut traîné de château en château, sur ordre d'Anne de Beaujeu fortement contrariée par son insubordination. Il souffrit de faim, de froid et de vexations multiples attribuant la responsabilité de ses malheurs aux manigances de feu son royal cousin puis à la régente Anne de Beaujeu. Fidèle aux sacrements du mariage, c'est en épouse dévouée que Jeanne soignera le trublion. Mieux, elle l'aidera à recouvrer sa liberté suppliant sa sœur, qui fit la sourde oreille, puis son frère, Charles VIII, alors devenu roi, de la lui accorder.

Le temps a passé et Louis d'Orléans a vieilli. Il s'est assagi. Ses espoirs d'épouser Anne de Bretagne se sont évanouis. La petite duchesse a du convoler avec Charles VIII pour mettre fin à la guerre entre les Français et les Bretons et le royaume de France s'est agrandi d'un beau duché.

Même si la vue de son épouse Jeanne le rebute toujours, Louis d'Orléans lui fait confiance sur le plan des affaires. Elle a su diriger la « maison ducale » et il se montre un peu plus solidaire. S'ils ne partagent aucune intimité on les voit souvent ensemble dans les différents châteaux de la Loire où la vie s'égrène d'une chasse à une autre, d'un dîner royal à un autre, jusqu'à ce terrible événement qui va tout bouleverser. Charles VIII est mort et Louis d'Orléans va devenir en une nuit le roi de France Louis XII.

Sacré roi Louis XII, va se retrouver devant un énorme problème. En effet, le traité de Langeais signé lors du mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne stipulait qu'en cas de mort du souverain et en l'absence d'héritier, sa veuve devait épouser le successeur au trône de France s'il était libre ou à défaut s'unir au premier prince de France sous peine de perdre le duché. Un retentissant procès va donc s'ensuivre où les plus viles attitudes s'opposeront aux plus nobles sentiments. Jeanne y gagnera le ciel et le nouveau roi une épouse convoitée depuis bien longtemps.



Louis XII surnommé "Le Père du peuple"

Dès cette période c'est un nouveau personnage qui va apparaître aux yeux de ses sujets. Certes, comme son prédécesseur il va continuer les guerres d'Italie jonchant le sol de ce beau pays de milliers de morts. Mais il rapportera dans ses bagages des chefs-d'œuvre de la Renaissance dérobés durant les campagnes militaires. Ce foisonnement de renouveau intellectuel, d'idées nouvelles, de créations artistiques prendra corps dans la construction de l'aile flamboyante du château de Blois et dans la mise en œuvre de jardins magnifiques aux senteurs méridionales. Louis XII voulait transposer dans les châteaux de la Loire l'esprit et les manières de vivre des princes italiens.

Très rapidement Louis XII va se révéler un monarque avisé. Tout d'abord il va lancer un mouvement de réforme dans le clergé régulier, soutenir les vaudois de Provence contre les violences du Parlement de Grenoble. C'est à lui que l'on doit le Parlement de Provence.

En dépit de nombreux épisodes, où le roi est à l'article de la mort, Louis XII va être l'instigateur et le rédacteur des coutumes qui, dès le début du XVI^e siècle vont marquer une étape importante dans l'histoire du droit et de la construction de l'État. En peu d'années, furent imprimés les coutumes de Melun, Sens, Amiens, Beauvais, Auxerre, Chartres, le Maine et l'Anjou, auxquelles s'ajouteront bientôt celles d'Auvergne, de Paris et du Poitou.

À l'écoute des doléances de la population, soucieux des difficultés rencontrées par ses sujets, Louis XII apparaîtra comme un bon roi gérant au mieux le trésor royal. Il ramènera le retour à la prospérité en France et la paix à l'intérieur du pays. Aux États généraux de Tours, il sera proclamé « père du peuple ».

Anne de Bretagne une petite duchesse devenue deux fois reine de France

Née en janvier 1477, Anne est la fille aînée de François II, duc Bretagne, et de Marguerite de Foix. C'est une famille unie dans laquelle Anne et Isabeau, sa sœur cadette, vont s'épanouir. Bien que régie par l'étiquette mise en place par Philippe le Hardi, la vie y reste familiale et les deux enfants reçoivent une éducation soignée.

Une petite cour entoure la famille ducale où va apparaître rapidement un semblant de faste. Il est vrai que François II, né au château de Clisson et élevé en France garde une certaine image de la cour royale. Vassal du roi de France, François de Montfort n'est pas unanimement apprécié par les autres nobles bretons qui lui reprochent d'avoir eu recours à l'aide anglaise pour asseoir sa légitimité et beaucoup de grandes familles rêvent de secouer son autorité. Dans un même temps, une forte aspiration à l'indépendance agite tous les milieux bretons bien conscients qu'ils possèdent une importante flotte de 2000 navires leur permettant d'assumer une certaine autonomie. De nombreux ports font le commerce de poisson séché, de céréales, de vins de Loire et surtout de toiles de lin servant à la fabrication des voiles dont sont friands les navires portugais, espagnols, anglais.

Mais la puissance du duché n'est qu'une illusion : la Bretagne n'a pas d'armée et la plupart des nobles bretons se battent sous la bannière française. D'autre part, la Bretagne est à la merci des intempéries et des impôts qui la ruinent.

François II, esprit médiocre, rêvant d'opposer son duché au royaume de France va se mettre à imiter le faste royal dans son rituel, allant jusqu'à refuser de prêter l'hommage-lige. Mieux, il va créer un parlement souverain, battre monnaie d'or et d'argent, privilège régalien de Louis XI. C'est un affront inacceptable pour le roi et pour son fils Charles VIII qui lui succède. En juin 1487, Nantes est assiégée par les troupes françaises.

Anne qui n'a que dix ans est beaucoup trop jeune pour apprécier la réalité de la situation. Elle a perdu sa mère l'année précédente et son amour filial l'emporte sur toute autre considération politique. Le Traité du Verger signé en 1488 qui place la Bretagne sous tutelle française est une atteinte à sa fierté. Comme son père, auquel elle voue une grande admiration, elle accepte difficilement la soumission et l'on imagine la souffrance de l'enfant qui va perdre deux mois plus tard ce père porté aux nues. La Bretagne n'appliquant pas la loi salique va faire d'Anne une jeune duchesse très convoitée par d'innombrables prétendants dont Henri VII d'Angleterre, le duc de Buckingham, Ferdinand de Castille et l'empereur Maximilien d'Autriche auquel elle sera liée par un simulacre de mariage. Peut-être est-ce une consolation pour cette adolescente, qui perd sa sœur Isabeau l'année suivante, de se savoir appelée aux plus hautes destinées. Elle a treize ans quand elle adhère à la ligue formée par l'Autriche, l'Angleterre et la Castille qui lui promettent l'indépendance du duché auquel elle n'a cessé de croire. Mais Anne va bientôt connaître la trahison des siens. Rieux, d'Albret et Rohan livrent Nantes aux Français, tandis que des troupes étrangères composées de mercenaires ravagent le duché. Isolée à Rennes, Anne va devoir traiter avec le roi Charles VIII tandis qu'il confie le duché au félon duc de Rohan. En décembre 1491, Anne âgée de quatorze ans se voit contrainte d'épouser au château de Langeais son ennemi juré: le roi Charles VIII.

Dans l'obligation de refouler ses propres aspirations en quelques mois, on peut imaginer le ressenti de cette farouche adolescente: la mort brutale d'un père admiré, la disparition d'une sœur aimée, la perte de son duché et le goût amer de la trahison, mais par dessus tout le rêve à jamais brisé de devenir impératrice. Plus duchesse que reine, bien qu'elle s'efforcera toute sa vie de remplir ses obligations, Anne conservera au fond de son cœur une certaine nostalgie: celle de sa cour de Bretagne et celles de ses ambitions de jeunesse à jamais enfuies. Aussi, faut-il imaginer ce que va ressentir cette jeune reine à l'arrivée de Louise de Savoie à la cour de France. Cette comtesse d'Angoulême, prête à lui ravir une place qu'elle a si chèrement payée de ses larmes d'adolescente.



*Anne de Bretagne
en prière dans une œuvre de Jean Bourdichon*

Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême



*Louise de Savoie maniant le gouvernail
symbole de la Régence*

Louise est la fille de Marguerite de Bourbon, sœur de Pierre de Beaujeu devenu le gendre du roi Louis XI par son mariage avec Anne, sa fille aînée. Le père de Louise, Philippe II de Savoie, porte le sobriquet de «Monsieur sans terre» compte-tenu des guerres et des intrigues qui l'ont dépouillé de tous ses biens. De ses mariages et de ses maîtresses successives Philippe de Savoie a eu une bonne quinzaine d'enfants dont les plus illustres seront Louise, mère de François Ier, Philibert qui épousera en secondes nocces Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint et René le Grand Bâtard, époux d'Anne de Tende dont on peut toujours admirer le château à Villeneuve-Loubet.

Louise n'a que sept ans lorsqu'elle perd sa mère et son père est trop accaparé par ses expédients et les femmes pour prendre soin de sa fille et de Philibert qu'il envoie à la cour de France les confiant à Anne de Beaujeu sa belle-sœur. «Madame la Grande» n'est guère réputée pour la tendresse et élève les deux enfants avec beaucoup de condescendance.

Cette situation d'enfant pauvre et humiliée laissera une trace indélébile dans le cœur de Louise qu'elle transformera un peu plus tard en atout. La fillette, d'une intelligence remarquable a vite pris conscience qu'elle ne doit pas s'apitoyer sur son sort si elle veut réparation. Elle va trouver un puissant réconfort dans l'étude, les livres, l'apprentissage des langues et enfin dans l'observation du jeu politique de sa tante. Les choses de l'État la passionnent et elle mesure vite que c'est par le pouvoir qu'elle prendra sa revanche d'autant que vient s'ajouter un événement surprenant qui va la conforter dans ses espérances: une prédiction! En effet, alors qu'enfant elle se promène dans l'un des parcs des châteaux royaux elle se retrouve face à un vieil ermite appelé en France par Louis XI qui avait le don, disait-on, de guérir la stérilité mais surtout celui de la prophétie. «Vous serez un jour mère de roi» lui confie-t-il. Cette annonce va transformer sa vie et va lui permettre de supporter tous les obstacles qui ne vont pas manquer de surgir au gré des ans.

L'adolescente est mariée à quinze ans au comte d'Angoulême par Anne de Beaujeu avec ordre de le tenir dans ses terres à l'écart du pouvoir. Charles d'Angoulême avait en effet participé à la «Guerre Folle» aux côtés de Louis d'Orléans et la régente à la rancune tenace. Obéissante, Louise attend son heure à Cognac aux côtés de son époux. Elle en profite pour nouer des relations sur lesquelles elle pourra s'appuyer le moment venu avec habileté et souplesse ne négligeant personne.

Avec patience la toute jeune comtesse guette l'arrivée de ce fils dont le destin exceptionnel et royal la mènera sur les marches du trône. Par sa mère, Marguerite de Bourbon, Louise se sait descendante de Saint Louis la providence ne peut donc que lui faire retrouver ce rang qu'elle a perdu ! Pour elle ce n'est qu'un juste retour des choses.

La fatalité va lui donner raison. Certes, elle se retrouve veuve peu de temps après la naissance de son second enfant et ses terres ne lui font pas mener grand train. Mais il y a son petit François celui qu'elle prénomme déjà «César» sur lequel elle veille jalousement. Et puis il y a ce nouveau coup du sort qui va soudain accélérer les choses: Charles VIII vient de mourir et Louis XII vient de la rappeler à la cour avec ses deux enfants.

Aussi, lorsqu'elle se retrouve à Chinon, face à la reine Anne de Bretagne, elle connaît les tenants et les aboutissants de son retour en grâce. La reine, tout comme elle, a vingt et un an mais elle n'a pas d'enfant et même si elle a encore des espoirs de maternité son avenir est plein d'incertitude. Rien n'est plus précaire que la situation d'une reine sans enfant. Louise n'ignore pas les drames qui ont jalonné le passé de la jeune souveraine et les multiples souffrances endurées durant son adolescence mais elle se doit d'être dure.

Louise non plus n'a pas été épargnée dans sa jeunesse. Tenue pour négligeable par les Beaujeu la comtesse a l'âpreté au cœur et si les souvenirs l'assaillent, seule, la prédiction de saint François de Paule compte. Une prophétie qui va faire de la souveraine son ennemie jurée durant les deux décennies qui suivent. Il n'y a qu'une place pour l'ambition de ces deux jeunes femmes: celle de mettre leur fils sur le trône de France.

Face au roi Louis XII qui souffle le chaud et le froid en permanence Louise parviendra-t-elle au but qu'elle s'est fixé ? ■



François 1er huile sur toile de Jean Clouet



JEUX DE DAMES de Joëlle Richard Gallinelli

Vous pouvez trouver ce livre distribué par Hachette chez votre libraire, e-book, ou Amazon ou directement aux éditions Amalthée.

Dans les couloirs d'Amboise, du Clos-Lucé et de Blois l'auteure nous entraîne dans une grande fresque historique où la mort rôde dans un univers raffiné. Elle nous donne à découvrir les portraits de deux femmes exceptionnelles mais aussi ceux de Jeanne la Folle, Marie d'Angleterre et César Borgia.

Marseillais morts lors de la guerre d'indépendance américaine (1777-1783)

Georges Reynaud (13)

Le 4 juillet 2016 a été célébré le 240^e anniversaire de la déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique, l'occasion de rappeler la contribution diplomatique et militaire de la France à la jeune démocratie luttant pour son émancipation de la tutelle britannique. Dès le 18 avril 2015, *L'Hermione*, réplique du navire de guerre français ayant transporté le marquis de La Fayette en 1780, construite à Rochefort à partir de 1997 et lancée le 7 septembre 2014, avait appareillé pour les États-Unis qu'elle atteignit à Bodie Island (Caroline du Nord) le 31 mai. Après de multiples escales américaines, toutes accueillies avec enthousiasme, la première à Yorktown le 5 juin, elle rejoignit Brest le 10 août.

Sur le plan militaire, des bilans montraient que le nombre de Français ayant participé à la guerre d'indépendance des États-Unis se montait à environ 30 000 dont plus de 2 000 y ayant succombé (cf. Warrington Dawson, « Les 2 112 Français morts aux États-Unis de 1777 à 1783 en combattant pour l'indépendance américaine », *Journal de la Société des Américanistes*, année 1936, vol. 28, n° 1, p. 1-154, en ligne sur le site *Persée* ; *Les combattants français de la guerre américaine 1778-1783*, Paris, 1903, consultable sur *Gallica*)¹.

Grâce à ces deux ouvrages numérisés et indexés, il nous a été possible de déterminer l'effectif des Marseillais ayant pris part à ces expéditions et y ayant péri entre 1777 et 1783. On dénombre 1 600 participants (5,4% de l'ensemble des Français), représentés en très forte majorité (97%) par des marins². 127 d'entre eux y ont trouvé la mort dans des circonstances diverses (combat, suite de blessures, épidémies...), soit environ 8%, une proportion légèrement supérieure à la moyenne générale des pertes françaises (2 112/30 000 = 7%).

En complément à un article paru récemment dans la revue *Marseille*, qui ne donnait que ces chiffres et quelques noms d'officiers³, voici la liste alphabétique complète de ces victimes marseillaises, assortie des date et lieu (ou circonstances) de leur décès, parfois de leur grade et plus rarement de leur année de leur naissance, laquelle devrait permettre une identification plus facile. ■



La bataille de La Grenade, 6 juillet 1779, vue par le peintre Jean-François Hue (Wikimedia Commons).

¹ L'ouvrage du Dr J. FONTAN, *Les Marins provençaux dans la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique*, Toulon, 1918, ne traite que des officiers et sous-officiers.

² L'un des navires les plus célèbres est sans doute le *Marseillois*, vaisseau de 74 canons (54 m, 700 hommes), offert par la Chambre de commerce de Marseille, lancé à Toulon en 1766. Appareillant de ce port le 13/4/1778 dans l'escadre du comte d'Estaing, il participe aux combats de La Grenade (6/7/1779), de Fort-Royal (29/4/1781), de la Chesapeake (5/9/1781) et des Saintes (12/4/1782). Rebaptisé le *Vengeur du Peuple*, il sombrera au large d'Ouessant lors de la bataille du 13 prairial an II (1/6/1794) contre les Anglais, dans des circonstances tragiques encore embellies par la légende.

³ Pierre ÉCHINARD et Georges REYNAUD, « 1775-1783 : America, America ! », *Marseille*, n° 252 (juillet 2016), p. 90-96.

Liste des marins

- ...USSET Marie, +19/12/1779
- ALEXIS André, +12/4/1782 tué au combat
- AMATOUCHE Philippe, +6/12/1780
- AMPHOUX Antoine, +6/7/1780
- ANQUETIL Jean François, +6/9/1779 en mer de-
- vant Savannah
- ANSELME Jean François, aide pilote, +12/4/1782 tué au combat
- AUDIBERT Jean, +16/6/1778
- BARRY Martin dit FABERT °1751, +23/12/1779

en Amérique

- BEAUDOUIN Benoît, +6/4/1779 mort de fièvre à l'hôpital de Fort-Royal
- BEILLON Jean François, +31/8/1779 à bord devant Savannah
- BENOIT Joseph, +26/4/1778 de fièvre putride
- BERARDIER Georges, +9/4/1782 tué au combat
- BERENGUIER François, +7/12/1779 du scorbut
- BLANC dit TONIN Germain, +2/8/1778 en mer au large de la Nouvelle-Angleterre
- BLANC Jean-Baptiste, +1/8/1778 en mer au large de la Nouvelle-Angleterre
- BLANC Michel, quartier-maître, +18/6/1780 à bord
- BONNELLE Pierre, +10/3/1782 à bord
- BOUSCARLE Joseph, +17/4/1780 tué au combat
- BOUTEILLE Jean, +1/7/1778 à bord
- BRAVET Noël, +7/2/1780 en mer
- BREST Louis, +30/7/1779 à bord
- CAMOUIN Pierre, +8/7/1779 cuisse coupée au combat du 6/7/1779
- CARLES Joseph, +9/4/1782 tué au combat
- CARMELLE Joachim, +10/11/1781
- CHABERT Jean Louis, +1/3/1779 à l'hôpital de Fort-Royal
- CHARPIN Jean Joseph, +23/4/1779 à l'hôpital de Fort-Royal
- CLAUDEL Jean Claude, +12/4/1782 tué au combat
- COLOMBAN Jean-Baptiste, +26/1/1782 tué au combat
- CONSTANT Marcel, +14/5/1780 à l'hôpital de Fort-Royal
- CRESTIN Joseph, +29/1/1780 à bord
- CULOTTE Félix, +13/4/1780
- DAUDREY Etienne, +11/10/1781
- DELUY Jérôme, +13/8/1782 à bord au large de la Nouvelle-Angleterre
- DESLOUVES Bertrand, +14/12/1779
- DOMINIQUE Jean, +24/8/1780 mort devant Newport
- DURAND Jean, +14/2/1779 à bord
- ESCASSY Barthélemy, +24/7/1778 en mer au large de la Nouvelle-Angleterre
- ESTAQUIER Pierre, aide canonnier, officier marinier de canonage, +31/10/1778 à Rhode Island
- FABRE Antoine, +15/9/1780 mort devant Newport
- FERRIER Mathieu, +21/8/1778 à bord au large de la Nouvelle-Angleterre
- FIGUIERE Nicolas, 12/4/1782 tué au combat
- FOURNILLIER Jean-Baptiste, +9/10/1778 du scorbut devant Savannah
- GAFFAREL Lange Marie, aide canonnier, +18/10/1779 à Savannah
- GAILLARDON François, +19/10/1779 du scorbut devant Savannah
- GALON Barthélemy, quartier-maître, +4/1/1780 à l'hôpital de Brest
- GARNIER Jacques, aide voilier, +16/6/1781
- GAUTHIER Sébastien, +30/11/1782
- GERIOU Mathieu, +20/10/1779
- GLAUDET Bernard, matelot, +7/10/1779 en mer devant Savannah
- GLEIZE Sébastien⁴, +11/11/1779
- GOTHO (de) François, +6/7/1779 tué par un boulet de canon devant la Grenade
- GOUSNAU Victor, +9/4/1780 à l'hôpital de Fort-Royal
- GOUTARD Jérôme, quartier-maître, +4/5/1782
- GRAMAGNOL Jean, +22/10/1780 à bord
- GRAS François, +28/3/1781
- GRAS Jérôme, +26/5/1782
- GRASSET Jean, +14/6/1781
- GUELARD François, +12/4/1782 tué au combat
- GUESTE Nicolas, +23/11/1780
- GUIGNARD François, +12/4/1782 tué au combat
- GULIBERT Guillaume Jean, matelot, +21/8/1778 à bord au large de la Nouvelle-Angleterre
- ICARD Antoine du terroir de Marseille, +19/6/1779 à bord
- ICARD Pierre François, +21/11/1779 en mer
- JAUBERT Jacques Gabriel, quartier-maître, +10/7/1779 à l'hôpital de la Grenade (blessé le 6/7/1779)
- JAUFFRET Joseph Nicolas, aide canonnier, +31/8/1780 à l'hôpital du Cap
- JOURDAN Joseph, +17/12/1779
- JULIEN Esprit Pierre, +6/7/1779 tué raide au combat
- LA GUERRE Pierre, +4/4/1781 à l'hôpital de Fort-Royal
- LAMBERT Maurice, +29/11/1780
- LAMY dit DAUPHINÉ François, +29/12/1779 à l'hôpital de Brest (blessé le 6/7/1779)
- LANGE Joseph, +30/8/1779 du scorbut devant les côtes américaines
- LATIL Baptiste, 27/4/1780 à l'hôpital de Fort-Royal
- LAURENCY Jean André dit LAURENT °1762, +1/9/1778 en mer devant Boston (régiment d'Hainaut)
- LAVAGNE Jean, quartier-maître, +14/6/1781 à bord

⁴ Il s'agit probablement du marin Sébastien Gleize (° Gênes, ca 1736), x Marseille (Accoules), 06/04/1774 avec Marie Carbonnel.

- LEBLANC Joseph °1760, +24/9/1779 à Savannah (régiment de Gâtinais)
- LOMBARD Honoré, +13/10/1779
- MAGNAN Philippe °1750, +28/1/1782 au siège de Bristone-Hill
- MAINGAUD Jean-Baptiste, aide pilote, +12/4/1782 tué au combat
- MANGIEUX André, aide canonnier, +27/6/1778
- MARGAILLAN Louis, +11/12/1779 à bord
- MARIE Simon °1759, +20/2/1780 en campagne
- MARIN Alexis, +27/12/1780
- MARTIN Gabriel, +15/12/1778 tué au combat
- MARTIN Jean, de Mazargues, +22/1/1779 à l'hôpital de Fort-Royal
- MARVILLAN Antoine dit TURENNE °1738, +1/1/1780 en Amérique
- MAURIN Joseph, +6/7/1779 tué au combat
- MAVILLY Barthélemy, +29/11/1779
- MIRET Germain °1758, +... en Amérique
- MOURETTY ou MAURETTY Jacques Clair, gabier, +10/8/1778 tué d'un coup de canon à l'attaque de Newport
- MOUSTIÉ Jacques, +23/4/1780 à l'hôpital de Fort-Royal
- MOUTON Honoré, +25/4/1779
- NATTE Jean-Baptiste, timonier, +30/9/1778 à bord au large de la Nouvelle-Angleterre
- NEGREAU Laurent, aide canonnier, +28/2/1780 à bord
- PIGNOL Jean Joseph⁵, +28/9/1781 à Providence (régiment de Saintonge)
- POUJOL Guillaume, +30/5/1780 à l'hôpital de Fort-Royal
- POUSTAU Antoine⁶, de Mazargues, +1/2/1780 en mer
- RABET Pierre, +10/7/1779
- RAMPAL Laurent, +15/6/1781
- REGNIER Jacques, +12/5/1781 noyé
- REY Barthélemy, gabier, +14/10/1779 à bord devant Savannah
- RICHAUD Joseph, +14/3/1780 à bord
- RIMBAUD Antoine, +6/7/1779 tué au combat
- RIPERT Antoine, +28/3/1780
- ROBERT Claude, +15/12/1778 tué au combat
- ROQUE Barthélemy, +12/8/1778 à Rhode Island
- ROUDIER Pierre, +4/2/1783 noyé au naufrage
- ROUSSE Antoine, +14/10/1781
- ROUSSE Jean Pierre, +16/12/1781 à bord dans les eaux américaines
- ROUSSEL Hubert, quartier-maître, +26/8/1779 à bord
- ROUX Pierre, aide canonnier, +10/7/1781
- ROUY Antoine, +6/7/1779 tué raide
- SATUR (de), capitaine, +15/11/1781 à Williamsburg (régiment de Picardie)
- SCARA Michel, +9/10/1781 à bord
- SEGOND Jacques Laurent, maître canonnier, +3/9/1781 à bord devant Chesapeake
- SERRE Sébastien, +17/12/1779 à l'hôpital de Boston
- SQUIOU Dominique, +17/7/1778 tué près de l'embouchure de la Delaware
- TABARON Guillaume, +13/10/1779 à bord devant Savannah
- TAILLAY Jean, +6/12/1780 à l'hôpital de Fort-Royal
- TASSE Jean, +6/10/1780 en mer
- TAXIS Jean, +6/7/1779
- TESTE Barthélemy, +1/7/1779 d'un coup de tonnerre
- TEXIER François, +26/10/1781 en mer devant les côtes américaines
- VALENTIN Benoît, 26/4/1778 de fièvre putride
- VERNIER Jean, +10/12/1782
- VIAND Antoine, maître canonnier, +16/3/1781 tué au combat
- VITALIS Joseph, quartier-maître, officier marinier de manœuvre, +6/10/1779 à bord devant Savannah
- VIVALDO André, +28/9/1779

⁵ On trouve un homonyme, « Jean Joseph Pignol, ° Marseille, Saint-Jérôme, ca 1740, + 31/07/1781 à Boston (régiment de Soissonnais) », peut-être originaire du quartier Saint-Jérôme à Marseille.

⁶ Probablement Pourtau (Portal), le patronyme Poustau étant inconnu à l'époque à Mazargues. Peut-être Antoine Portal, fils de Jean-Baptiste et de Catherine Blanc, né et baptisé à Marseille, Mazargues, le 01/02/1731. Avec Jean Martin, il était donc l'autre victime issue de ce quartier de la banlieue sud de Marseille, qui avait fourni en tout 17 combattants, soit environ 1% des Marseillais.



Maquette du vaisseau « Le Marseillois »

Les temples du Tricastin et de l'enclave

Pierre L. Vallerey (26), d'après les travaux du pasteur François Casalis

La paroisse protestante unie du Tricastin et de l'Enclave

La paroisse couvre le territoire situé sur les cantons de Valréas, St Paul Trois Châteaux et Grignan. Soit à peu près celui de l'ancien diocèse de St Paul, et l'enclave des papes. La présence de la Réforme commence avec la nomination de *Michel d'Arande* à la tête de l'évêché ; ami de Farel et de Lefèvre d'Étaples, il y est nommé, le 8 Janvier 1526, sur la recommandation de Marguerite d'Angoulême, sœur du roi François I^{er}.

Michel d'Arande vient de l'évêché de Meaux et de Bourges, où ses prêches proches des thèses humanistes lui ont attiré des problèmes avec sa hiérarchie. Son épiscopat est marqué, à St Paul, par une grande tolérance pour les idées nouvelles de la Réforme ; la ville se partage alors, par moitiés, entre catholiques et réformés qui vivent en bonne intelligence, jusqu'au départ de Michel d'Arande.

À Saint-Paul, en 1683, la famille *Gamond*, au n° 3 de l'actuelle Grande Rue, subit l'occupation des Dragons. *Blanche*, leur fille de 19 ans, se réfugie à Orange ; en 1686, elle tente de s'exiler en Suisse ; elle est alors arrêtée, emprisonnée à Grenoble, condamnée à la prison à vie, incarcérée et martyrisée à l'hôpital de Valence par d'Hérapine, plus connu sous le sobriquet de « La Rapine ». Libérée contre argent au départ de celui-ci, elle se réfugie à Berne puis à Zurich ; elle y meurt en 1718, après des années de souffrances. La ville a donné son nom à la rue qui jouxte le nouveau temple.

Le temple de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Inauguré en 1845, il succède à un local de 1807, établi dans la maison Favier, sur l'actuelle place aux Herbes. Le temple initial, de 1599, avait été détruit, sur ordre de l'évêque Louis-Aube de Roquemartine (arrêté du 18 novembre 1685). Il se situait, avec son cimetière, non loin du château de l'évêque, dans l'espace délimité



Le temple de Saint-Paul-Trois-Châteaux

par l'actuelle rue d'Aiguebelle.

Les pasteurs

Des pasteurs Combe et Vincent Meylier (1560/1561) à Pascal Geoffroy, arrivé en 2007, 44 pasteurs, dont trois femmes, sœur Grethy, Claude Gillet et Tündé Lamboley, ont assuré leur ministère, pendant presque cinq siècles.

Le joli temple rond de Taulignan



Le temple rond de Taulignan

Le premier temple de Taulignan, construit sous Henri IV en 1601, est détruit en 1684, peu avant la révocation de l'édit de Nantes. En 1868, deux siècles plus tard, ce temple, édifié hors remparts, est l'œuvre de l'architecte montilien Nicolas Séverin Montanille. Il y instaure un espace unique où se concentrent le pasteur et ses fidèles. On trouve dans le sud de la France trois autres temples de même type, dont ceux des Vans en Ardèche (1825) et de Lézignan en Lozère (1837) ; la réfection du temple dans son état actuel est due à Monsieur Robert Dutoit, architecte à Valence.

Le temple de Valréas

Place de la Recluse, le temple de Valréas est le lieu du culte réformé hebdomadaire. Après la révocation, par Louis XIV, de l'édit de Nantes le 18 octobre 1685, les protestants sont condamnés à la clandestinité (c'est le culte du désert, assemblées que commémore le musée du Désert de Mialet). Il faudra attendre l'édit de Tolérance du roi Louis XVI, le 7 novembre 1787, puis la déclaration des Droits de l'Homme de 1789, pour sortir de l'ombre la religion réformée. Au XIX^e siècle à Valréas, le culte était organisé, soit chez un particulier,

Liste des pasteurs de la paroisse de Taulignan, Valréas et Saint-Paul-Trois-Châteaux depuis l'instauration de la Réforme

1560 de COMBE	1802 Jean RAME, pasteur à Montélimar
1561 Vincent MEYLIER	1831 PAUL
1563 BOSSAN	1844 CABAL
1569 COSSET	SARRUS
1569 Jean de ST PAUL, réfugié à Genève	LACOMBE
24/8/1572 Saint-Barthélemy	1907-1920 Benjamin DELATTRE
30/4/1598 Edit de Nantes	1920-1928 Edouard CHAPENDAL, pasteur à Vinsobres
1602-1609 J-B OLLIVIER	1926 Pierre CARON, pasteur à Valréas
2/4/1609 Daniel CHAMIER, en poste à Montélimar	1938 Alexandre LIOTARD
1610-1612 Jules FEVOT	1939-1945 Daniel ATGER
1613-1632 Jean DRAGON de CHAUMEANE	1944-1946 Roger KASTLER
1626-1630 Jean AYMEIN, natif de Sisteron et chirurgien à Die	1946-1951 André ROUVERAND
1637 Jacques BOUVIER	1951 R. HATEAU
1638-1640 Emmanuel REYNAUD, natif de Châtillon	1952 Jean-Louis RICHARD
1660 Jean POUDREL de CORBIERES, marié à Louise de SAINT-FERRE	1953-1959 J-M CHAUTEMPS
1668-1681 Benjamin de JOUX	1959-1961 Intérim FAURE
1675-1677 Abraham MAURIN	1961-1963 Marcel JEANNET
1682-1685 Alexandre PIFFARD, réfugié à Lausanne	1964-1967 Michel JACQUEMONT
18/10/1685 Révocation de l'édit de Nantes	1967-1975 Robert GALTIER
1768-1773 LOMBARD	1975-1987 Sœur GRETHY
1774 VOULAND fils, dit ROCHE (Montélimar)	1987 François CASALIS
1775 BERTRAND Frédérique David, tient les registres	1993 Claude GILLET
1776 DESCOURS, au désert	1996-1998 J-Pierre ZANC
1779-1784 CLAUZEL Constantin	2001-2003 M ^{me} Tünde LAMBOLEY
7/11/1787 Edit de tolérance de Louis XVI	2007-..... Pascal GEOFFROY
RANC Alexandre	
1793 Droits de l'homme	

soit dans une salle louée pour la circonstance. Le temple actuel, objet d'une autorisation municipale en 1913, devra attendre le 1^{er} décembre 1927 pour son inauguration.

En octobre 2012, les locaux du temple ont été rénovés et quelque peu agrandis, pour l'agrément du public qui peut en apprécier le confort, lors des cultes.



Le temple de Valréas

La liste ci-dessous complète la liste des pasteurs

[Les noms des pasteurs sont suivis entre parenthèses des noms des auteurs qui les mentionnent].

1576 : Isnard Girard (Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 398)

1593-1610 : Georges Mogius (aussi Maugius), résidant à Salles au début (Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 413)

1611-1612 : Martin Faubert (Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 393)

1614-1620 : Jean Petit (Haag, tome X, 1859, p. 329 ; Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 418)

1626-1639 : François Valensan (Haag, tome X, 1859, p. 329, qui donne Valanson ; Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, 1876, volume 2, p. 303, p. 306, p. 433). François Valensan fut emprisonné en 1632, interdit de ministère

en 1639, puis nommé à Lacoste en 1651 et à Nyons en 1655 (J. Brun-Durand, 1891).

1640-1641 : Étienne Vulson de la Colombière (Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, 1876, volume 2, p. 303, p. 306, p. 435 ; Fillet, 1881, p. 11)

Chastet, résidant à Salles (Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 383)

1682 : Abraham Achard, résidant à Salles (Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 369)

1683 : Gaspard Gresse, résidant à Salles (Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 401)

Liste établie par Jean-Claude Rixte.

Références bibliographiques

ARNAUD, E. (1874). « Statistique des églises réformées et des pasteurs de la province du Dauphiné aux XVI^e et XVII^e siècles », *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, tome VIII, p. 385-409.

ARNAUD, E. (1876). *Histoire des Protestants du Dauphiné aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris : Grassart.

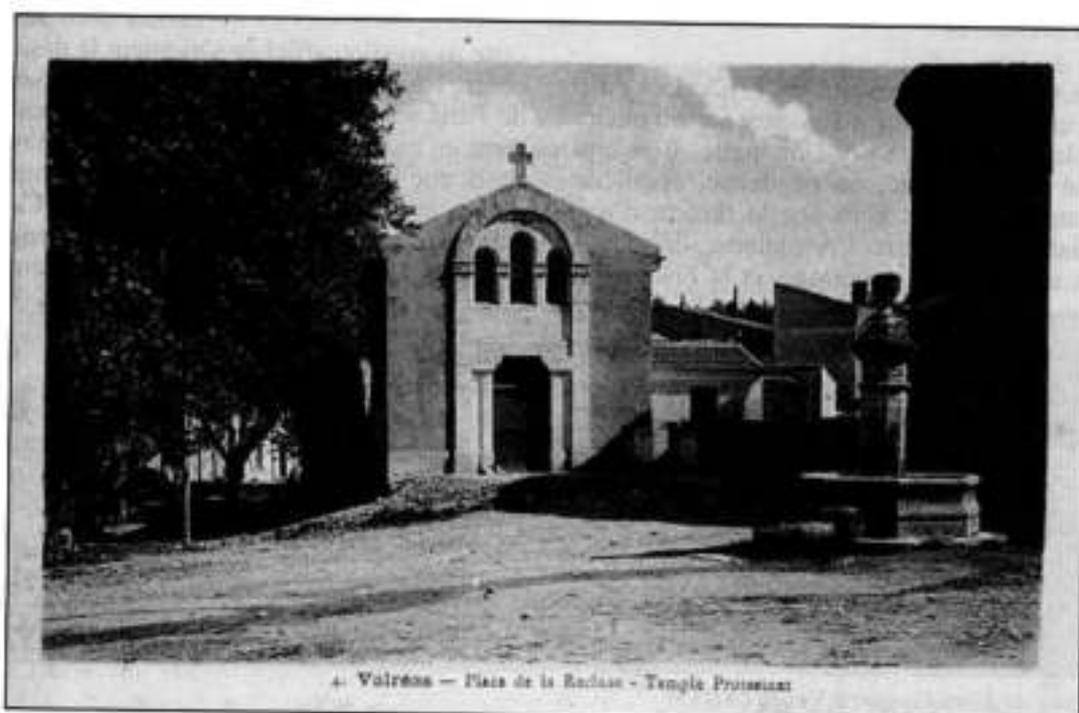
BRUN-DURAND, J. (1891). « Les Amis de Jean Dragon, professeur à l'académie de Die », *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, tome XXV, p. 174-176.

FILLET, Louis (1881). *Montrbrison religieux* : Notice historique. Montbéliard : P. Hoffmann.

HAAG, Eugène et Émile (1859). *La France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire...* 10 tomes en 5 vol. Paris : Bureaux de la Publication ; J. Cherbuliez, 1846-1859.



Un pasteur protestant au XIX^e siècle (Musée du Protestantisme).



4. Valréus — Place de la Bastille - Temple Protestant

Personnages Illustres

Jean-Gaspard Vence (Marseille 6/4/1747 - Tonnerre 11/5/1808)

Marie-France Dami (13)

Au sein du nouveau quartier d'Euroméditerranée à Marseille, non loin des quais, une rue honore la mémoire du contre-amiral Jean-Gaspard Vence, né marseillais le 6 avril 1747.

Dès l'enfance il a voulu être marin, suivant ainsi la tradition familiale : il est le fils de Nicolas, un capitaine marchand, et le petit-fils de Joseph, un patron de barque de Martigues. Le récit des exploits de Dugay-Trouin, Jean Bart et Duquesne le passionnait. Il rêvait aussi d'aventures. L'histoire troublée de la fin du XVIII^e siècle lui a permis de réaliser ses ambitions, certainement au-delà de ses espérances et de se rapprocher ainsi de la destinée de ses modèles.



Portrait de Jean-Gaspard Vence par Charles Bourgeois (Wikimedia Commons)

Le temps des aventures

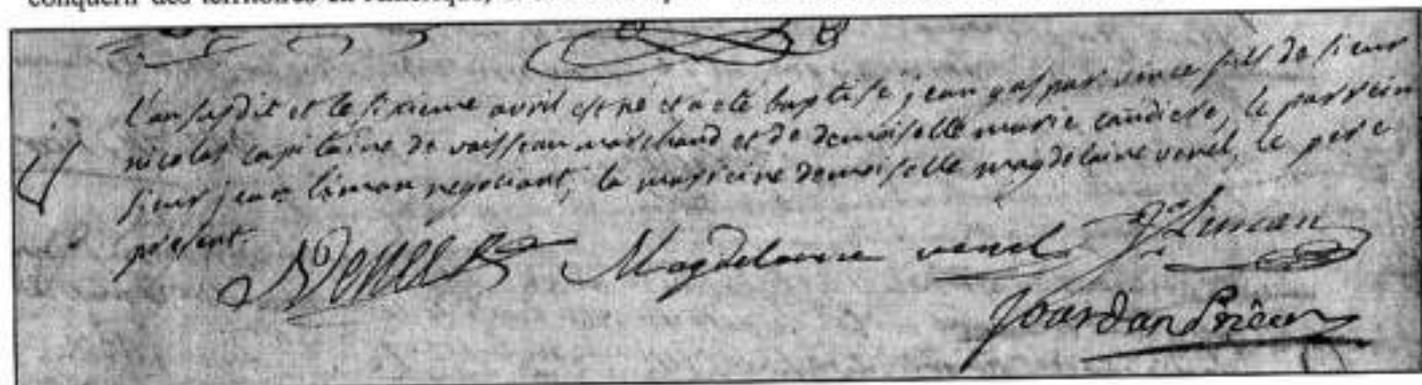
Sa carrière maritime commence en 1762 alors qu'il est âgé de 15 ans. Il embarque à Bayonne sur un navire marchand à destination de Saint-Domingue. Il rejoint son frère aîné Jean-Baptiste, un négociant, établi un temps sur cette île. Il part ainsi sur le théâtre d'une guerre coloniale menée entre l'Angleterre, décidée à conquérir des territoires en Amérique, et la France qui

néglige ses colonies, tout occupée à combattre l'Allemagne (guerre de Sept Ans).

Au cours de ses années de formation comme marin puis comme officier de marine marchande, il connaît des voyages mouvementés, riches en incidents, qui ne découragent pas ce marin intrépide : tempêtes, attaques de corsaires anglais aux Caraïbes et même un naufrage en 1767 le long des côtes africaines ; il réussit à regagner Marseille via la Guadeloupe où atteint du scorbut il séjourne trois mois.

Il se trouve à Saint-Domingue en 1776 au moment où les colons américains proclament leur indépendance : « *Je résolus [de servir] la noble cause d'une nation naissante, qui combattait pour la liberté* ». A

cette motivation affichée s'ajoutent le désir de revanche contre l'Angleterre (la France a été abaissée par le traité de Paris de 1763) et l'opportunité de s'enrichir rapidement en toute légalité. N'ayant pas les moyens de constituer une flotte pour combattre la puissante marine anglaise, le Congrès américain encourage l'action de corsaires en leur accordant des lettres de marques (c'est-à-dire des autorisations officielles pour combattre sous



Acte de baptême de Jean-Gaspard Vence (AD13)

pavillon américain). Il s'agit de mener des opérations de harcèlement pour gêner les échanges commerciaux britanniques. Comme de nombreux particuliers, Jean-Gaspard Vence offre ses services et devient capitaine corsaire.

En 1777, embarqué sur le « Tigre », un petit bateau armé de 14 canons et monté par 120 hommes qu'il a lui-même enrôlés, il se mesure à un puissant vaisseau de commerce anglais. Il passe à l'abordage : un violent combat s'engage alors dont il sort vainqueur et s'empare de la cargaison d'une valeur de 500 000 livres. Les courses s'enchaînent avec toujours le même succès : en dix-huit mois il mène 40 combats, effectue 211 prises et affirme avoir accumulé 400 000 livres. À Londres, sa réputation de corsaire redoutable inquiète le Parlement qui décide de mettre sa tête à prix.



« Le Tigre » à l'assaut d'un navire anglais (1777, DR)

Vence intègre la marine royale en 1778 après la signature d'un traité d'alliance par la France avec les « insurgents » américains et la déclaration de guerre à l'Angleterre. Il met sa bravoure au service du gouverneur, le marquis de Bouillé, dans l'expédition sur l'île de La Dominique (prise du fort de Carachon), puis intègre l'escadre de l'amiral d'Estaing.

Il s'illustre tout particulièrement en 1779 dans la prise de La Grenade : le gouverneur anglais Macartney et ses hommes s'étaient retranchés sur les hauteurs de l'île, sur une position réputée imprenable, au sommet du morne de l'Hôpital aux pentes escarpées. Le comte d'Estaing lui confie le commandement de l'avant-garde composée de 60 grenadiers d'élite avec mission de prendre les batteries. Vence et ses hommes mettent d'abord en fuite les 600 hommes de la milice, puis viennent facilement à bout des 150 grenadiers et s'emparent des batteries. « Je courus au fort et au-delà au pavillon anglais... j'en coupais la corde d'un coup de sabre, je l'amenais et arborais le pavillon du roi à sa place... Les anglais s'apercevant que j'étais seul revinrent sur moi dans l'espérance de m'accabler ». Il doit se défendre seul au sabre jusqu'à l'arrivée de la colonne conduite par d'Estaing. Cette victoire entraîne la prise de possession de l'île entière par les Français.

Jean-Gaspard Vence a montré qu'il était non seulement un excellent marin, mais un combattant valeureux

et un chef de guerre. Si la gloire de cette victoire revient à l'amiral d'Estaing, ce dernier sait qu'il la doit à celui qui est devenu son ami. Il marque sa reconnaissance en lui attribuant le grade de lieutenant de vaisseau ; il promet de solliciter pour lui la décoration de la croix de Saint Louis auprès du roi et lui offre le poste de capitaine de port de La Grenade. La défaite devant Savannah, la capitale de la Géorgie, à laquelle il prend part toujours sous le commandement du comte d'Estaing, ne ternit pas sa réputation.

Tandis que d'Estaing rentre en Europe, Vence part prendre son poste à La Grenade. C'est le début d'une suite de difficultés qu'il ne surmontera pas totalement et qui marqueront son existence.

Les désillusions (1780-1792)

C'est avec une grande satisfaction qu'il s'installe à Saint-Georges à La Grenade. S'il estime mériter ce poste très envié, sa nomination dérange : d'autres plus âgés (il a 32 ans) et « mieux nés » pouvaient espérer ce poste important. Il suscite donc des jalousies en cette période de réaction nobiliaire particulièrement marquée dans la marine. La noblesse est confrontée à la montée de la bourgeoisie dont Vence est un bon représentant par sa réussite et son enrichissement.



Vence à la prise de la Grenade (1779, DR)

Il se met au travail : le port est nettoyé, désencombré de vieux matériels (épaves, câbles ...) qu'il fait vendre à son profit. Il envisage de construire un radeau de carène utile aux navires marchands. Pour ce faire il récupère un mât endommagé dans des combats et les planches de vieilles chaloupes retrouvées dans les marais en cours d'assèchement.

Il reçoit dans le même temps la lettre signée du roi lui décernant la croix de Saint-Louis que le marquis de Bouillé lui remettra à La Martinique. C'en est trop pour ses ennemis décidés à exploiter ses maladroites afin de nuire à celui qu'ils considèrent comme un parvenu. On l'accuse de malversations. Il doit se justifier devant un comité constitué pour l'occasion. Certes, il reconnaît que les épaves ont été vendues et qu'il en a partagé la somme avec son lieutenant, se conformant dit-il à l'usage établi. Il nie avoir volé le roi puisque le mât et les planches récupérés devaient être transformés en radeau de carène.

Ses arguments ne sont pas entendus : le comité le condamne à rembourser la somme tirée de la vente (1800 livres) et à payer « à un prix exorbitant » le mât et les chaloupes.

Le comité adresse un compte rendu au gouverneur qui refuse alors de lui décerner la décoration promise et la renvoie à Paris. « *J'entendis tant de mots amers et il m'en revenait tant de plus fâcheux, je vis sur certains visages une haine si mal déguisée... que je résolus de quitter mon poste* ». Il n'est pas homme à se soumettre, à accepter ce qu'il considère comme une injustice qui entache son honneur. Ce sera son nouveau combat.

Il décide de rentrer à Paris pour se défendre devant un tribunal et s'embarque pour la France avec tous ses biens. Une nouvelle épreuve l'attend : arrivé au niveau des côtes portugaises, le bateau est attaqué par un navire anglais et coule rapidement ; le capitaine anglais recueille les naufragés et les dépose à Lisbonne. Dans la précipitation, Vence n'a pas le temps de rassembler ses affaires et perd toute la fortune gagnée dans la guerre de course. Il rejoint alors Cadix où se trouve l'amiral d'Estaing, commandant le « Terrible » et rentre à Brest en janvier 1781.

Tandis que Vence, désormais à Paris, rédige un mémoire afin de préparer sa défense, d'Estaing persuadé de sa bonne foi lui assure un appui fidèle et se fait, en vain, son avocat auprès du marquis de Bouillé, puis du duc de Castries, le ministre de la Marine. Pendant 11 ans aucune des nombreuses démarches effectuées par l'un ou l'autre n'aboutira. Une commission réunie à Toulon en juillet 1788 à l'initiative du nouveau ministre de la Marine M. de la Luzerne confirme le re-

fus de l'attribution de la décoration, sans se prononcer sur l'accusation de malversation. Il n'est donc pas réhabilité. Jean-Gaspard Vence se retrouve sans affectation et sans argent. Ses seules ressources proviennent de la rente de 600 livres par an que lui a constituée son père dans son testament du 1^{er} janvier 1772¹. Il peut compter sur le soutien de son frère Jean-Baptiste jusqu'en 1790, année de sa disparition. Il lui prête régulièrement de l'argent afin de subvenir aux besoins de sa nouvelle famille : Il vit avec Marie-Marguerite Wettener, une Wurtembergeoise de 7 ans sa cadette. Elle lui donne un fils en 1785 puis une fille en 1791.

Il adhère tout naturellement aux idées de la Révolution française. Il intègre, dès l'été 1789, la garde nationale parisienne comme officier sous les ordres du marquis de La Fayette faute de pouvoir servir dans la marine, ses demandes réitérées n'étant pas prises en considération. Enfin, le 15 février 1793, le comité exécutif de l'Assemblée Constituante fait appel à lui et balaye les dernières accusations à son encontre. On a besoin de son expertise : les officiers issus de la noblesse ayant émigré en masse, il faut reconstituer un encadrement pour faire face à la guerre contre l'Europe. Il est donc intégré dans la marine de la République, il reçoit à sa demande le remboursement des avances qu'il a faites ainsi que le paiement des arriérés de ses appointements. Il obtient le commandement du « Duquesne », un vaisseau de 74 canons, pour escorter de Tunis à Marseille un convoi de 80 navires chargés de blé destiné au ravitaillement des populations. Avant de rejoindre Toulon, il passe par Marseille pour y installer Marie Marguerite Wettener et ses enfants. Elle attendra son retour au sein de sa famille et sous la protection de son frère Joseph.



Le vaisseau « Duquesne » commandé par Vence (1794, DR)

¹ testament de Nicolas Vence : Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 364 E 407, F° 1.

Le service de l'État

Il part de Toulon accompagné de 3 frégates le 22 avril 1793. Les autres navires composant l'escadre le rejoindront à Tunis. Pendant son absence les périls qui menacent la Révolution s'aggravent. A l'extérieur une coalition européenne inflige des défaites à l'armée française, alors que les tensions internes s'accroissent après la chute des Girondins en juin 1793. Les sections marseillaises se révoltent contre la Convention tandis que les royalistes prennent rapidement le contrôle de Toulon. Ils permettent le débarquement des troupes britanniques à l'annonce de la défaite des fédéralistes marseillais.

À Tunis, l'escadre au complet attend de Jean-Gaspard Vence l'ordre d'appareiller ; or, en octobre, le convoi n'a toujours pas quitté le port. Ce retard, inexplicable, inquiète les responsables marseillais. On le suspecte même de trahison. On sait qu'il a été approché par les Anglais dont la flotte croise dans les parages ; auraient-ils réussi à « l'acheter » ? De plus son neveu Jean-Baptiste, le fils de son frère aîné, a été guillotiné en septembre pour « rébellion contre la Convention, comme membre du comité général des 32 sections de Marseille et député de la convention prétendue de Bourges »². En somme un partisan actif des Girondins.

Georges Pleville Le Peley, un officier à la retraite établi à Marseille, est envoyé pour le remplacer. Arrivé à Tunis, il mène une enquête qui le persuade de la loyauté de Vence ; tous les témoignages concordent en sa faveur. « *Personne moi compris ne vaut mieux que Vence pour la continuation de son commandement. Ses qualités d'excellent marin, de brave éprouvé militent encore en sa faveur [...] J'estime que Vence doit être fait contre-amiral* » déclare-t-il dans son rapport au comité de Salut Public.

Il faut attendre mars 1794 pour que la division puisse prendre le chemin du retour et rejoindre Marseille. Il repart immédiatement escorter le convoi jusqu'à Toulon débarrassé des royalistes après le siège de la ville où s'illustre Napoléon Bonaparte. Il doit affronter trois navires anglais pour rentrer au port et il est accueilli en sauveur par la population. Dans l'allégresse générale, le représentant du peuple le nomme contre-amiral (nomination ratifiée en septembre à Paris).

Différentes missions le mènent à Paris, puis il sert dans les ports bretons (Lorient, Brest). Entre temps, le 3 octobre 1794, il a épousé à Marseille Marie-Marguerite Wettener et légitimé ses deux enfants Jean-Anselme et Marie-Jeanne³.

Le Directoire le fait revenir à Toulon comme commandant des armes en juillet 1797. C'est une fonction militaire qui concerne à la fois les hommes et le port. La partie administration civile est confiée à l'ordonnateur Najac avec lequel il travaille en harmonie.

Il trouve une situation anarchique. Les Montagnards mènent avec zèle une politique de répression dont la population fait les frais. Le port est ruiné ; il manque de tout : matériel, hommes, argent.

Sa priorité est de rétablir autorité et cohésion dans la marine. Pour cela il multiplie les inspections, organise des revues et des défilés militaires. L'apport financier nécessaire à la remise en état du port et de l'arsenal provient de Bonaparte, le commandant de l'armée d'Italie, victorieux contre l'Autriche. Il verse à plusieurs reprises des sommes très importantes provenant des con-



La bataille d'Aboukir (1^{er}-2 août 1798), tableau de Thomas Luny, 1830, National Maritime Museum.

tributions de guerre prélevées en Italie, et fait livrer les navires de la République de Venise conformément au traité de Milan (mai 1797) passant aussitôt sous pavillon français.

Au début de l'année 1798, Jean-Gaspard Vence reçoit l'ordre d'armer 28 navires de guerre dont il ignore la destination. Il remplit sa mission en quelques mois malgré de nombreuses difficultés. Début mai Bonaparte

² Condamnation de Jean-Baptiste Vence, AD13, L 3123.

³ Elle épousera à Paris en 1812 le capitaine de vaisseau Auguste-Joseph Dumas (1772-1845), d'où trois enfants dont le contre-amiral Charles-Joseph Dumas-Vence (1823-1904).

vient prendre le commandement de l'escadre, rejointe par d'autres à Malte parties de différents ports de la Méditerranée, en direction de l'Égypte. Cette vaste opération militaire destinée à couper la route des Indes à l'Angleterre s'achève à Aboukir avec la destruction de la flotte par l'amiral Nelson.

Vence a assuré, à la satisfaction des autorités, la difficile logistique de l'expédition et a montré qu'il est aussi un excellent administrateur. Son caractère énergique, déterminé, parfois cassant, suscite des inimitiés. Ainsi la municipalité toulonnaise réclame – et obtient pour un temps – son départ de la ville; l'amiral Bruix, le ministre de la Marine, menace de le dénoncer au Directoire. Ces querelles mineures prennent rapidement de l'ampleur. Comme par le passé, il fait face, se déplace jusqu'à Paris pour défendre son honneur. Il est lavé de tout soupçon et confirmé dans son poste à Toulon. Cependant il n'obtient pas le grade de vice-amiral qu'il a réclamé à plusieurs reprises.

Le 20 juillet 1800, il devient le premier préfet maritime de Toulon. Cette nouvelle institution regroupe, pour plus d'efficacité, toutes les attributions liées au port militaire. Il voit donc ses responsabilités accrues dans une situation financière catastrophique. Il devient impossible d'acheter du matériel, les nombreux ouvriers, payés avec des mois de retard, manquent forcément de motivation. Or Bonaparte a besoin de bateaux car il lance une expédition à Saint-Domingue pour affirmer l'autorité de l'État face à la puissance grandissante du gouverneur, Toussaint Louverture, qui rêve d'indépendance pour l'île.

Vence a pour mission de préparer une escadre qu'il livre plus tard que celles constituées dans les autres ports (janvier 1802) et s'en explique avec le ministre de la marine Decrès, son ancien lieutenant sur le « Duquesne ».

Le 9 juillet 1802, il est muté à Brest comme commandant d'une escadre devant participer au projet d'invasion de l'Angleterre. Cette escadre, désarmée au bout de 6 mois, le laisse sans affectation. Il n'a pas 56 ans. Se doute-t-il que cette mutation à Brest, présentée comme une faveur du premier Consul « *sa confiance dans vos talents et votre activité l'a déterminé à faire choix de vous pour commander une escadre* » est plutôt une mise à l'écart ? Considère-t-on qu'il a failli à Toulon ?

À la fin de l'année 1802 il achète un domaine d'environ 10 hectares à Vaulichères sur la commune de Tonnerre dans l'Yonne. Une lettre datée du 20 octobre 1803 lui parvient à Tonnerre : « *le premier Consul prenant en considération la durée de vos services, vous a admis à prendre votre retraite* » dont le montant est fixé à 6000 francs « *pour la distinction de ses services* ». Il vit désormais sur son domaine de Vaulichères. Il y meurt d'une pneumonie le 11 mars 1808 entouré de son épouse et de sa fille (il avait perdu son fils de 17 ans en 1802).

Marin accompli, chef de guerre valeureux, administrateur reconnu, Jean-Gaspard Vence a servi avec loyauté les autorités en place. Cependant sa réussite a été bridée tout au long de sa carrière par des inimitiés diverses et tenaces. ■

Sources

Mémoire et consultation pour Jean-Gaspard Vence. 1787 ; Jean-Gaspard Vence corsaire et amiral par M. Loir, 1894 ; *Les vicissitudes d'un marin provençal ...* par J. M. Van Hille. 1998.

Descendance de Jean-Gaspard Vence

Jean-Gaspard Vence épouse une Wurtembourgeoise, originaire de Besigheim, du nom de Marie-Marguerite von Wettener de Brondout en 1784, fille du Jean-Henry von Wettener et de Pierrette Girardin de Brondout. Il y aura de cette union deux enfants :

1. Jean-Anthelme de Vence (1785-1802), enseigne de vaisseau, qui mourra à la Martinique, embarqué sur le vaisseau « Le Formidable ».
2. Marie-Jeanne-Nicolas de Vence (1791-1870), qui, en 1812, épouse le capitaine de Vaisseau Auguste-Joseph Dumas (1772-1845), qui venait de quitter les prisons d'Angleterre après six ans de captivité, et qui occupait alors la fonction d'aide de camp du Ministre de la Marine, et par la suite les fonctions de commandant de la Compagnie des Gardes du Pavillon du duc d'Angoulême Grand Amiral de France et de Major de la Marine au port de Lorient, et qui sera décoré de l'ordre de Saint-Louis, de l'ordre royal de la Légion d'honneur et de la décoration du Lys. Auguste-Joseph Dumas était le fils de Pierre Dumas, militaire au régiment d'Artois puis négociant, et de Catherine Durand d'Elbos. Les témoins de cette union furent Denis Decrès et Honoré Ganteaume, en témoignage de sympathie à la mémoire de leur ami mort quatre ans plus tôt. De cette union sont nés :
 - a. Marie-Charlotte-Amélie (1813-1878), mariée en première noce à Louis-Édouard de Vandœuvre, fils de Pierre-Prudent de Vandœuvre-Bazile, député sous la Restauration, puis en seconde noce au notaire parisien Pierre-Louis Ménard.
 - b. Charles-Auguste-Edme (1814-1840), zouave, tué à la Bataille du col de Mouzaïa.
 - c. Charles Joseph Dumas-Vence (1823-1904), contre-amiral, marié à Mathilde Gouin, nièce du ministre.

N° Sosa/ réf.	Nom	Date Naiss./ Bapt.	Lieu Naiss./ Bapt.	Conjoint	Date d'union	Lieu d'union	Date Décès/ Inhum.	Lieu Décès/ Inhum.	Âge au décès
Génération 1									
	Jean Gaspard VENCE	6.4.1747	Marseille St Laurent	Marie Marguerite WET- TENER	13.10.1794	Marseille	11.3.1808	Tonnerre 89	60
Génération 2									
	Nicolas VENCE	24.2.1697	Martigues Jonquières	Marie CAUDIERE	4.5.1724	Martigues Ferrières	9.1.1772	Marseille	74
	Marie CAUDIERE	22.12.1705	Martigues Ferrières	Nicolas VENCE	4.5.1724	Martigues Ferrières	29.1.1777	Marseille 13	71
Génération 3									
	Joseph VENCE	8.1.1666	Martigues Jonquières	Claire FERRANDY	23.6.1689	Martigues L'Isle	<> 1749 & 1751	Martigues	>= 82
	Claire FERRANDY	10.3.1673	Martigues Ferrières	Joseph VENCE	23.6.1689	Martigues L'Isle	25.10.1710	Martigues L'Isle	37
	Gaspard CAUDIERE	4.1.1670	Martigues	Jeanne MAUNIER	7.9.1698	Martigues Ferrières	30.11.1715	En mer	45
	Jeanne MAUNIER		Martigues	Gaspard CAUDIERE	7.9.1698	Martigues Ferrières	> 1739	Martigues	
Génération 4									
	François VENCE	~ 1638	Martigues	Marguerite BEAUMONT	5.6.1664	Martigues	23.10.1709	Martigues Jonquières	~ 71
	Marguerite BEAUMONT	7.4.1646	Martigues Jonquières.	François VENCE	5.6.1664	Martigues	18.5.1695	Martigues Jonquières	49
	Balthazar FERRANDY	~ 1640	Marseille 13	Catherine COSTE	13.8.1668	Martigues	15.9.1704	Martigues L'Isle	~ 64
	Catherine COSTE	~ 1649	Martigues L'Isle	Balthazar FERRANDY	13.8.1668	Martigues	9.12.1704	Martigues L'Isle	~ 55
	Nicolas CAUDIERE	3.3.1635	Martigues Ferrières	Anne CHARAMON	20.11.1663	St Mitre	< 1698		< 62
	Anne CHARAMON	1.3.1643	St Mitre	Nicolas CAUDIERE	20.11.1663	St Mitre	12.3.1719	Martigues Ferrières	76
	Hugues MAUNIER	~ 1644	Martigues L'Isle	Antoinette BONFORT	6.2.1670	Martigues Ferrières	> 1698	Martigues	>= 54
	Antoinette BONFORT	14.5.1652	Martigues Ferrières	Hugues MAUNIER	6.2.1670	Martigues Ferrières	15.8.1696	Martigues Ferrières	44

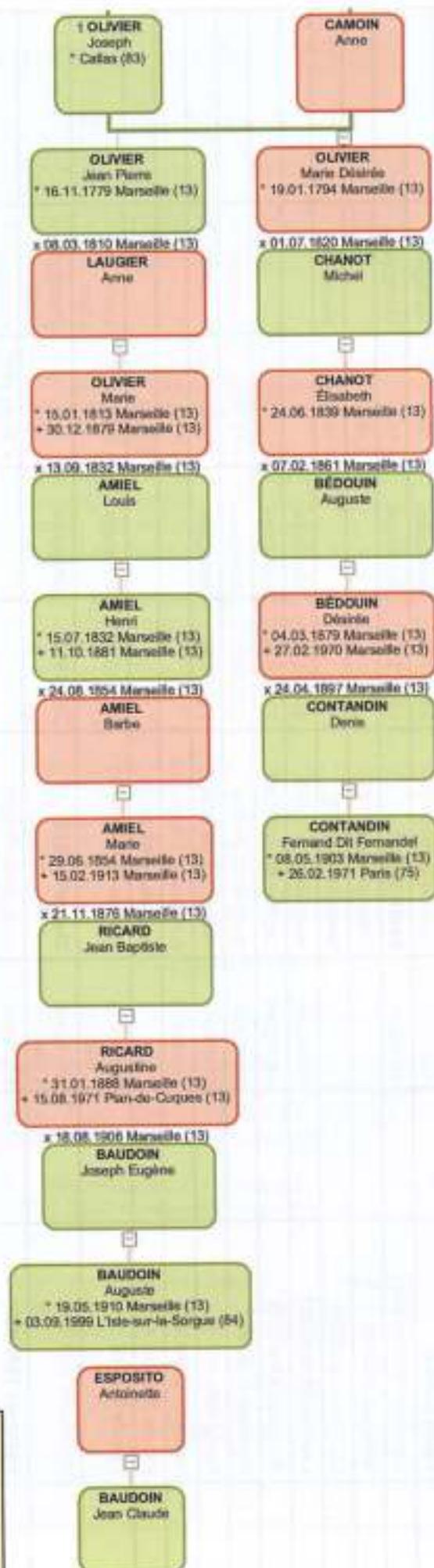
Génération 5

Jean VENCE		Martigues Jonquières	Marguerite JULIEN	6.4.1636	Martigues Jonquières	> 23.7.1646	Martigues
Marguerite JULIEN		Martigues L'Isle	Jean VENCE	6.4.1636	Martigues Jonquières		Martigues
Nicolas BEAUMONT		Martigues Jonquières	Jeanne FUSTIER	16.12.1644	Martigues		
Jeanne FUSTIER		Martigues	Nicolas BEAUMONT	16.12.1644	Martigues		
Thomas FERRANDY		Grasse 06	Françoise MUS/ MASSE			> 1640	Marseille 13 ?
Françoise MUS/ MASSE			Thomas FERRANDY			< 1668	
Honoré COSTE		Martigues L'Isle	Honorade TENQUE	26.10.1625	Martigues	< 1668	
Honorade TENQUE			Honoré COSTE	26.10.1625	Martigues	> 1668	Martigues L'Isle
Joseph CAUDIERE		Martigues Ferrières	Isabeau BERARD	6.7.1627	Martigues	< 1663	
Isabeau BERARD			Joseph CAUDIERE	6.7.1627	Martigues	> 1663	Martigues
Jacques CHARAMON	22.12.1604	St Mitre	Honorade BAUDOUIIN			6.2.1673	St Mitre 68
Honorade BAUDOUIIN	20.7.1612	St Mitre	Jacques CHARAMON			1.9.1671	St Mitre 59
Estienne MAUNIER		Martigues	Antoinette TOURRE	1636	Martigues	> 1.12.1647	Martigues
Antoinette TOURRE		Martigues	Estienne MAUNIER	1636	Martigues	> 1647	Martigues
Laurent BONFORT	6.3.1616	Martigues Ferrières	Marguerite COULET	3.7.1639	Martigues	7.9.1686	Martigues Ferrières 70
Marguerite COULET	~ 1617	Martigues	Laurent BONFORT	3.7.1639	Martigues	14.8.1680	Martigues Ferrières ~ 63

Parenté entre Jean-Claude Baudoin (84)

et Fernandel

acteur



Si vous avez, vous aussi, établi des tableaux de cousinages avec des personnages célèbres ou simplement entre adhérents de votre association, nous serons heureux de publier votre tableau de cousinages.

Parenté entre Jean-Claude Baudoin (84) et Félix Gouin

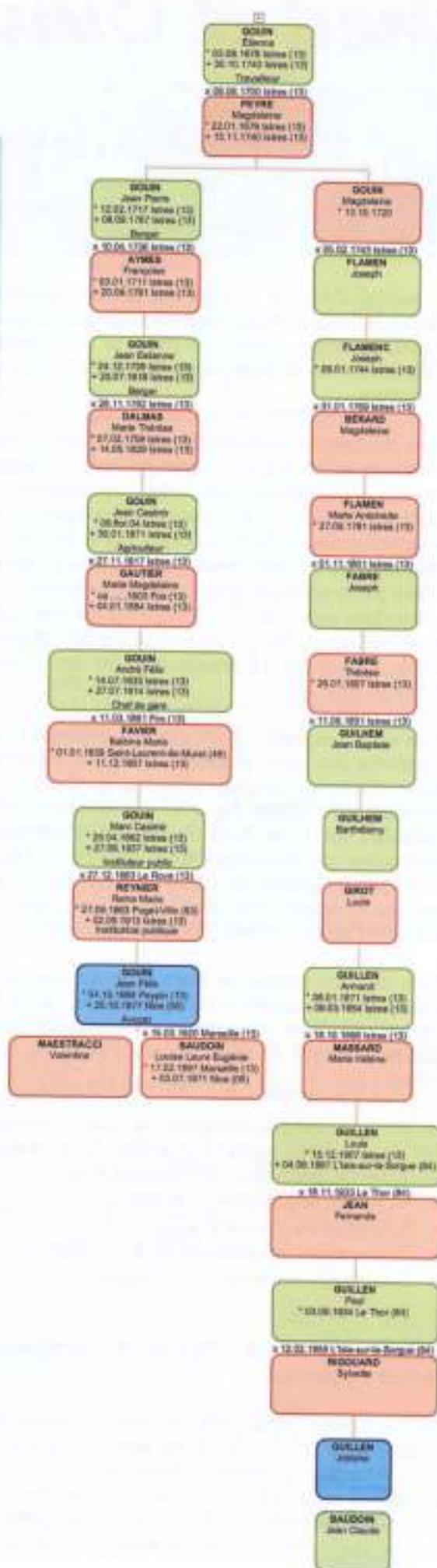
Avocat

Maire de la ville d'Istres de 1922 à 1958

Conseiller général

Député des Bouches-du-Rhône
de 1924 à 1958

Président du Gouvernement Provisoire de
la République française en 1946



Les classes sociales en Provence

Sébastien Avy (13)

La société d'Ancien Régime est divisée en classes sociales. Loin de toutes connotations politiques ou juridiques, ce terme signifie simplement « catégorie » ou « division » de la population. Celui d'« ordre » lui est synonyme.

Nous connaissons la division en trois grands ordres :

- ♦ le premier ordre, le Clergé, ceux qui prient, regroupe tous les ecclésiastiques du riche et puissant archevêque au simple et pauvre curé de campagne,
- ♦ le second ordre, la Noblesse, ceux qui se battent, qui comprend les nobles depuis les princes du sang jusqu'aux petits nobliaux désargentés de province.
- ♦ le troisième ordre, le Tiers-État, ceux qui travaillent, comprend tous ceux qui ne sont ni ecclésiastiques ni nobles, c'est-à-dire l'immense majorité des roturiers riches ou pauvres.

Mais si officiellement il n'y a pas de différence entre les membres des deux premiers ordres, il existe une immense disparité sociale, culturelle, intellectuelle et économique à l'intérieur des trois grands ordres. Celui du Tiers État fait l'objet d'une division interne dressée et recommandée par l'Intendant de la province (et repris plus tard par les préfets du début du XIX^e siècle) pour dresser les cadastres, les actes paroissiaux, les actes notariés, bref tout document à but administratif.

Cette division interne du Tiers est avant tout sociale et ne correspond à aucune réalité professionnelle ni juridique, mais implique uniquement un niveau social global pouvant fluctuer au cours du temps pour une même personne.

La personne est définie selon son nom suivi de sa qualité (= sa classe sociale) et enfin d'une indication professionnelle, permettant de mieux le situer :

- ♦ W, noble, seigneur de telle terre ;
- ♦ X, bourgeois, avocat à la Cour ;
- ♦ Y, négociant, propriétaire de deux moulins ;
- ♦ Z, ménager, rentier de telle bastide.

Telle qu'elles ont été définies par les intendants, ces catégories sociales sont :

⇒ **les bourgeois**, y compris les officiers municipaux et de justice non-nobles et les membres des professions libérales (avocats, médecins, etc.). Ce sont des personnes aisées et libérées du travail manuel et de toute activité économique. Le bourgeois parfait est cultivé (au moins un peu de latin) et est un rentier



Le Tiers-état supportant la noblesse et le clergé.
(Wikimedia Commons)

oisif de la terre. Les professions libérales doivent pouvoir vivre honorablement sans que leurs honoraires soient un appoint décisif.

⇒ **les négociants**, terme qui désigne un gros fabricant, un manufacturier, ce que nous appellerions aujourd'hui un industriel. Ils représentent le grand patronat et le grand commerce. Quoique normalement inférieur à la bourgeoisie, la catégorie des négociants a pu la surpasser de très loin la plupart des bourgeois en fortune, pouvoir, culture et alliance nobiliaire (ex : les négociants marseillais ou grasseois qui sont au XVIII^e siècle l'élite du grand commerce).

⇒ **les artisans**, regroupe toutes les personnes exerçant un métier manuel non agricole, c'est l'artisanat proprement dit, depuis le compagnon débutant jusqu'au vieux maître exerçant son métier depuis des décennies. Nous placerions aujourd'hui dans cette catégorie le petit patronat et les petits commerçants.



La bastide, la demeure par excellence des bourgeois et de ménagers provençaux.

- ⇒ les ménagers, terme désignant les riches paysans propriétaires de leur exploitation et qui en vivent. Ils résident sur leurs terres dans les bastides (ou mas, ou tènement). Y sont assimilés les rentiers dans le sens de fermier payant un fermage fixe ou rente.
- ⇒ les travailleurs, ce sont les pauvres paysans non-propriétaires obligés de mélanger activité de culture agricole parcellaire, du travail artisanal à domicile et le salariat (métayage). Ils vivent majoritairement dans les villes et villages dont ils forment le prolétariat, la masse populaire.

Spécifiquement à la Provence, on peut rajouter :

- ⇒ les gens de mer, marins et pêcheurs vivant dans les ports côtiers (ex. : Marseille) ou fluviaux (ex. : Arles).
- ⇒ les gens de la montagne, « ce qu'il est convenu d'appeler le peuple » (*Statistique du Var*, préfet Fauchet, an IX). Cette catégorie s'applique aux populations de la Haute-Provence, devenue Basses-Alpes à la création des départements en 1790. Cette catégorie s'applique aux populations particulières des montagnards bas-alpins.

En Basse Provence (Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse), la structure de l'habitat méditerranéen fait d'agglomération concentrée réduit la différence entre villes et villages. Partout, on pouvait retrouver chacune de ces catégories sociales, de la petite couche de bourgeois en haut de l'échelle jusqu'aux masses populaires des travailleurs du bas de l'échelle ; et partout entre les deux se retrouvaient les éléments moyens reflétant une foule de situations intermédiaires tant au niveau économique, politique et intellectuel. ■

Texte basé sur l'article « *Mise au point sur les classes sociales en Provence* » de Maurice Agulhon, *Provence Historique*, fasc. 80, tome XX, avril/juin 1970, pp.101-108.

Provence Généalogie est votre revue !

Amis lecteurs et généalogistes,

La revue *Provence Généalogie* vous intéresse et vous souhaitez qu'elle s'améliore encore. Vous voulez trouver des articles qui concernent votre région, vos départements, vos secteurs, connaître la vie des habitants, leur travail, leur famille, leurs habitudes, etc.

Vous avez TOUS au cours de vos recherches fait des trouvailles, étudié une famille, un métier, une coutume. Vous avez commencé à rédiger un texte.

Alors faites-nous partager vos découvertes !

Provence Généalogie est votre revue. Elle ne contient que ce que vous voulez bien lui apporter. Enrichissez-la de vos travaux, même modestes, ils peuvent intéresser quelqu'un d'autre.

Merci de nous envoyer vos articles sur le courriel du CGMP, qui transmettra au comité de lecture :

cgmp.asso@gmail.com

Texte : en fichier Microsoft Word, OpenOffice ou LibreOffice, sans mise en page.

Illustration : fichier image JPG, si possible en 300ppp.

**MERCI à tous ceux qui contribuent déjà.
MERCI aux futurs contributeurs.**

Nouvelles & Ressources

Si vous avez vent d'une nouveauté archivistique ou de nouveaux moyens de recherche, faites-en part à la rédaction.

Archives municipales de Marseille

Depuis le 9 juillet 2016, les délibérations du Conseil municipal de Marseille pour les années 1829-1871 (43 ans) sont en ligne et indexées sur le site des Archives municipales. Pour interroger, après avoir accepté les conditions d'utilisation, cliquer sur « délibérations » puis sur « recherche simple » et informer ensuite la case « analyse » avec le terme choisi : Endoume, par exemple. Dans la liste chronologique de registres qui s'affiche, choisir ceux qui paraissent intéressants en cliquant sur « voir les vues du registre ».

Concernant l'*Indicateur marseillais*, en ligne et indexé sur Gallica depuis 2016, la banque de données s'est accrue depuis le dernier communiqué (PG 181, p. 42) et couvre désormais les années 1842-1854 ; 1856-1888 ; 1891 (numéro incomplet qui ne comporte que les professions) ; 1892-1901 ; 1904-1910 ; 1912-1914, soit 57 années disponibles. Les 6 années manquantes (1855, 1889, 1890, 1902, 1903, 1911) devraient théoriquement être mises en ligne quand des exemplaires numérisables seront disponibles. Rappelons qu'en revanche, la période postérieure à 1914 ne sera pas traitée pour des questions de droits. Ajoutons enfin qu'à partir de 1851, l'annuaire concerne également la ville d'Aix-en-Provence.

Adresse : <http://archives.marseille.fr>

Le Var s'enrichit



La base « Mémoire de guerre », le site des Archives départementales du Var, s'est étoffé de plusieurs contenus avec la mise en ligne de documents provenant de l'opération de la Grande collecte de novembre 2016. Les Archives l'ont élargie à l'ensemble des conflits contemporains et non seulement à la Grande Guerre.

Pour la guerre de 1870-1871, des documents sur Jean Bonhomme, soldat du 114^e régiment territorial d'infanterie, accompagnés de son livret militaire, son certificat d'obtention de la médaille militaire de la campagne de

1870-1871, ainsi qu'une photographie d'une médaille militaire.

Pour la Première et Seconde Guerre mondiale, des documents concernant les soldats Jacques Meiffret, de Saint-Raphaël ayant servi au 15^e Bataillon territorial du Génie et dont les carnets de notes 14-18 sont publiés, s'étendant du 2 septembre 1939 au 10 janvier 1940, car il était soldat à Gravelines pendant la « drôle de guerre ».

La famille Porre, de Bargemon a ouvert ses archives avec des documents sur Victor Porre, soldat du 4^e régiment d'infanterie coloniale en 1914. Elles comportent un livret militaire, des photographies, le fascicule de mobilisation, des bons d'achat, un certificat de bonne conduite, des photographies de médailles militaires, ainsi qu'un carnet de chansons. Puis c'est au tour des archives de Roger Porre qui fut résistant FFI à Bargemon et dont on a conservé le livret militaire, des cartes de ravitaillement, un certificat d'appartenance, une attestation de participation à des actions de résistance, son certificat provisoire de démobilisation, une autorisation de porter l'insigne.

Enfin, sur la guerre d'Algérie, c'est le fonds d'archives de Jean-Louis Scuri, du 22^e bataillon de chasseurs alpins qui est mis en valeur sur le site. Un livret militaire, l'ordre de convocation sous les drapeaux, le certificat de présence au corps, le fascicule de mobilisation ainsi qu'une photographie témoignent des services rendus à la Nation.

Adresse : <http://www.archives.var.fr/>

La Réunion en ligne



Les Archives départementales de La Réunion viennent de mettre leurs fonds en ligne, qui viennent compléter ce qui a été publié par les Archives nationales d'Outre

-Mer (ANOM). Les séries des registres paroissiaux et d'état civil permettent de combler des lacunes des ANOM, en particulier pour les registres des esclaves.

Concernant les affranchissement d'esclaves, les registres disponibles sont ceux de 1832 et les registres spéciaux de 1848. Ils ont été intégralement numérisés. Certains registres ont fait l'objet d'un index par les Archives départementales en 1975 ; il facilite la recherche pour les communes de Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Paul.

Disponible également, les recensements de la population de 1708 à 1779, c'est-à-dire tous les recensements de l'île Bourbon conservés dans le fonds de la Compagnie des Indes, à l'exception du recensement général de 1774.

Le portail de La Réunion propose en plus les classes 1919 à 1921 des registres matricules militaires, venant ainsi compléter les collections des ANOM qui ont publié les mêmes documents pour la période antérieure. Les Archives de la Réunion ont également numérisé le fruit de la Grande collecte 1914-1918.

Adresse : <https://www.cg974.fr/culture/index.php/Archives/présentation-archives/archives-departementales.html>

Presse en ligne dans les Côtes d'Armor

Le portail des archives des Côtes d'Armor vient de mettre en ligne 44 titres et périodiques de la presse ancienne. Il s'agit d'un fonds allant de 1810 à 1970 (soit 237 055 vues) portant, par exemple, sur les titres de La Charrue Rouge, l'Avenir de Perros, La Foi Bretonne, le Semeur du Trégor, etc.

Adresse : <http://archives.cotesdarmor.fr/>

Deux ans de plus pour Grenoble

Les Archives communales de la ville de Grenoble viennent de publier deux années supplémentaires d'état civil sur leur site internet. Il s'agit des années 1913 et 1914.

Adresse : <http://www.grenoble.fr/87-archives-municipales.htm>

Portail d'archives en ligne pour Angers (49)

Depuis 2003, la ville d'Angers disposait d'un portail historique où l'on trouvait plus de mille pages sur l'histoire de la ville, une bibliographie, des chroniques historiques, un dictionnaire des rues... et une cinquantaine d'inventaires. Depuis avril 2017, Angers a lancé officiellement une nouvelle version, richement dotée en documents d'archives numérisés.

Vous y trouverez l'état civil à partir de 1900, et jusqu'en 1916 pour les naissances, 1942 pour les mariages et 1991 pour les décès, suivant ainsi leur délais de communicabilité. Pour la période précédant 1900, il faut se reporter aux actes publiés sur le site des Archives départementales de Maine-et-Loire. À voir aussi les recensements de la population de 1769 puis de 1790 à 1911, et aussi les listes électorales de 1796 à 1914.

Mais ce sont aussi une foultitude d'autres documents : les délibérations du conseil municipal de 1479 à 2016 ; les comptes de la cloison (XIV^e-XVIII^e siècles) ; l'impôt de la capitation (1712-1789) ; les cahiers de doléances pour les États généraux de 1789 ; la liste des militaires angevins décédés lors de la Première guerre mondiale. Puis ce sont des documents iconographiques : 3 000 cartes et plans, 4 200 cartes postales, 4 050 affiches, 16 120 clichés de la collection Robert Brisset, des photographies des exposants à l'Exposition nationale d'Angers de 1895, plusieurs milliers d'autres photographies, dessins, gravures, des journaux municipaux (1965-2016) et même 2 323 objets de la vie quotidienne : insignes, médailles, bouteilles...

Adresse : <http://recherche-archives.angers.fr/>

La Suisse se met aussi aux archives en ligne !

Si vous avez des ancêtres originaires du canton suisse de Berne, vous allez être heureux !

Les archives du canton de Berne viennent de procéder à une mise en ligne des registres des 177 paroisses du canton. Ce sont les actes de naissances, mariages et décès depuis le XVI^e siècle jusqu'en 1875.

Pour les consulter, il convient de faire dérouler les registres classés par paroisse et par date, ce qui est fastidieux. Puis avec un double clic, vous pouvez les consulter de manière très simple, puisqu'ils s'affichent directement en format PDF. Vous pouvez même les télécharger si vous le souhaitez. Les manuscrits les plus anciens sont évidemment difficiles à lire... et en allemand.

Adresse : <http://www.query.sta.be.ch/suchinfo.aspx>

Courrier des Lecteurs

Conversion des francs de 1935 en euros d'aujourd'hui (Anny Dansaut)

« Je souhaite convertir la pension d'une personne pour estimer son niveau de vie aujourd'hui : 7 899 fr en 1935 fait combien d'euros ? En 1935, 7 899fr se lit 7 francs 899 ou 7 899 francs ? »

NDLR : 7 899 fr de 1935 doit bien se lire : 7 899 F (sept mille huit cent quatre-vingt dix-neuf francs) ; sinon, ce serait écrit : 7,899 (virgule au lieu du point). En utilisant deux types de conversion (coefficient d'ajustement des francs et contre-valeur du franc en euro), on obtient deux valeurs assez proches : 4 848 euros et 5 134 euros de l'année 2002. En tenant compte de l'inflation depuis cette date, on peut avancer que 7 899 F de 1935 équivalent à environ 6 000 euros de 2017 (voir les sites de Wikipédia et de la revue « Le Particulier »).

Y a-t-il une parenté entre les orfèvres Durand parisiens et marseillais ? (Julien Rey, Paris)

« Préparant un mémoire de maîtrise sur les orfèvres parisiens Durand, j'aimerais savoir si les orfèvres marseillais du même nom leur étaient apparentés. A Paris, le patriarche est Sébastien I Durand, marchand de vin du roi, qui vécut au XVIII^e siècle. L'un de ses fils, Sébastien Durand II, fut aussi marchand de vin à Paris, un autre, René Sébastien Durand Demonville, avocat. Enfin, Antoine Sébastien Durand (1712-1787), fils de Sébastien Durand II, fut orfèvre à Paris. Or, dans les années 1730, il fugua à Aix puis à Marseille. De plus, un de ses maîtres, Sébastien Igonnet, était également originaire de la région provençale. Enfin, une collaboration avérée d'Antoine Sébastien avec un autre orfèvre marseillais, Jean Clément, m'a permis de remonter la carrière de celui-ci et d'affirmer qu'il avait aussi collaboré avec les Durand de Marseille ».

NDLR : Le premier de la dynastie marseillaise des orfèvres Durand est Pierre Durand, fils du marchand Jean Antoine Durand, natif de Valsertres (05), et de Catherine Beaumont, fille de l'orfèvre marseillais Jean Beaumont. Marié aux Accoules le 24/6/1676 avec Marguerite Imbert, il déclare ses armoiries vingt ans plus tard : "d'or, à un lion de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or". Son fils, Jacques Joseph I Durand, baptisé le 24 janvier 1684 aux Accoules, fait son apprentissage d'orfèvre chez son père de 1694 à 1705. Jacques Joseph II Durand, fils du précédent, succède à son père le 30 octobre 1737. Le second fils de Jacques Joseph I, Pierre-Bernard Durand, fait son apprentissage chez son frère Jacques Joseph II, à partir de 1738. Il est reçu orfèvre le 18/8/1753 et figure encore dans une liste de la profession en 1775. Le 26/12/1754, il avait épousé à Saint-Martin Anne Rose Maitrot. Un Pierre François Durand est joaillier à Marseille en 1800, mais il natif de Mezzilles (89) et sans lien apparent avec les précédents. Pour étayer l'hypothèse de la parenté entre les orfèvres parisiens et marseillais, il faudrait donc supposer un transit de Paris à

Marseille par les Alpes (Valsertres près de Gap), ce qui n'est pas attesté.

Deux peintres à identifier : Jean Sari et Charles Varade (Yves Richelme)

« Dans le cadre de l'inventaire en cours des églises diocésaines, j'avais relevé un chemin de croix dans l'église Sainte-Sophie Barat (paroisse Saint-Gabriel à Marseille), signé Sari-Varade (1934), sans prêter une attention particulière à ces noms, même si les peintures n'étaient pas sans intérêt. J'ai ensuite noté que ces peintres avaient réalisé les fresques de l'église Saint-Joseph (1925), ce qui donne à penser que dans les années vingt et trente, ils devaient avoir une certaine notoriété. J'ai aussi appris récemment l'existence d'un tableau portant la même double signature, dans l'église de Vauvenargues. Je me demande donc qui étaient ces gens-là, comment s'articulait leur coopération, quels avaient été leurs commanditaires, etc. Dans son *Dictionnaire des peintres provençaux*, Alauzen n'en dit mot. »

NDLR : 1/ Charles Joseph Marie Varade (Varado) est né à Marseille, 3 rue de Cassis, le 30/10/1893. Il est fils de Michel Lazare, employé, et de Valentine Marie Camille Chouvet. Son grand-père, Jean, et son arrière-grand-père (qui s'appelaient en fait François Varaldo) étaient des marins originaires de Savonne en Ligurie. Il s'est marié à Marseille, le 10/2/1920 avec Marie Rose Noémie Léonie Verne. Peintre-décorateur, il est domicilié au 11 rue du Théâtre Français en 1931 (Indicateur Marseillais et recensement, registre 2 F 317, bureau 10). Son décès n'est pas mentionné en marge de son acte de naissance, ce qui signifie soit qu'il y a eu omission, soit qu'il est mort avant 1944, date à laquelle cette mention fut systématiquement ajoutée.

2/ Jean Marie Sari est né à Marseille, 13 rue du Panier, le 23/3/1901. Il est le fils de Antoine Marie, agent d'assurances, et Rose Clémence Roubaud. Son grand-père, Martin Sari, journalier, était originaire d'Ajaccio où il avait épousé, en 1873, Jérôme Bastelica. Il s'est marié à Marseille, le 14/4/1925 avec Marie Louise Eugénie Barbier. Il habitait alors au 44 rue du Progrès. Peintre-décorateur, il est domicilié au 2 boulevard de Briançon en 1931 (Indicateur marseillais et listes électorales). Il est décédé à Marseille le 26/5/1968. Les deux artistes avaient en commun un atelier (ou un simple bureau ?) au 25, rue de Verdun (Indicateur marseillais). A noter que Jean Marie Sari, n'avait apparemment pas de parenté proche avec le peintre Arsène Sari (Marseille, 1895-Aubagne, 1995) dont le père était originaire de Bisinchi, au sud de Bastia. Des informations sur leur coopération et leurs commanditaires devraient se trouver dans les dossiers sur Saint-Joseph et les autres églises où ils ont œuvré (archives municipales ou diocésaines).

Quelques fresques de Sari et Varade sont données dans l'ouvrage *Trésors des églises de Marseille* par J.R. Cain et E. Laugier paru il y a quelques années, à propos

de l'église Saint-Joseph I.M. (p. 182-187, avec une reproduction). Il y est dit aussi que les fonts baptismaux ont été réalisés à partir des dessins de Varade, toutes ces œuvres datées entre 1925 et 1934.

La tour des Catalans à Marseille (Éliane Richard)

« On m'a demandé de fournir des informations sur cette tour mais je n'arrive pas à savoir exactement si elle faisait partie ou non des infirmeries vieilles ou s'il s'agit d'une tour de guet. »

NDLR : Une opinion assez répandue tend à en faire un élément de l'enceinte des Vieilles Infirmeries (fin XVI^e), mais voici ce qu'en dit Ruffi dans son *Histoire de Marseille* (T. II, p. 95) : "Ce bâtiment [hôpital de l'infirmerie] fut commencé l'an 1557 et achevé en l'an 1560 [...] comme ce lieu n'était pas enfermé de murailles, après la contagion de l'an 1650, on fit une grande ceinture de belles et hautes murailles, afin qu'on y put enfermer quantité de gens, lorsque la ville serait affligée de ce mal..." Comme les Ruffi vivaient à cette époque, on peut accorder crédit à leur affirmation, en supposant logiquement que la tour faisait partie de cette "grande ceinture" ajoutée. Un autre mention assez peu connue est celle de Saurel (*Dictionnaire des Villes, villages...*, T. I, 1877, p. 307) à propos des Catalans : "Au pied de l'ancienne tour de garde que l'on a défigurée en la réparant, se trouve l'établissement principal des Bains de mer..." On peut donc retenir, jusqu'à plus ample information, que la tour daterait du XVII^e (entre 1650 et 1663, date de la mise en chantier du lazaret d'Arcenc destiné à remplacer les Infirmeries), et qu'elle aurait subi une restauration malencontreuse peu avant 1877. Il est vrai que son aspect actuel ne rappelle que de loin ce que l'on voit sur les dessins, estampes ou tableaux du XIX^e siècle. Elle ne constitue pas moins un élément marquant du patrimoine marseillais et devrait être réhabilitée, nous promettement les édiles, en... 2020.

Le mystérieux Monsieur du Cayron (Klaus Herding, Francfort)

« Nicolas Arnoul écrit à Colbert, le 4 décembre 1668: "Quant à l'agrandissement de Toulon, lorsque M. du Cayron et mon fils vinrent de Paris, ils m'en parlèrent, et mondict sieur du Cayron m'en fit voir un plan. C'est ce que j'ay voulu faire autrefois sous le cardinal de Richelieu, et seroit fait à présent sans sa mort. Toulon mérite bien que la grandeur du roy y paroisse aussy bien qu'à Marseille" (Depping, *Correspondance*, 1850-55, vol. 1, p. 793). Mais qui était donc ce M. du Cayron dont aucun dictionnaire ne parle ? »

NDLR : Jean Louis du Cayron (ou de Cayron), fils de Gabriel et de Jeanne de l'Albertie, est né à Bretenoux (Lot), le 19/11/1634. Il s'est marié le 31/1/1671 avec Elisabeth d'Isard de Salagosse. Il était ingénieur, major des armées du roi, gouverneur du fort Saint-Jean à Marseille. Il est décédé dans cette charge, le 18/4/1692, ses obsèques étant célébrées à Saint-Laurent et son inhumation ayant lieu dans l'église des Carmes déchaussés. Il

avait eu une fille, Marie, mariée à Marseille (Saint-Martin) le 5/3/1695 avec Gabriel de Guary, remariée le 27/11/1706 avec François de Peyronnenc. Par ailleurs vivait à Marseille en 1696 un certain Balthazar-Marin du Cayron, écuyer, sous-lieutenant des galères (G. de Montgrand, *Armorial de Marseille*, p. 145), sans doute frère ou cousin de Marie, mais on n'a pu l'établir, n'ayant pas repéré de mariage le concernant.

Quelques sentences du tribunal de l'Amirauté de Marseille (Georges Reynaud, 13)

« Arrêt du Parlement de Provence condamnant Denis Agneau, d'Aix, et Antoine Bleau, cuisinier, de Saint-Marcel, pour "crime de fornication commis à Saïda en la personne d'une femme more" à faire amendement honorable et à être bannis pendant un an du terroir de Marseille. » (Aix, 11/1/1663, AD, registre 9 B 3, f^o 1204).

« Arrêt du Conseil souverain de la Martinique condamnant à la roue, à la pendaison et aux galères divers matelots et passagers espagnols qui avaient assassiné et jeté à la mer le patron Gabriel Reynaud, son neveu Joseph Reynaud, contremaître, et François Louis, matelot de la tartane *Saint-Jacques* de Marseille. » (11/3/1701, AD, 9 B 4, f^o 83 v^o).

Quid de la Villette (Mercedes Chevassu, 13)

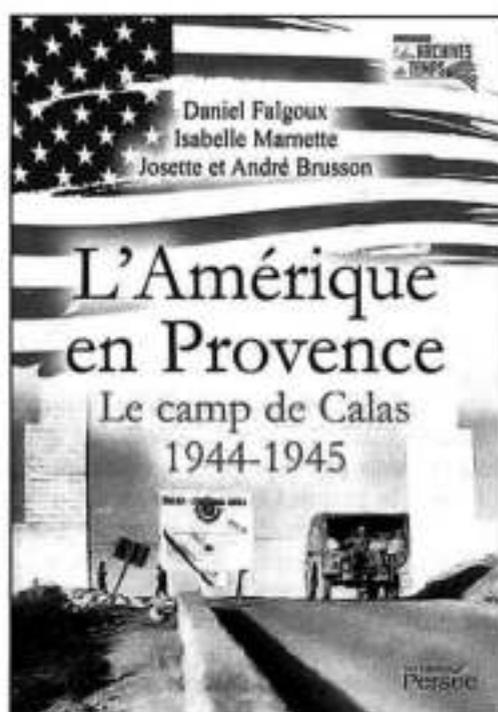
« Quelle est l'origine de ce quartier de Marseille ? »

NDLR : Contrairement à ce que dit Adrien Blès dans son *Dictionnaire historique des rues de Marseille* (2001), ce n'est pas le moulin de 1735 (encore debout en 1875) qui aurait donné son nom au quartier, mais l'inverse. Ce quartier n'existait pas en tant que tel avant 1845 : il était partagé entre le Canet et Saint-Lazare. En 1826, une auberge s'est ouverte sous le nom d'auberge de la Villette. En 1845, elle était tenue par Pierre Cauvin, et c'est à dater de cette époque que le quartier (et le moulin qui s'y trouvait) a pris officiellement le nom de la Villette (voir la série des *Indicateurs marseillais*). À noter que la Villette était un village de la banlieue parisienne cité dès 1426.

L'église Saint-Jean de Malte de Marseille (cf. PG 183, p. 20-26)

Suite à cet article, le secrétariat des AD13 nous adresse le message suivant : « ...Nous allons faire le nécessaire pour modifier l'instrument de recherche (on rajoutera Saint-Jean de Malte dans le chapitre Maisons religieuses) et la base en ligne en créant une occurrence Saint-Jean de Malte jusque-là inexistante. Nous avons toujours pensé que les registres de cette chapelle avaient disparu corps et biens et grâce à vous on découvre que non, soyez-en remercié. » ■

L'Amérique en Provence. Le camp de Calas 1944-1945, par Daniel Falgoux, Isabelle Marnette, Josette et André Brusson (2016)



« C'est la fin de la guerre en Europe, les Américains ont débarqué en Normandie le 6 juin et en Provence le 15 août 1944. Les Alliés vont sortir vainqueurs de ce conflit, mais la guerre avec le Japon n'est pas finie et il faut envoyer des troupes sur le front du Pacifique. Ces mouvements de troupes, le *Redeployment*, se feront en quasi-totalité par bateau à partir de Marseille. Un vaste camp de transit capable d'accueillir 100 000 GI's va alors être créé ex-nihilo et en un temps record à proximité de Calas, petit village de quelques centaines d'habitants entre Marseille et Aix-en-Provence. Environ deux millions de soldats passeront dans ce camp entre l'automne 1944 et la fin 1945. Ce livre raconte l'histoire oubliée de ce camp, avec force détails, documents inédits et témoignages. Vers la fin des années 50, des vestiges de construction ont attiré l'attention de Daniel Falgoux, et c'est ainsi qu'il a découvert l'existence de cet immense camp américain. Férus d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, Isabelle Marnette, Josette et André Brusson ont recueilli quantité de documents, fournissant une aide précieuse et irremplaçable. »

Un ouvrage in-8° (21 x 15 cm) broché sous couverture couleur, 136 pages, Éditions Persée ; prix : 13,50 €.

Les Amis du Vieil Istres, bulletin n° 39 (2017)

Plus que jamais généreuse (232 pages) – soixante-dixième anniversaire oblige – la cuvée 2017 est tirée. Comme de juste, la ville éponyme y occupe une large place avec les articles de Giroussens fils (le 6^e et dernier

feuilleton de l'étude sur les Foissard), de Giroussens père (sur le notaire Dupuys) et de Luc Fabre sur les cercles, clans et sociétés associatives d'Istres. Autour de ce centre istréen, une première « couronne » est constituée par des travaux relatifs aux communes et territoires proches dont Miramas, grâce à l'étude de Sébastien Avy sur la société de l'Autodrome, Saint

-Chamas, avec un article de Jacques Lemaire sur la poudrerie et ses travailleurs indochinois, Martigues, grâce aux enquêtes archéologiques de Jean Chausserie-Laprée et Arnaud Suspène sur le site de *Maritima Avaticorum*, la Crau, avec la chronique de Luc Fabre sur les *Sphériques* (ballons aéronautiques), et jusqu'à Saint-Rémy-de-Provence, grâce au minutieux travail d'archiviste de Félix Laffé sur le négociant Joseph Vert. Le deuxième « cercle » est représenté par des études sur la France et l'Europe avec l'évocation des derniers Bourbons de Naples (Jean Pane), du siège de Paris de 1871 (Christian Giroussens), des combats du 15^e corps en août 1914 (Hubert Gay), du journaliste Albert Londres, et jusqu'à la franc-maçonnerie et son « monde fermé » (Robert Strozzi). La cerise sur le gâteau est fournie par Frédéric d'Agay sous la forme d'un étalage de « La table provençale avant la tomate... », délectation du corps et de l'esprit.

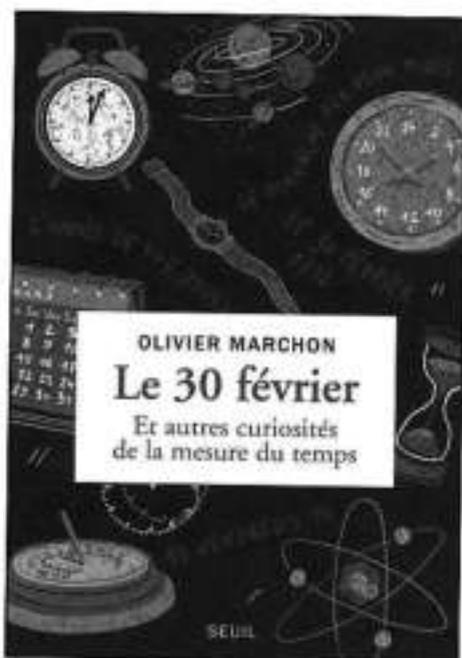
Un ouvrage in-8° broché, 232 pages, consultable dans la plupart des bibliothèques publiques de la région et à la permanence marseillaise de l'AG 13. prix : 18 €.

Le 30 février et autres curiosités de la mesure du temps, par Olivier Marchon (2017)

« Saviez-vous qu'il a existé un 30 février 1712 en Suède ? Qu'à l'inverse, aux îles Samoa, le 30 décembre 2011 a été supprimé ? Qu'aux îles Diomède, dans le Pacifique, on peut « voir » demain et « regarder » hier ? Que la France s'est mise à l'heure allemande en 1940, pour ne plus en changer ? Que Thérèse d'Ávila est morte dans la nuit du 4 au 15 octobre 1582 ? Car le temps est comme l'air qu'on respire : invisible et impalpable. Et si sa mesure obéit aujourd'hui à des règles rigoureuses qui nous semblent évidentes, elles sont loin d'être parfaites, universelles ou immuables... Dans ce



recueil d'histoires courtes riches en anecdotes, Olivier Marchon nous guide dans l'histoire de la mesure du temps et de ses bizarreries, à travers une multitude de calendriers et de mesures horaires exotiques, fruits d'une science exacte au contact d'un monde qui ne l'est pas. »

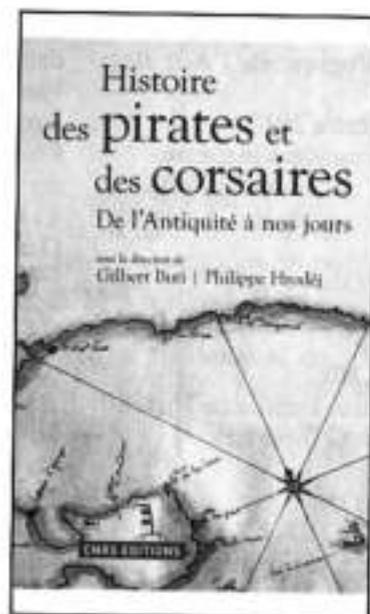


Un ouvrage in-8° (19 x 13 cm) broché sous couverture couleur, 123 pages, Éditions du Seuil ; prix : 14,50 €.

sénéchaussée de la cité phocéenne permettent d'apporter un éclairage novateur sur les actes violents féminins, les affaires de mœurs, les désordres conjugaux, les pratiques et les enjeux d'autres expressions de la violence (infanticide, suicide, morts accidentelles). »

Un ouvrage in-8° (24 x 16 cm) broché sous couverture couleur, 282 pages, Presses universitaires de Provence, pup@univ-amu.fr ; prix : 20 €.

Histoire des pirates et des corsaires de l'Antiquité à nos jours, par Gilbert Buti et Philippe Hrodej (2016)



Genre, mœurs et justice. Les Marseillaises et la violence au XVIII^e siècle, par Christophe Regina (2015)



« Quelles sont les possibilités offertes par la justice criminelle aux femmes à Marseille dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ? Quel est le discours de la justice face aux actes violents ? Quel est le discours des plaignant(e)s, des accusé(e)s, des témoins et des voisins, une fois appelés à s'exprimer devant les autorités judiciaires ? Telles sont, entre autres, les questions traitées par l'auteur dans cette étude originale fondée sur le tribunal de la sénéchaussée, espace privilégié de

« Pour nos contemporains, l'évocation des pirates et des corsaires se résume aux aventures flamboyantes de marins dans la mer des Caraïbes ou aux attaques de farouches brigands au large de la Somalie. Moins réductrice, la réalité est à la fois multiple, passionnante et souvent plus riche que la fiction. L'Histoire des pirates et des corsaires propose un tableau de ces phénomènes maritimes sur la longue durée jalonné de figures emblématiques comme celles de Drake, Surcouf, Duguay-Trouin, Dragut, Barberousse, Koxinga. Elle invite à un voyage dans le temps, des pirates de la Méditerranée antique et des raids maritimes vikings au Moyen Âge à la piraterie pratiquée de nos jours en Asie du Sud-Est. Mais aussi à un voyage dans l'espace, de l'Europe aux Antilles, en passant par la mer de Chine et les rives de l'océan Indien. Un intérêt est également accordé à l'ancrage de la piraterie dans nos mémoires, à l'élaboration de mythes et à leurs prolongements dans les mondes virtuels du cinéma, de la BD et des jeux électroniques. La première histoire exhaustive des pirates et des corsaires à l'échelle mondiale. » Ajoutons que G. Buti est professeur d'histoire à Aix-Marseille Université et qu'il est aussi l'auteur, avec Ph. Hrodej, d'un *Dictionnaire des corsaires et pirates* paru en 2013 (éditions du CNRS, 990 pages, 32 €).

Un ouvrage broché (15 x 23 cm) sous couverture couleur, 686 pages ; éditions du CNRS, 26 €

la parole – censée être libre de toute contrainte –, dans lequel les justiciables parviennent à se mettre en scène, à jouer sur les émotions, à écrire le récit de leur vie, ainsi que de leurs difficultés, réelles ou simulées ; à raconter celui de leurs adversaires et à les attaquer, grâce à l'instrument judiciaire que tous savent utiliser au nom de la réparation de l'honneur. Les fonds criminels de la

La Revue des revues

Colette CHAPOIX

Les revues sont consultables pendant un an au local de l'AG 13, 194 rue Abbé de l'Épée à Marseille, ensuite à la bibliothèque régionale Yvan-Malarte de Port-de-Bouc où elles sont versées.

ASSOCIATION des RETRAITÉS
BNP PARIBAS
L'écho généalogique de l'Adr Bnp Paribas
N° 8 – 2^e trimestre 2017
Cafés ouverts pendant la messe
Généalogie d'une femme ayant dessiné la France : Aliénor d'Aquitaine

ASSOCIATION
GÉNÉALOGIQUE de L'OISE
Compendium
N° 118, mars 2017
Les Dequen, une famille de Breteuil au XIX^e siècle (1^{ère} partie)

ASSOCIATION
GÉNÉALOGIQUE FRANÇAISE
de l'AFRIQUE du NORD
GAMT, Algérie Maroc Tunisie
N° 136, décembre 2016
Malte, l'histoire mouvementée d'une terre d'émigration (2^e partie)
De la difficulté de faire reconnaître des disparitions en mer

CENTRE d'ENTRAIDE
GÉNÉALOGIQUE de FRANCE
La France Généalogique
N° 277, octobre 2016
Pierre Paul Riquet, créateur et concepteur du canal du Midi
Au centre de la France, un canal ?

N° 279, avril 2017
Au centre de la France, un canal ?
(deuxième partie)
Mariniers de la Loire (2/4)

CENTRE d'ENTRAIDE
GÉNÉALOGIQUE
de FRANCHE-COMTÉ
Généalogie Franc - Comtoise
N° 148, 4^e trimestre – décembre 2016
De Romain le vandelle à tous les Vandelle du Haut-Jura, essai de reconstruction généalogique du XIV^e au XVII^e siècle

Nos ancêtres pionniers à Plaimbois-derrière-Vennes du XVI^e au XIX^e siècle
- Troisième partie : les nouveaux arrivants
- Chapitre 4 : la famille Tatu ou Tatu (suite)

CENTRE d'ÉTUDES
GÉNÉALOGIQUES
RHÔNE-ALPES
Cègra - Généalogie et Histoire
N° 169, décembre 2016
La grande guerre : les femmes pendant la guerre en Dauphiné (I)
Familles Dauphinoises : dans Paris, aux XVI^e et XVII^e siècles
Fiscalité en pays d'élection. Étude du rôle de la taille dans la généralité de Lyon (II)
Généalogie : la famille Salvaing de Boissieu

CENTRE GÉNÉALOGIQUE
de HAUTE-MARNE
Racines Haut-Marnaises
N° 100, 4^e trimestre 2016
La forge, le maréchal-ferrant
Ces familles qui ont fait Courcelles
La statue de Jean, sire de Joinville
Un prénom : Hercule

CENTRE GÉNÉALOGIQUE
de SAVOIE
Rameaux savoisiens
N° 79, février 2017
Le Centre Généalogique de Savoie fête ses 40 ans

CENTRE GÉNÉALOGIQUE
SAVOYARD
Paris et Région Parisienne
N° 366, janvier 2017
En Savoie, les extraordinaires changements de régimes pendant la période 1792-1871
Chauffage et éclairage du XVIII^e siècle

N° 367, février 2017
Quitter la Savoie et vivre à Paris, bref aperçu historique de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle
Le culte décadaire à Pers

N° 368, mars 2017
Influence de la proximité de Genève et de l'émigration sur la pratique religieuse

CENTRE GÉNÉALOGIQUE
de TOURAINÉ
Touraine généalogie
N°108, 4^e trimestre 2016
Éléments pour la généalogie de la famille Chartier
Internet : nouveautés numériques des Archives de Paris

CERCLE de GÉNÉALOGIE
et d'HISTOIRE du PERSONNEL
du LCL-CASA
Les Aïeux retrouvés
N° 95, 1^{er} trimestre 2017
La série X des Archives départementales
La série T : reconstituer la carrière d'un ancêtre instituteur
Une soirée chez Généanet : initiation à la cartographie en généalogie
Histoire de France : la médaille de Sainte-Hélène et la médaille de Waterloo : histoire belge

CERCLE de GÉNÉALOGIE
JUIVE
N° 128, hiver 2016
Itinéraires séfarades ; de Roque de Léon aux Bassan
Les frères Tobias Koen et Mayer Tobias, pédicures à Marseille à la fin du XVIII^e siècle : une suite
« inattendue »

CERCLE d'ÉTUDES
GÉNÉALOGIQUES
et HÉRALDIQUES
de L'ÎLE-de-FRANCE
Stemma
Cahier N° 153, 1^{er} trimestre 2017
Guerre de Sept Ans (1755-1760), combattre pour la France en Amérique ?
Ecquevilly (anciennement Fresnes), un village Yvelinois

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de la BRIE
Généalogie Briarde
N° 107, janvier 2017
Protestantisme à Claye-Souilly, aux XVI^e et XVII^e siècles
Estienne Darce, milicien du Plessis-Placy en 1693

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de la DRÔME des COLLINES
Collines
N° 101, 1^{er} trimestre 2017
Histoire et généalogie de la famille Reynaud et de ses alliances

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de la **DRÔME PROVENÇALE**
Lettre numéro 89, 1^{er} trimestre 2017
Les astuces pour contourner les mariages entre cousins
L'état des religionnaires entre 1685 et 1701

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de **LANGUEDOC**
N° 154, janvier – février – mars 2017
Mille et une pistes pour une recherche généalogique (suite)
D'Apcher (Gévaudan) à Lunel (Languedoc), le trajet de Vidal Valentin vers 1690

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de l'**EST PARISIEN**
Le Francilien du Levant
N° 96, 4^e trimestre 2016
Les mentions marginales dans l'état civil

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de **VERSAILLES** et
des **YVELINES**
Généalogie en Yvelines
N° 117, mars 2017
- Pierre-Denis Martin, peintre des conquêtes du Roi (1673-1742)
- Denis Martin, sculpteur du Roi, son père (1648-1714)
- De l'intérêt des tutelles ou « avis de parents »

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
du **PERSONNEL** de la **RATP**
Nos Ancêtres
N° 107, janvier 2017
La question d'Orient (1840)
Les arrondissements de Paris
Jean-Marie Marin (1763-1808),
« enfant abandonné » matricule N° 4853

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
et **HÉRALDIQUE**
de **L'Auvergne** et du **VELAY**
À moi Auvergne
N° 159, février 2017
Analyse d'une carte postale de 1941
La terre a tremblé à Beaumont en 1490 et en 1765...

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
POITEVIN
Hérage
N° 135, 4^e trimestre 2016
Une résistance non violente qui n'est pas du goût de tous
Glossaire sur les liens de parenté

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
SUD BRETAGNE/MORBIHAN
La Chaloupe
N° 120, décembre 2016
La famille de l'abbé Noury (1743-1804)

ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE
BRETAGNE-MAINE-NORMANDIE
Le Colporteur
N° 95, décembre 2016
La Condition des filles et la Coutume de Normandie

GÉNÉALOGIE en CORRÈZE
Mille et une sources
N° 122, décembre 2016
La Vendée, terre d'accueil des chaudronniers Corrèziens
En passant par Saint-Victour

GÉNÉALOGIE LORRAINE
N° 182, décembre 2016
Haroué, du X^e au XX^e siècle, un village à l'ombre des châteaux
250^e anniversaire du rattachement de la Lorraine à la France
Le maréchal Ney

N° 183, mars 2017
Jolivet, un village du lunévillois
Nicolas Rémy, le chasseur de sorcières
Johann Michael Stein, abbé de Wadgassen, introduit l'industrie du papier mâché dans l'espace sarro-lorrain

GÉNÉALOGIE MAGAZINE
N° 356-357, janvier-mars 2017
Les registres matricules de la Garde Impériale
Raimu, un des plus grands monstres sacrés du cinéma français
Les métiers : les marchands

LA REVUE FRANÇAISE
de **GÉNÉALOGIE** et
d'**HISTOIRE** des **FAMILLES**
N° 228, février – mars 2017
Noms, prénoms et lieux, clés de vos recherches
Les recensements
Un avocat dans ses ancêtres

Numéro spécial
Généanet, mode d'emploi
Rechercher mes ancêtres

L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE
DU MIDI TOULOUSAIN
N° 76, 4^e trimestre 2016
Un convoi de colons pour l'Algérie en 1848
Légendes de la vallée d'Oueil

PROVENCE HISTORIQUE
Tome LXVI – fascicule 260, juillet – décembre 2016
Châteaux et résidences aristocratiques en Provence au Moyen Age :
- Le castrum de Lurs, résidence des Evêques de Sisteron
- palais et châteaux de l'Archevêque d'Aix au Moyen Age
- Les tours en ville, noblesse et habitat à Avignon et dans la région Comtadine
- Le château des comtes de Provence à Nice (XIII^e-XVII^e siècle)
- La vie de château, réflexions sur la manière d'habiter la forteresse de Tarascon au Moyen Age

SOCIÉTÉ de l'HISTOIRE du
PROTESTANTISME FRANÇAIS
Cahiers du Centre de Généalogie Protestante
N° 137, 1^{er} trimestre 2017
Les Barjac de Rochegude pendant et après la révocation de l'édit de Nantes

SOCIÉTÉ des AMATEURS
de **GÉNÉALOGIE**
de **L'ARDÈCHE**
Origines Ardéchoises
N° 80, décembre 2016
Poils, plumes et pattes en guerre

SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE
CANADIENNE - FRANÇAISE
Mémoires
Volume 67, numéro 4, cahier 290, hiver 2016
L'ascendance des frères Antoine et Thomas de Crisafy

BON DE COMMANDE

M. Mme Melle Nom Prénom :

(rayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

SERVICE PUBLICATIONS

Vente exclusivement aux adhérents de la Fédération Française de Généalogie. **Port compris.**

PRIX VALABLES AU 1^{er} JANVIER 2017

- | | | | |
|--------------------------|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> | Ref 1 | PUYLOUBIER, aspects des siècles passés | 16,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 2 | GÉNÉALOGIE ET TEXTES ANCIENS, de Georges TÊTE | 19,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 3 | PROVENÇAUX ILLUSTRES | 26,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 5 | RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE DE LA FRANCE AU XVIII ^e SIÈCLE
d'après les levés de CASSINI (Région PACA) | 40,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 7 | cdérom DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLES - 2 ^e édition CGMP | 12,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 8 | cdérom Actes du XXII ^e Congrès National de Généalogie, format PDF | 12,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 9 | Revue Provence Généalogie
Les « Provence-Généalogie » anciens sont en vente dans la limite des disponibilités. | 6,00 € |

Pour toute commande vous adresser au CGMP - BP 70030 - 13243 Marseille cedex 01



Les Actes du Congrès

Vous trouverez sur ce cdérom l'intégralité des textes des conférences du XXII^e Congrès National de Généalogie – Marseille 2013.

Imprimer uniquement la conférence de votre choix, ou lisez l'intégralité sur votre tablette numérique.

240 pages, couleur, format PDF

12 euro (port compris)



Champollion 2.0

Le scribe des paléographes avisés

Gérez facilement vos documents historiques :

Améliorez la lisibilité

Renseignez

Annotez

Partagez

Téléchargement seul : 39,90€- 29,90€ (*)

Livraison sur clef USB : 44,90€- 34,90€ (*)

(*) : Remise de 10€ offerte aux adhérents des associations membres du Centre Généalogique du Midi-Provence.

Rendez-vous sur notre site :

www.champollion2.com

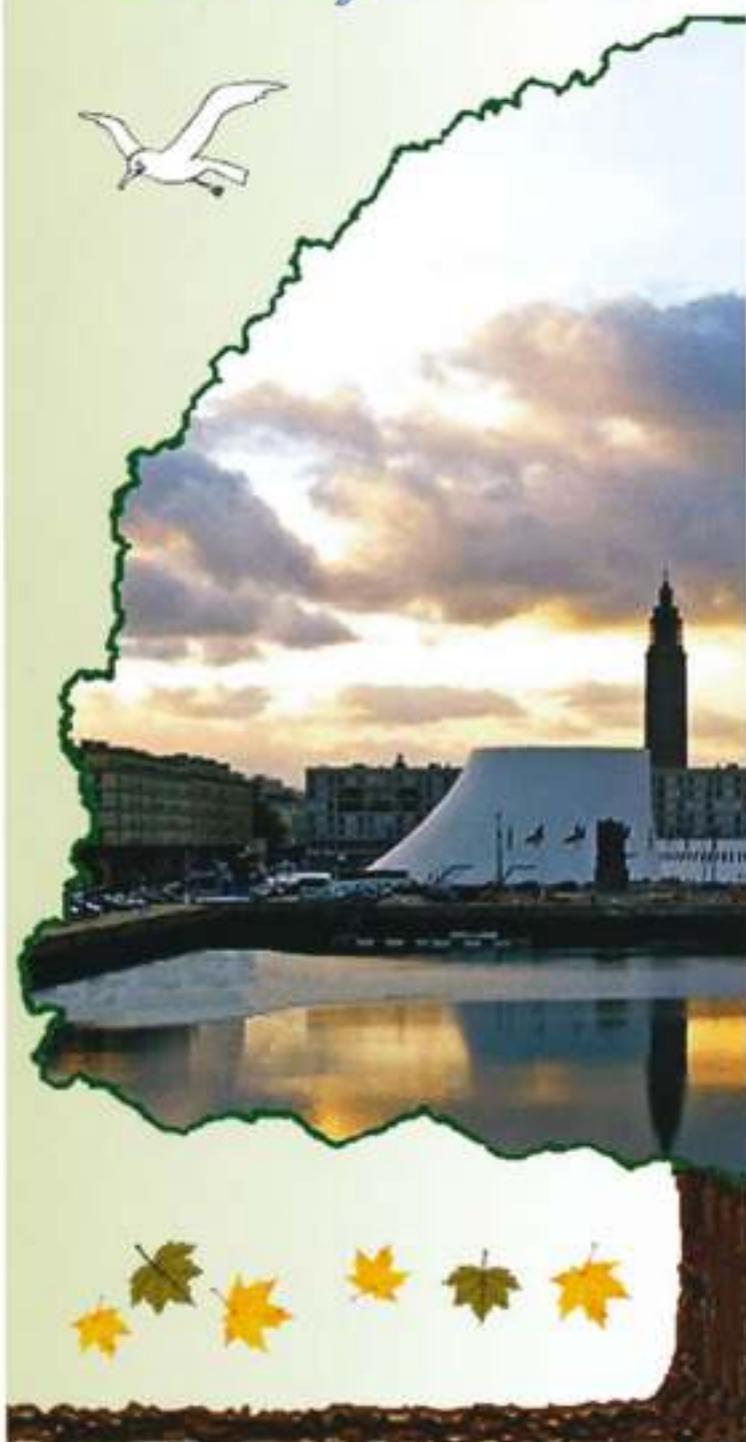


Configuration minimale : Système Windows XP SP3 ou ultérieur. 2 Go de RAM 100 Mo d'espace libre sur le disque dur. Une connexion internet est recommandée pour accéder à l'inscription de la licence en ligne, et aux fonctionnalités de cartographie.
Pour tout renseignement supplémentaire : support@champollion2.com
Notice et support technique inclus.

XXIV^e Salon et Congrès National de Généalogie

LE HAVRE

De la fondation ... à la reconstruction



Organisé par le Groupement
Généalogique du Havre et de
Seine-Maritime



www.lehavregenealogie2017.fr



Carré des Docks
Le Havre Normandie

8-9-10
septembre 2017



Invités d'honneur
Les Outre-mer



Sous le patronage de la Fédération
Française de Généalogie

